39796/3

Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b28779125

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

FACULTÉ DE MÉDECINE

DE PARIS,

Tenue, le 9 Décembre 1779, dans les Ecoles extérieures de Sorbonne.

A PARIS,

De l'Imprimerie de Quillau, Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue du Fouarre.

M. DCC. LXXX.

55151

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

TABLE.

Rapport des Dissertations, par M. de l'Epine, Pag. 1
Discours de M. Levacher de la Feutrie, 9
Exposé des Jugemens, par M. Deseſſartz, 11
Rapport sur les Theses, par le même, 21
Éloge de Joseph de Jussieu, par M. Lepreux, 33
Éloge de M. Hazon, par M. Deseſſartz, 38
Éloge de M. Michel, par le même, 45
Rapport sur les Enfans-Trouvés, par M. Duhaume, 51
Question sur le Vinaigre, par M. Majault, 93
Mémoire sur le Quinquina-Piton, par M. Mallet, 102
Mémoire sur le Châtaignier, par M. Descemet, 116
Mémoire sur l'Opium, par M. Deslandes, 124

Fin de la Table.

TABLE.

RAPPORT
FAIT A LA FACULTÉ
DE MÉDECINE,

Par M. DE L'EPINE, ancien Doyen, l'ancien des Commiſſaires & de la Faculté;

DES DISSERTATIONS qui lui ont été adreſſées ſur la Queſtion propoſée en 1778, pour le Prix qui doit être diſtribué dans cette Séance publique (1), *fondée à perpétuité par feu M. MALOUIN, notre Confrere, Lecteur Royal, Membre de l'Académie des Sciences de Paris*, &c, &c.

VOULOIR déraciner une erreur accréditée pendant une ſuite de pluſieurs ſiécles, autoriſée par la multitude & par l'exemple d'illuſtres Perſonnages, appuyée de quelques raiſonnemens plus ſpécieux que ſolides; contredire & combattre des préjugés invétérés, chéris, & qui ſont preſque parvenus à former l'opinion générale; pré-

(1) 1779.

tendre enfin réformer un abus pernicieux, mais qui flatte les paſſions, pourra paroître une entrepriſe téméraire, j'oſerois preſque dire inſenſée que la connoiſſance du cœur humain, celle de nos mœurs, la force de l'uſage & la puiſſance impérieuſe de la coutume devroient faire abandonner.

Ces obſtacles cependant, Meſſieurs, quelqu'inſurmontables qu'ils paroiſſent, n'ont pas fait héſiter un inſtant la Faculté de Médecine de Paris, à propoſer pour le ſujet du Concours au Prix, la Queſtion ſuivante :

Quels ſont les avantages de l'allaitement des Enfans par leurs Meres, dans l'ordre phyſique, dans l'ordre moral, dans l'ordre politique, tant pour les Enfans que pour les Meres elles-mêmes ?

En général, on accorde aſſez volontiers que cette pratique, évidemment preſcrite par la Nature, ne peut être que tres-favorable pour les enfans nouveaux-nés, ainſi que pour les femmes nouvellement accouchées. Mais connoît-on tous ces avantages? Les connoît-on dans toute leur étendue ? En a-t-on aſſez ſenti la valeur ? A-t-on aſſez refléchi ſur leur importance ?

Les perſonnes les plus médiocrement inſtruites, n'ignorent pas que rien n'eſt plus funeſte pour ces innocentes créatures, à peine ſorties du ſein de leurs meres, que d'être à l'inſtant livrées entre les mains indifférentes d'une inconnue, incapable d'en ſuppléer l'office, & encore moins capable d'y apporter la vigilance & les ſentimens maternels. Mais eſt-on auſſi univerſellement perſuadé que rien n'eſt plus pernicieux pour une mere, que d'être privée du droit utile & inconteſtable qu'elle a de nourrir l'enfant qu'elle vient de mettre au monde, d'une fonction également ſalutaire pour elle-même & pour ſon fruit, & que le ſouverain Créateur n'a pas moins deſtinée pour le bien-être phyſique de l'un que pour celui de l'autre, à l'effet d'aſſurer, à chacun d'eux, un tempérament vigoureux, & de perpétuer ainſi le caractere conſtitutif des bonnes races.

Ces Héros qui, sur les Mers & à la tête de nos Armées, défendent en ce moment nos frontieres, & poursuivent nos ennemis dans leurs propres foyers, jusque dans l'autre hémisphere; qui, au prix de leur sang, au milieu d'une guerre cruelle, nous font jouir dans l'intérieur du Royaume, de la tranquillité & des douceurs de la plus profonde paix, ne prouvent-ils pas de reste que les vertus d'illustres ancêtres se transmettent aussi-bien que le nom avec le sang dans leur postérité?

Peut-on apporter trop de précautions pour conserver toute la pureté d'un sang si précieux à la Patrie, & donner trop de soins pour le préserver de la moindre souillure!

Si ces vérités sont une fois accordées, ainsi que le bien moral & l'avantage de la Nation, qui en sont une suite nécessaire, pourquoi donc (dira-t-on) nos usages y sont-ils contraires?

Une foule de préjugés que l'on aime à défendre, des motifs spécieux appuyés par des adulateurs, souvent plus curieux de leur amusement personnel, que du véritable intérêt de leurs amis, les sujetions qu'exige des meres l'occupation de nourrir, la crainte, quoique mal fondée, que les appas & les graces n'en éprouvent quelque altération, peut-être une fausse vanité, le mépris d'un emploi avili, & injustement dégradé par la mode, fomenté par le luxe.

Voilà les forts argumens que l'on oppose : voilà les vrais obstacles qui, malgré leur frivolité, & même leur fausseté, résistent aux raisons les plus solides & les plus convainquantes.

C'est ce rempart, à l'abri duquel les meres se défendent d'allaiter leurs enfans, qu'il faut renverser, qu'il faut détruire.

Aussi est-ce ce que la Faculté, qui ne chercha jamais d'autre gloire que celle de rendre ses connoissances utiles à ses concitoyens, de veiller à leurs besoins, & de leur donner des avis salutaires sur tout ce qui intéresse leur vie, a prétendu faire en proposant la Question, dans les termes où elle est énoncée.

Il s'agit de rétablir la Nature dans ses droits, dont elle est dépouillée dans nos contrées, depuis plusieurs siécles que les meres ont dédaigné, au moins négligé de nourrir leurs enfans, & ont abandonné, avec une

indifférence qui étonne, ce qu'elles ont de plus cher, aux ſoins mercénaires d'une vile populace, ſans mœurs ſouvent, toujours ſans éducation, rarement avec quelque ſentiment.

Eh ! pourquoi la Faculté déſeſpéreroit-elle de réuſſir dans un projet intéreſſant, ſi univerſellement deſiré ? Un Ecrivain célebre a bien pu, par un ouvrage plein de feu & d'énergie, émouvoir, en moins d'une année, toute la Nation ſur l'éducation des enfans. Le Public n'a-t-il pas ſaiſi ſes réflexions, juſqu'à l'enthouſiaſme, peut-être même juſqu'à l'indiſcrétion ! L'Auteur a ſu plaire & perſuader. Qui peut empêcher, dans un ſiécle où l'on voit tant de révolutions, ſi ſurprenantes dans tous les genres & dans tous les états, qu'il ne s'en faſſe une dans nos mœurs ?

Qu'un homme éloquent ne s'occupe point à faire l'affreuſe peinture de tous les genres de maux qu'attirent ſur elles les meres qui, pour ſe diſpenſer de nourrir, cherchent, dans la Médecine, les moyens propres à étouffer leur lait, même au riſque le plus évident de leur vie: qu'il préſente plutôt un tableau agréable du bonheur, de la félicité, de la joie pure & inexprimable d'une mere vertueuſe qui ne perd de vue, ni jour ni nuit, le fruit d'un amour légitime; qui ne connoît de peine que les inſtans où elle eſt ſéparée de cet objet chéri, & qui ne le revoit point le moment d'après, ſans éprouver un nouvel attendriſſement & de nouveaux tranſports de joie.

Une femme ſemblable, qui peut ne pas l'admirer ! qui peut ne pas l'eſtimer, ne pas la chérir !

Heureux le fils d'une telle mere ! heureux le mari qui poſſéde ſon cœur ! heureux l'Etat qui en réuniroit un grand nombre de pareilles !

Pourquoi ce bonheur n'arriveroit-il pas à la France ? Que la Faculté ſeroit ſatisfaite, qu'elle ſeroit glorieuſe, ſi, par le choix du ſujet qu'elle a propoſé dans ſon Programme, elle parvenoit à reveiller dans les cœurs la tendreſſe maternelle envers les enfans, & à faire revivre parmi nous, les mœurs antiques & les louables coutumes de ces anciens Germains (nourris, au rapport de Tacite, par leurs propres meres) de qui nous faiſons gloire de tirer notre origine !

Si notre ſexe en a conſervé la valeur & le courage, pourquoi ferions-nous à l'autre ſexe l'injuſtice de lui croire moins de vertus & de courage?

Si la gloire, que l'on acquiert par les armes, n'eſt pas ſon apanage naturel (quoiqu'on en trouve dans nos faſtes d'illuſtres exemples), il eſt une gloire qui lui appartient plus particulierement, qui nous eſt infiniment plus précieuſe, celle de nous former des Héros & des hommes diſtingués juſques dans les ordres les plus ſubalternes.

Croira-t-on des Françoiſes aſſez inſenſibles à la gloire pour refuſer de ſe prêter à quelques légeres peines que l'on rencontre, toujours inévitablement, dans la route qui y conduit?

Voilà, MESSIEURS, quelle étoit l'intention, quel étoit l'eſprit de la Faculté, lorſqu'elle a invité les Auteurs à raſſembler ſous un ſeul point de vue, dans une Diſſertation, les avantages phyſiques, moraux & politiques que produira le rétabliſſement de l'uſage de nos ancêtres, lorſque les meres allaiteront leurs propres enfans, & le bien qui en réſultera pour eux, pour les meres elles-mêmes & pour la Nation.

De quatre Mémoires, ſur ce ſujet, que la Faculté a reçus, trois ſont en françois, un en latin.

Ce dernier écrit élégamment, d'une ſtyle fleuri, plein d'amenité renferme de l'érudition & des réflexions judicieuſes; mais l'Auteur s'eſt étendu ſur des détails de théorie, connus des Savans & inutiles pour les perſonnes qu'il eſt intéreſſant de perſuader. Il s'eſt jetté dans une diſſertation abſtraite de métaphyſique, ſur les influences réciproques de l'ame & du corps, dont il ſuffiſoit de faire connoître les effets, pour ſatisfaire à la Queſtion propoſée.

Des trois autres Ecrits François, deux ſe ſont encore plus éloignés de l'eſprit de la Faculté. L'un eſt entré dans le détail effrayant de tous les maux auxquels s'expoſe toute mere qui ne nourrit pas ſon enfant, & du traitement qui leur convient. L'autre perdant également de vue, la queſtion telle que la Faculté l'a propoſée, dicte des loix de pratique à la mere qui ſe propoſe de nourrir, plus capables d'en détourner celle

qui ſe prête avec plaiſir à ce louable miniſtere, que d'y diſpoſer celle qui en a déjà de l'éloignement.

Heureuſement, MESSIEURS, l'Auteur du quatrieme Mémoire nous dédommage amplement des écarts des trois précédens. Lui ſeul a ſenti quel étoit le vrai but que ſe propoſoit la Faculté. Il a bien conçu qu'il falloit tendre à perſuader plutôt qu'à convaincre, & que ce n'étoit ni par la peinture, ni par la menace des maux les plus affreux que l'on ſe fait gloire de braver (parce que chaque individu eſpere toujours d'être épargné), qu'on pouvoit ſe flatter de parvenir à cette heureuſe réforme. Il va droit au cœur. Il ne s'occupe que de réveiller cette délicateſſe de ſentimens, cette tendreſſe ſi délicieuſe, que la nature elle-même ſemble avoir pris un plaiſir particulier à verſer avec profuſion dans le cœur des perſonnes du ſexe, pour la conſervation des humains & pour leur félicité.

Il ne leur diſſimule pourtant point les maux que cauſe au nouveau né, le changement bruſque & ſubit d'une nourriture qui n'eſt plus analogue à celle qu'il recevoit dans le ſein de ſa mere. Il ne cache point à la mere (qui, ſans aucune raiſon légitime, refuſe d'allaiter ſon fruit, comme ſi elle avoir regret de lui avoir donné la vie), les dangers auxquels elle s'expoſe par ce refus, & qu'elle ne peut imputer qu'à elle-même comme une juſte punition de ſon inſenſibilité.

Mais il inſiſte fortement ſur les douceurs infinies que goûtent celles qui ſe conformant au vœu de la Nature, ſe livrent gaiement à ces ſoins maternels.

Il ne fait pas moins, à la mere, qui entreprend de nourrir, l'honneur des qualités morales qu'elle a l'avantage d'inſinuer la premiere, & du privilege qu'elle a de faire germer, dans un cœur pur & dans une ame encore innocente, des principes de vertus.

Ce premier ſourire ſi charmant, ſi délicieux pour une mere qui le recueille la premiere, & qu'on a vû quelquefois attendrir le cœur d'une mercenaire, n'eſt-il pas (quoique l'effet de la pure Nature) un ſentiment non équivoque de ſenſibilité & de reconnoiſſance des careſſes & des ſecours que l'enfant a reçus de ſa mere. En eſt-ce moins une vertu

naiſſante qui, cultivée par les attentions & les complaiſances d'une mere affectionnée, en annonce bien d'autres qui la dédommageront un jour amplement des peines qu'elle ſe ſera données pour former à l'Etat un généreux & un vertueux Citoyen, utile à ſa Patrie.

Notre Auteur ne réfute pas avec moins de force & d'énergie les ridicules prétextes & les fauſſes excuſes dont on cherche à autoriſer la prétendue néceſſité des nourrices étrangeres. Diſons mieux & rendons plus de juſtice aux femmes! prétextes que par fois on leur ſuggere, & que ſouvent on inſinue à beaucoup d'entr'elles qui s'acquitteroient avec plaiſir de ce devoir ſacré envers leurs enfans, ſi on leur en laiſſoit la liberté, & ſi l'on n'emploioit pas inconſidérement toutes ſortes de ſtratagêmes & de moyens pour leur faire illuſion.

Puiſſe ce Mémoire intéreſſant procurer en France cette heureuſe révolution!

Les races des Héros ne courront point riſque d'être abâtardies par le mêlange impur du ſang d'une nourrice groſſiere & dénaturée, qui pour un vil intérêt, vend elle-même l'unique ſubſtance qui devoit faire la nourriture de ſon propre fils.

On ne ſera plus dans le cas de ſuſpecter la fidélité, ni de redouter la perfidie d'une nourrice qui n'a que trop de facilité pour ſubſtituer, quand elle le voudra, ſon propre enfant à un héritier légitime, qui lui a été confié avec la plus étonnante ſécurité. GRANDE ET IMPORTANTE conſidération qui mérite peut être plus d'attention que l'on n'a coutume d'y en apporter.

MM. les Commiſſaires de la Faculté ont unanimement jugé ce Mémoire très-digne du Prix & le lui ont décerné.

La Faculté a adopté & confirmé le Jugement de ſes Commiſſaires.

Les Auteurs des autres Mémoires s'étant écartés du ſujet & s'étant étendus ſur des objets étrangers, on n'a point cru devoir donner d'*Acceſſit.*

L'Epigraphe du Mémoire couronné eſt :

VIR ET UXOR LIBEROS COMMUNITER PROCREANT,
NON ITEM COMMUNITER EDUCANT.
Sed in eis propria ſunt, hujus & illius, adjumenta.
ALERE MATRUM EST,
ERUDIRE PATRUM.

Libr. œconom. CAP. 7.

DISCOURS

DISCOURS

Sur la Queſtion pour le Prix de 1780,

Par M. LEVACHER DE LA FEUTRIE, *Doyen.*

MESSIEURS,

IL en eſt du corps humain comme des corps politiques. Nos plus mortels ennemis ne ſont pas toujours hors de nous. Le principe de l'exiſtence eſt celui de l'anéantiſſement, & la condition de vivre emporte avec elle la néceſſité de mourir. Envain la Nature nous paroît riche & bienfaiſante dans les préſens qu'elle nous fait pour l'entretien de nos jours ; ſes préſens les plus précieux ne ſont pas exempts de dangers, & l'aliment le plus ſûr a ſon action pernicieuſe. Les ſubſtances les plus nutritives doivent, pour être utiles, ſubir en nous un travail qui nous détruit à la longue ; elles y apportent ſouvent une foule d'ennemis, dont l'activité devient bientôt d'autant plus funeſte, qu'ils ſont, comme nous-mêmes, animés par l'amour de leur être, & par l'intérêt de leur conſervation.

Beaucoup d'animaux ſont ſujets aux vers. Certains Naturaliſtes prétendent même qu'il en eſt, chez qui ces inſectes paraſites ſont naturels. Mais, s'ils ont raiſon ſur ce point, on ne peut pas dire la même choſe de l'eſpece humaine. Quelles que ſoient la nature & la forme des vers, ils ſont toujours contre nature chez nous ; & quel que ſoit le lieu de notre corps où ils naiſſent & ſe cantonnent, ils n'en cauſent pas moins dans toute l'économie animale, les ſymptômes les plus effrayans, les accidens les plus cruels, & ſouvent une mort d'autant plus affligeante, que la cauſe en paroît d'ordinaire moins difficile à connoître & à détruire.

Au ſurplus, MESSIEURS, des différentes parties du corps qui peu-

vent recéler des vers, il n'y en a peut-être pas une où quelque obſervateur attentif n'en ait rencontré. On en a vu dans le foie, dans les canaux biliaires, dans le pancréas, dans les reins & dans la veſſie, dans le péricarde, dans le cœur, dans les ſinus du crâne, oſſeux & veineux, dans les oreilles & dans les organes de la vue. Mais il n'eſt point de lieu où l'on en trouve plus fréquemment que dans les viſceres de la digeſtion qu'on nomme les *premieres voies*. Rien n'eſt plus ordinaire que de voir, après la mort, l'eſtomac & les inteſtins farcis de vers & de ſémences vermineuſes. Combien de fois n'a-t-on pas trouvé ces parties gonflées, enflammées, gangrenées, rongées, percées par ces terribles animaux?

Cependant l'Art n'a jamais négligé d'étudier cette cauſe de nos maladies. Il n'y a point de Médecin qui ne ſe ſoit appliqué à connoître l'exiſtence des vers dans le corps de l'homme, & la ſérie des remedes, propres à tuer & à chaſſer les vers, eſt ſi grande, que dans chaque village, il n'eſt preſque perſonne qui n'ait le ſien. Mais, tandis que les uns & les autres en vantent l'énergie & l'infaillibilité, les vers qui les bravent, moiſſonnent la plupart des nourriſſons que l'on y allaite, & quelquefois les hommes les plus robuſtes.

Ce n'eſt donc pas ſans raiſon, MESSIEURS, que la Faculté de Médecine éleve aujourd'hui de nouvelles Queſtions ſur les vers, & qu'elle les propoſe pour le ſujet du Prix de l'année 1780 à la diſcuſſion la plus refléchie. Vous voyez combien elles ſont intéreſſantes; les voici maintenant exprimées, ſelon le vœu de la Faculté.

1°. *Y a-t-il des ſignes certains de la préſence des vers, ſoit dans l'eſtomac, ſoit dans le canal inteſtinal?* 2°. *Quels ſont ces ſignes?* 3°. *Quand la préſence de ces inſectes eſt-elle dangereuſe?* 4°. *Quels ſont les moyens curatifs dans les différentes circonſtances?*

Le Prix ſera proclamé dans la Séance publique de l'année prochaine.

EXPOSÉ

Des Jugemens portés par la Faculté, ſur les rapports de ſes Commiſſaires. *

LE reſpectable Fondateur de cette Séance nous a impoſé l'obligagation de vous rendre compte de nos travaux, dans le cours de chaque année. Nous nous conformons avec d'autant plus de plaiſir à ſes volontés, qu'elles nous fourniſſent l'occaſion de remplir un de nos devoirs les plus chers & les plus eſſentiels, celui d'éclairer nos concitoyens ſur des objets qui intéreſſent ſpécialement leur conſervation, l'unique & véritable but de nos études, de nos veilles & de nos travaux. Parmi ces travaux, il en eſt qui tiennent à nos occupations académiques ; & il en eſt d'autres qui, plus directement liés à la pratique, ſont d'une utilité plus préſente, & dès-lors plus précieuſe. Tels ſont les Jugemens, portés par la Compagnie entiere, ſur des remedes nouveaux, ſur des découvertes & des projets relatifs à la ſanté. C'eſt des Jugemens de cette natute que nous allons vous préſenter un abrégé le plus ſuccint qu'il nous ſera poſſible.

1°. Dès 1768, les particuliers qui, ſous l'autorité du Parlement, propoſerent de diſtribuer dans cette Capitale, une eau épurée, avoient ſoumi, à l'examen de la Faculté, leur Machine établie à la pointe de l'Iſle St-Louis, & le procédé qu'ils employoient pour purifier l'eau. La Faculté nomma des Commiſſaires ; &, ſur leur rapport, approuva cette entrepriſe. En 1778, ces Entrepreneurs avoient réſolu de garnir leurs réſervoirs d'une lame de plomb. Quelques Chymiſtes repétant ce que l'on avoit dit long-tems avant, ſur les maux cauſés par la diſſolution de ce métal, mêlée à nos boiſſons, dans nos nourritures, ou portée avec la ſalive dans l'eſtomac, avoient répandu une allarme ſi grande & ſi générale parmi le peuple, que l'on regardoit l'eau, qui

* Par M. DESESSARTZ, Ex-Doyen & Cenſeur.

auroit séjourné dans ces réservoirs, comme un poison funeste, & les citoyens, qui en auroient bû, comme infailliblement exposés aux horreurs de la colique de plomb. Envain les Commissaires nommés par la Compagnie, & la Compagnie elle-même, opposerent à ces craintes chimériques, les raisons les plus décisives, déduites 1°. de la nature de la chaux qui se forme, au bord des cuvettes de plomb, à l'endroit où l'eau cesse de les toucher, & qui est insoluble dans ce fluide pur: 2°. De la quantité infiniment petite de cette matiere, comparaison faite avec le volume d'eau qui se renouvelle à chaque instant, & se divise en fractions très-petites; 3°. Enfin, de l'exemple de tous les réservoirs établis dans les différens quartiers de la ville, dans les grandes maisons, dans les couvens. Tous sont doublés de plomb, sans que l'on se soit encore apperçu, nous ne disons pas d'une mortalité, mais de maladies dépendantes des effets de ce métal. Les Entrepreneurs n'oserent pas braver ces vaines terreurs. Leur docilité auroit peut-être dû les garantir de nouvelles difficultés; il en fut tout autrement. On leur opposa, & déjà l'on avoit prévenu un grand nombre des citoyens, que la méthode adoptée de faire passer l'eau à travers le sable, la dépouilloit de l'air qu'elle doit contenir pour être bonne, que les matieres, qu'elle traversoit, la dépouilloient aussi de ses sels; enfin que, parmi ces matieres, il se trouvoit des pierres calcaires qui la chargeoient de principes nuïsibles. Quelque frivoles & ridicules que fussent ces reproches, le devoir des Commissaires étoit d'opposer la vérité à l'erreur. Ils soumirent l'eau filtrée à toutes les épreuves nécessaires, physiques & chymiques, & établirent sa pureté & sa bonté sur des faits si évidens, que la Faculté ne balança pas à l'approuver. Enfin, au mois de Juillet de cette année, les Commissaires ont encore visité, examiné: & la Faculté a confirmé l'approbation qu'elle avoit donnée à cette Machine, portée aujourd'hui au plus haut degré de perfection.

2°. Une autre Compagnie de citoyens avoit, à l'exemple du célebre M. de Chamousset, formé le projet d'une Infirmerie publique, où l'on auroit reçu & traité des particuliers, à un prix modique pour chaque jour. La Faculté, consultée, députa quatre Docteurs qui, avec le

Doyen, ſe rendirent au Gros-Caillou, où cet établiſſement étoit fixé. Ils examinerent la diſpoſition des chambres où les malades devoient être placés, des ſalles pour les bains, ou deſtinées à l'adminiſtration d'autres remedes, mais ſur-tout les réglemens que l'on ſe propoſoit d'y faire obſerver, & qui leur parurent rédigés à l'avantage des malades.

3°. Quatre autres Commiſſaires ont été également envoyés à la grille de Chaillot pour apprécier les plaintes formées par les habitans de ce bourg, contre l'entrepriſe de MM. Perier, freres. Le motif de ces plaintes, conſigné dans les différentes Requêtes, étoit le danger auquel ſeroient expoſées la ſanté & la vie de la plupart de ces citoyens, ne reſpirant plus qu'un air chargé de la fumée du charbon de terre, que leſdits Perier doivent brûler pour faire jouer leurs pompes; fumée que les plaignans taxoient d'être formée par des vapeurs ſulfureuſes, bitumineuſes & vitrioliques. Une connoiſſance exacte du local, de la diſtance des fourneaux aux maiſons les plus voiſines, de la vraie nature de cette fumée, & ſur-tout l'exemple des villes, des atteliers qui font un uſage habituel de ce charbon, ſans que cependant la ſanté de ceux qui les habitent en ſoit altérée, n'ont pas permis à la Faculté d'accueillir ces plaintes. Elle avoit été conſultée par M. de Caumartin, Prevôt des Marchands, & elle a remis ſon Jugement à ce Magiſtrat, dont le zele, pour l'embéliſſement & l'approviſionnement de cette Capitale, ne lui permet pas d'oublier ce qu'il doit aux particuliers en, procurant le bien général.

4°. L'expérience ſeule peut prononcer ſur la bonté, l'inſuffiſance & le danger des remedes. Jamais la Faculté n'a connu d'autres regles, toutes les fois qu'elle a eu à porter un jugement ſur des moyens nouveaux de guérir. Le ſieur Fowler, Anglois, lui a préſenté une Poudre, dont il ſe dit l'inventeur, & à laquelle il attribue la propriété d'arrêter les hémorragies externes. Il a demandé, qu'en préſence des Commiſſaires, il en fût fait des expériences ſur des animaux. C'eſt le ſeul eſſai qui ſoit permis. Quoique les premieres n'aient pas été heureuſes, parce qu'elles étoient faites par le ſieur Fowler qui n'eſt pas Chirurgien, les Commiſſaires ont conſenti à en tenter de nouvelles; & M. Deſ-

champs, M.e en Chirurgie, auſſi ſavant Anatomiſte que ſage Praticien, a bien voulu ſeconder leur zele. Sous ſa main le ſang a été arrêté par l'application méthodique de cette Poudre ſur cinq chiens; à l'un, après l'amputation de la cuiſſe, & aux quatre autres, après l'ouverture d'une artère crurale, à peu de diſtance de ſa ſortie du ventre. Trois de ces animaux ont été parfaitement guéris, & ſe portent encore très-bien. Un d'entr'eux a ſouffert ſucceſſivement l'ouverture des artères crurales, droite & gauche.

Si deux ſont morts, ce n'eſt point par l'effet de l'hémorragie qui n'a plus eu lieu après l'application de la poudre.

Quelques témoins de ces expériences ont prétendu que les effets apparens de cette poudre étoient équivoques, parce qu'il étoit démontré, par des faits réitérés, que tout chien à qui on ouvriroit l'artère, comme on venoit de le faire, abandonné enſuite à lui même, guériroit après avoir, à la vérité, perdu beaucoup de ſang & eſſuyé des ſyncopes.

Pour répondre à cette objection, ou a ouvert l'artère d'un chien de deux pieds dix pouces. L'ouverture étoit d'une ligne & demie. Le chien, laiſſé à lui-même, eut une ſyncope qui dura dix à onze minutes, après avoir perdu près de deux livres de ſang. Revenu de cette ſyncope, il fit un léger mouvement, le ſang recommença à couler; à peine en fut-il ſorti une demi-livre, que l'animal retomba dans une nouvelle ſyncope qui fut ſuivie de mouvemens convulſifs & de la mort.

Nous conviendrons, ſi l'on veut, que les ſuccès ſur les animaux n'autoriſent pas rigoureuſement à conclure qu'ils ſeront les mêmes ſur les hommes; mais on ne peut pas nous refuſer qu'ils établiſſent au moins une forte préſomption, capable d'enhardir un homme inſtruit & prudent. Déterminé par ces faits, M. Deſchamps a employé la poudre du ſieur Fowler, ſur une femme à qui il venoit d'extirper une glande ſchirreuſe & très-volumineuſe ſous la machoire. Quoique l'artère laringée qui avoit été coupée fournît beaucoup de ſang, il fut promptement arrêté. L'on ne peut pas attribuer cet effet à la compreſſion; les Anatomiſtes ſavent que le lieu n'en permet qu'une médiocre.

Ces expériences heureuſes ont déterminé la Faculté à prononcer

que ce nouveau moyen, administré par les Maîtres de l'Art, pouvoit être très-avantageux.

Son jugement a été confirmé par un succès complet de l'usage de cette poudre, sur un malade à qui on avoit été obligé de couper la jambe, à l'Hôpital de la Charité, les derniers jours de Septembre.

La Faculté conserve dans ses archives, sous le sceau du secret, la composition de cette poudre, que son Auteur a communiquée à ses Commissaires.

5°. Les bons effets des bas de peau de chien, préparés par le sieur Robert, étoient connus. Un citoyen, qui leur a de très-grandes obligations, craignant qu'après la mort du sieur Robert, la préparation de ces peaux ne fût pas aussi fidelle, en a acheté la recette de ses héritiers. Son amour pour l'humanité l'avoit déterminé à rendre cette recette publique; mais il a desiré s'assurer avant si son exécution produiroit le même effet qu'entre les mains de son premier possesseur. Il l'a confiée à M. Cosnier notre confrere, & l'a chargé de demander des Commissaires qui préparassent le baume, en oignissent des peaux de chiens & en suivissent les effets sur des malades. Toutes les épreuves ont confirmé que le baume étoit véritablement celui que le sieur Robert tenoit de M. Fagon, Membre de la Faculté & premier Médecin de Louis XIV, & qu'il avoit employé pendant quarante ans sous les yeux de plusieurs Médecins. Pour remplir les vûes du généreux citoyen qui en a fait l'acquisition, la Faculté a fait imprimer la recette, & l'a envoyée à tous les maîtres Apothicaires de cette ville, à qui, seuls, la préparation & la vente de ces compositions doivent être confiées.

6°. Nous rendons sincérement hommage au zele des Chymistes de nos jours, nous applaudissons avec plaisir à leurs travaux & aux découvertes dont ils enrichissent la Physique, les Arts & la Médecine; mais si les Savans qui ont cultivé la Chymie avant ce siécle, ont été blâmés d'avoir tenu cachées, sous un voile mistérieux, leurs opérations; ne peut-on pas reprocher à quelques-uns de ceux qui se livrent à la même étude, un peu trop de précipitation à publier les phénomènes qu'ils ont observés & à les donner comme des principes.

Les premiers ont retardé les progrès de leur Art, ils nous ont peut-être privés de remedes efficaces, par leur réſerve à communiquer le réſultat de leurs travaux ; mais cette même reſerve à garanti leurs contemporains d'une multitude d'abus & d'erreurs. Il eſt au contraire démontré, par une expérience malheureuſe, que la facilité avec laquelle on affecte aujourd'hui de répandre même parmi le peuple les découvertes que font quelque Chymiſtes, les conſéquences qu'on en tire, & les applications que l'on en fait, ſurtout celles qui intéreſſent la ſanté des Citoyens, il eſt, dis-je, démontré que cette publicité indiſcrette a donné naiſſance à beaucoup de faux raiſonnemens, à de vaines terreurs, & à une conduite ſouvent meurtriere. Sans vous rappeller MM. les malheurs produits par l'uſage inconſidéré de l'alkali fluor, que l'on a vanté pour les aſphixies, & que le Citoyen ignorant, mais trompé par ces éloges, emploie indiſtinctement dans les apoplexies, dans les vertiges, dans les ſyncopes quel qu'en ſoit la cauſe, nous nous bornerons au fait ſuivant.

Dans une Ville conſidérable de ce Royaume, il s'eſt élevé des ſoupçons que les braſſeries pouvoient être dangereuſes pour leurs voiſins. Quel autre fondement ces ſoupçons ont ils pu avoir, ſinon la terreur qu'a repandue la doctrine du gas méphytique, de l'air fixe qui s'échappe des ſubſtances en fermentation, ſpiritueuſe ou putride. Cette vapeur ſubtile, ce *gas* ſuffoque & tue l'animal qui y eſt plongé. Ces faits étoient connus, mais ils ne l'étoient que des Phyſiciens, & de ceux qui par état ſont occupés dans les braſſeries ou dans les ſelliers ; il n'étoit pas même néceſſaire que d'autres en fuſſent inſtruits. Depuis que des expériences faites & publiées avec éclat ont montré aux Citoyens de tous les ordres, des moineaux périſſant en un inſtant dans l'air méphytique, on n'a plus entendu parler que des dangers qui menaçoient tous ceux qui ſeroient expoſés à ſon action ; les cuves des braſſeurs, les tonneaux, où la bierre fermente encore, en contiennent & fourniſſent une très-grande quantité ; on n'eſt donc pas en ſureté dans le voiſinage des braſſeries, a-t'on dit. L'odeur qui en exale, frappe vivement l'odorat, elle annonce donc une vapeur méphytique : donc il eſt im-

portant

portant pour les Citoyens d'éloigner ces attelliers de toute autre habitation. A ces raiſonnemens, il ſuffiſoit ſans doute d'oppoſer la ſanté robuſte des hommes qui travaillent la bierre, qui environnent perpétuellement les cuves, qui vivent au milieu des tonneaux, les rempliſſent, les ferment, chez qui jamais on n'a obſervé aucune maladie dépendante de leur travail. Mais les Commiſſaires, chargés par la Faculté de répondre à la Requête qui lui avoit été préſentée, ont cru devoir examiner tout ce qui dépend du travail du Braſſeur, afin de ne laiſſer aucun ſubterfuge aux enthouſiaſtes. Ils ont ſuivi l'orge, & les ingrédiens qu'on lui aſſocie, dans toutes les opérations qu'on leur fait ſubir depuis qu'ils ſont apportés à la Braſſerie, juſqu'à l'endroit où ils ſont dépoſés comme matieres inutiles & a rejetter. Ils ont meſuré l'expanſion du gas; & les recherches les plus ſcrupuleuſes les ont conduits à conclure que les habitans des maiſons voiſines, & même contiguës des Braſſeries, n'avoient rien à craindre de leur voiſinage; que pour ſe garantir de l'odeur déſagréable des reſidus, il ſuffiſoit de les enlever & de les dépoſer dans des endroits éloignés.

7°. Après l'argent, le cuivre eſt, pour la fabrique des uſtenciles de cuiſine, le plus ſolide & le plus léger de tous les métaux; mais attaquable par les acides, même les plus doux, par les ſubſtances graſſes & huileuſes, il devient un poiſon funeſte & communique ſa qualité délétére aux alimens ſoit ſolides, ſoit fluides. C'eſt pourquoi les Médecins ont toujours averti leurs concitoyens de bannir de leurs cuiſines les caſſeroles & autres vaſes faits de ce métal nud, & même d'être toujours ſur leurs gardes en l'emploiant revêtu d'un étamage, qui trop mince & trop tendre s'uſe aiſément, & laiſſe promptement à découvert le métal dangereux. La néceſſité de ſuivre ces préceptes eſt démontrée avec une abondance de preuves auſſi victorieuſes, que propres à exciter un effroi ſalutaire, dans une theſe de M. François Thierry, en 1749, inſérée par M. Haller dans ſa collection.

Dans ces dernieres années, le Gouvernement, ſans ceſſe attentif à tout ce qui peut aſſurer la conſervation des Sujets du Roi, & allarmé, au tableau qui lui fut préſenté des malheurs occaſionnés par le verd-

de-gris, même dans l'uſage des vaiſſeaux de cuivre étamés, à encouragé les Artiſtes à s'occuper des moyens de fournir à nos cuiſines des uſtenciles incapables d'altérer les alimens & de les convertir en poiſon. Les tentatives faites par les Arriſtes, & même par des Savans diſtingués ſont étrangeres à cette Séance ; nous ne devons vous entretenir que des inventions ſoumiſes au jugement de la Faculté.

La Dame Dumazis lui a apporté un alliage d'un blanc très-brillant, qui s'étendoit facilement ſur le cuivre & ſur le fer, ſans autre interméde que la chaleur du feu, & qui s'incorporoit très-bien avec ces métaux ; mais les épreuves auxquelles les caſſeroles qui en étoient étamées furent ſoumiſes, y découvrirent des défauts trop importans pour qu'il pût être admis. Ces défauts étoient ſur-tout une très-grande facilité à être attaqué & diſſous par les acides, les ſubſtances aigres, à ſe bourſouffler & à ſe fondre lorſqu'il étoit expoſé à un feu actif, tel cependant que l'exige la préparation de certains ragoûts. Ces défauts dépendoient ſur-tout de la portion de zinc qui entroit dans cet alliage.

Docile aux jugemens des Commiſſaires, la Dame Dumazis a cherché une nouvelle combinaiſon, & a préſenté un alliage différent du premier ; elle n'a point fait un myſtere des ſubſtances dont cet alliage étoit compoſé ; elle a dépoſé ſon ſecret entre les mains des ſeuls Commiſſaires. Il n'eſt point d'épreuves auxquelles cet alliage n'ait été ſoumis pour reconnoître ſa ſalubrité, ſa ſolidité & toutes les autres qualités qui doivent être de quelque conſidération dans la préparation des alimens. On l'a mis continuellement en parallelle avec l'étamage ordinaire, & l'on a fait toutes ſortes de ragoûts dans des caſſeroles revêtues de l'un & de l'autre étamage. Cette comparaiſon a été toute entiere à l'avantage de celui propoſé par la Dame Dumazis.

C'eſt pourquoi, en ſuppoſant la néceſſité de ſe ſervir de vaiſſeaux de cuivre, la Faculté a adopté ce nouvel étamage, comme plus avantageux que ceux employés juſqu'à ce jour.

8°. Le Public étoit déjà inſtruit que le ſieur Doucet, Fondeur à l'Aigle, avoit trouvé un alliage métallique, dont il faiſoit des caſſeroles & autres uſtenciles de cuiſine. Le zinc formoit la majeure partie de

cette compoſition; l'Auteur en avoit prévenu; pluſieurs particuliers avoient adopté ſes caſſeroles, & atteſtoient que, pendant un longtems de leur uſage, ils ne s'étoient jamais apperçus du moindre accident que l'on pût leur attribuer. Mais des Savans, d'une réputation faite, annonçoient que le zinc avoit toujours été regardé comme un métal dangereux; & inſpirèrent des craintes. Le ſieur Doucet s'adreſſa alors à la Faculté, lui préſenta ſes caſſeroles & des certificats de Médecins, de Chirurgiens, d'Apothicaires & de perſonnes du premier rang. Sa demande avoit pour objet principal, d'examiner & de juger ſi, en effet, ſes caſſeroles pouvoient être dangereuſes.

Les expériences de tous les Chymiſtes, & celles que firent les Commiſſaires, annoncent, à la vérité, que le zinc dont ces caſſeroles ſont compoſées, au moins pour la plus grande partie, eſt aiſément diſſous par les ſubſtances acides, aigres, ou qui commencent à tourner à l'aigre, & que la portion diſſoute forme, avec ſon diſſolvant, un ſel métallique; elles montrent auſſi, qu'à la partie de la caſſerole que la liqueur ceſſe de toucher, il ſe forme une chaux, une rouille. Mais ce ſel, cette chaux métallique ſont-ils de véritables poiſons, dont une certaine quantité puiſſe cauſer des dérangemens dans la ſanté? Telle étoit la queſtion importante que les certificats, donnés au ſieur Doucet, paroiſſoient déjà réſoudre à ſes yeux; mais cette ſolution étoit inſuffiſante pour une Compagnie qui s'eſt fait une loi de ne décider que d'après des expériences certaines, & faites par ceux de ſes Membres qu'elle en a chargés. Il fallut donc recourir aux eſſais ſur les animaux. On choiſit, à cet effet, une chienne & ſon petit qu'elle allaitoit encore, & deux jeunes lapins. On ſe pourvut d'une certaine quantité de la chaux retirée des caſſeroles, du ſel fait avec la ſubſtance de ces vaſes & du vinaigre, & par comparaiſon du ſel aceteux de zinc. Pendant quarante jours, on a mêlé à la nourriture des quatre animaux, les ſubſtances dont nous venons de parler. Les deux lapins ont conſommé deux gros & demi de rouille ou chaux, ſix gros du ſel formé avec l'alliage, & un gros dix-huit grains de ſel acéteux de zinc.

La chienne & ſon petit, un demi gros de rouille, ſix gros de ſel &

deux gros de ſel acéteux de zinc. Ces quatre animaux ſe ſont bien portés, ont pris de l'embonpoint ; leurs forces n'ont éprouvé aucun accident, & jamais ils n'ont refuſé leur nourriture, quoiqu'on augmentât de tems en tems la doſe des mélanges.

M. de la Planche, craignant qu'on opposât à ces preuves, certains faits généralement reconnus, qui prouvent que les animaux peuvent prendre impunément des ſubſtances qui ſont de vrais poiſons pour les hommes, n'a pas héſité de tenter ſur lui-même l'effet de ces ſels de zinc, non-ſeulement en mangeant des ragoûts préparés dans les caſſeroles du ſieur Doucet, ce qu'ont auſſi fait pluſieurs perſonnes de ſa connoiſſance, mais en prenant à des doſes graduées, pendant onze jours conſécutifs, ſix gros de vinaigre bien ſaturé de l'alliage. Ces ſix gros fourniſſent un gros de matière ſaline : doſe ſi conſidérable que quand on prépareroit, en onze jours, onze ſauces piquantes avec des acides, il ſeroit preſque impoſſible que celui qui les mangeroit toutes en prît une auſſi grande quantité. M. de la Planche n'a reſſenti, ni pendant ces épreuves, ni depuis, aucune altération dans ſa ſanté. Le ſeul déſagrément qu'il ait éprouvé, c'eſt la ſaveur âpre, ſtiptique & nauſéabonde qu'avoit ce vinaigre, étendu dans un peu d'eau fraîche.

La Faculté, après un rapport exact du travail de ſes Commiſſaires, a jugé que les expériences qu'ils ont faites, & ſur-tout celles de M. de la Planche, doivent raſſurer ſur les craintes que pourroient inſpirer la petite portion de chaux ou de ſel de zinc, dont les alimens acides ou aigres ſe chargent dans l'alliage du ſieur Doucet, qui n'a rien des dangers du cuivre, ne ſe laiſſe pas miner par la rouille, comme le fer, & dont, par conſéquent, les citoyens n'ont rien à redouter de vraiment préjudiciable à la ſanté.

Nous ne vous préſentons, MESSIEURS, que le réſultat des expériences exécutées par les Commiſſaires, dans les différens examens, dont ils ont été chargés. Les détails, quelqu'intéreſſans qu'ils ſoient, demanderoient une narration trop longue ; car, la Faculté, aux frais de laquelle ces expériences ſont faites, n'en limite jamais le nombre, & ne connoît plus ſa pauvreté, quand il eſt queſtion de la ſanté & de la vie des hommes.

RAPPORT

SUR LES THESES,

Soutenues par MM. les Bacheliers.*

Parmi les uſages anciens, s'il en eſt qui doivent échapper aux efforts, toujours renaiſſans, de l'amour de la nouveauté, ſans contredit, ce ſont ceux que des Compagnies ſavantes, éparſes dans un vaſte Empire, ont adoptés uniformement, & religieuſement obſervés pendant pluſieurs ſiécles, même au milieu des révolutions auſſi rapides qu'étonnantes des mœurs & des uſages en tout genre, & malgré les changemens opérés dans les ſciences qu'elles profeſſent, & aux progrès deſquelles elles conſacrent tous leurs travaux. Tel eſt, Messieurs, l'uſage de ſoutenir des Theſes dans nos Ecoles, que cependant des hommes, jaloux de paroître au-deſſus de leur ſiécle & d'y faire époque, ont, de tems en tems, eſſayé de décrier en le couvrant de ridicules, afin d'en préparer plus ſûrement la proſcription.

M. Malouin avoit entendu toutes les raiſons prétendues victorieuſes de ces réformateurs; mais, réduiſant à leur juſte valeur des critiques, dont ſouvent toute la force ne conſiſte que dans l'amas d'expreſſions injurieuſes, il étoit bien éloigné de regarder les diſcuſſions, qu'entraînent l'attaque & la défenſe d'une Thèſe, comme les reſtes barbares d'une vieille & ſtupide méthode d'enſeigner, qui, forçant l'eſprit à des arguties minutieuſes, énerve le génie & eſt plus propre à épaiſſir les ténebres, dont la vérité eſt enveloppée, qu'à les diſſiper. Au contraire, perſuadé que jamais les malades ne ſont plus en droit d'attendre des ſecours efficaces, que lorſqu'ils ſont aſſez heureux pour remettre leur

* Par M. Desessartz, Ex-Doyen & Cenſeur.

ſanté & leur vie entre les mains d'un homme accoutumé à voir froidement, à diſcerner avec juſteſſe & à ne conclure qu'après avoir vu, peſé tout ce qui s'offre à lui, & y avoir puiſé ſon jugement, il penſoit que l'Univerſité & les Facultés, qui la compoſent, avoient rendu & rendoient chaque jour, un ſervice important à l'humanité, en forçant leurs éleves à ne conſidérer qu'un ſeul objet à-la-fois, à l'examiner ſur toutes ſes faces avantageuſes ou contraires, à l'épuiſer avant de l'admettre ou de le rejetter; enfin, à ne décider que conformément aux regles d'une Logique ſévere, ſuivant cet axiome journellement dans la bouche de l'illuſtre M. Ferrein : *Qu'on n'étoit bon Médecin qu'autant qu'on étoit bon Logicien.*

Cet avantage eſt celui que procure la forme d'Acte probatoire dont nous parlons : en effet, chaque Thèſe ne doit préſenter qu'une propoſition: tout, dans ſon contenu, doit tendre à la développer & à la prouver, ſoit qu'elle contienne une vérité que ſon Auteur veut établir, ſoit qu'elle ait pour but de détruire une erreur. Du choc des opinions contraires, avancées dans le cours de la diſpute, & parées de tout ce que la réalité ou la vraiſemblance ont de plus ſéduiſant, réſulte néceſſairement le triomphe & l'affermiſſement de la vérité, & l'habitude de la reconnoître. Dire qu'il n'en réſulte qu'une plus grande confuſion, c'eſt ſuppoſer un abus qui n'auroit ſon principe que dans l'oubli de la méthode, & non dans la méthode elle-même.

Un grand nombre de Theſes, ſoutenues dans nos Ecoles, juſtifieroit mieux l'excellence de cette inſtitution académique qu'une froide diſcuſſion. Mais je dois me borner à celles que MM. les Bacheliers ont compoſées depuis le mois de Novembre 1778.

Quoiqu'il ſoit démontré que, de toutes les Sciences, la Médecine eſt celle où l'imagination, qui veut ſuppléer à ce que refuſe l'évidence, porte des erreurs plus dangereuſes; cependant, il n'eſt point de ſiécle qui n'y ait vu dominer quelque ſyſtême, quelque explication, nouvelle ou rajeunie, des phénomenes de la ſanté & de la maladie. Heureux celui qui, en ſe garantiſſant du preſtige de ces fictions, ne donne pas dans un excès oppoſé, & qui, rejettant les frivoles productions, dont

l'imagination a obſcurci la Phyſiologie (cette hiſtoire fidele de la ſtructure de l'Homme, des parties qui le compoſent & des fonctions qu'elles exercent) n'a pas rejetté la Phyſiologie elle-même, en la confondant avec une théorie menſongère, & n'a pas prononcé que, pour guérir, il ne falloit que conſulter les faits recueillis par les Obſervateurs. Autant il ſeroit à craindre que l'erreur ne marquât chaque pas, fait à la fauſſe lueur d'une théorie fondée ſur les loix de la Méchanique, ſur les myſtères de la Chymie, autant on doit ſe défier de la conduite d'un Médecin, qui, n'ayant d'autre guide que le ſouvenir des faits tranſmis par la tradition ou conſervés dans les livres, reſſembleroit trop à ces Empiriques, qui, chargés d'une collection monſtrueuſe de formules & de recettes, pour toutes ſortes de maux, les emploient, moins d'après la connoiſſance de la nature, de l'eſpece, de l'état réel de la maladie, que ſur la foi du nom qu'on lui donne.

Ne croyez pas, MESSIEURS, que nous rejettons l'obſervation, cette baſe de la Médecine Hippocratique. La Faculté de Paris, toujours en garde contre ce qui n'eſt pas l'image fidelle de la nature, permet, il eſt vrai, à ſes Bacheliers d'agiter les queſtions qu'enfante l'eſprit de ſyſtême; mais jamais elle ne les conſacre par une adoption formelle, de maniere qu'on puiſſe lui reprocher, avec juſtice, d'avoir ſuivi telle ou telle hypotèſe, & d'en avoir fait la regle de ſes loix pratiques. Fidelle à la doctrine du Prince de la Médecine, elle deſire que ſes enfans ſoient ſans ceſſe obſervateurs, c'eſt-à-dire, qu'ils étudient l'Homme ſain ou malade dans l'Homme même; que, nourris de la lecture des grands Maîtres, ils ne conſervent, de leurs écrits, que le tableau fidele des fonctions de l'économie animale, de leurs rapports, des variations ou altérations qu'ils éprouvent, & de l'influence que le trouble, excité dans un organe, peut avoir ſur les autres, & par conſéquent ſur l'enſemble. Voilà la théorie qu'elle admet, & dont la premiere partie forme la premiere branche de ſon enſeignement, la Phyſiologie. C'eſt de cette théorie dont M. Mahon de Houſſai a prouvé l'utilité & la néceſſité, dans ſa Theſe, *An quò certior Phyſiologia, eò Medicina ſecurior?*

La reſpiration eſt une des fonctions les plus importantes de la vie, & dont le dérangement entraîne après ſoi plus de déſordres dans la ſanté. Cette fonction eſt-elle ſoumiſe à la volonté, ou dépend-elle davantage de la ſtructure & de la force, admirablement combinées, non-ſeulement des organes eſſentiellement deſtinés à l'exercer, mais encore de l'action méchanique des organes voiſins ? M. Fouignet de Pellegrue conclut, pour cette dernière aſſertion, & puiſe ſes preuves dans les mouvemens iſolés & réunis des différentes parties qui concourent à l'inſpiration & à l'expiration. Sa Thèſe a pour titre : *An Reſpiratio plus mechanica ſit quàm voluntaria?*

Dans l'ordre commun, l'animal ne peut vivre ſans reſpirer ; il ne peut reſpirer ſans air. Ce fluide n'exerce-t-il d'autre action que de diſtendre les véſicules pulmonaires ? Ne communique-t-il rien au ſang qui circule dans les vaiſſeaux du poumon ? Pourquoi ceſſe-t-il, au moins en partie, d'avoir ſes qualités bienfaiſantes, lorſqu'il ſort de ce viſcere ? Ces queſtions ont long-tems exercé les Phyſiologiſtes qui veulent atteindre juſqu'au développement des cauſes & de leurs effets. Leurs opinions ſont connues, & preſque toutes ont été refutées par des faits contraires ou inexplicables. Des expériences ingénieuſes, & faites avec les ſuccès les plus brillans ſur ce fluide, l'ont diviſé en deux portions également ſenſibles par les phénomenes qu'elles préſentent : l'une eſt le principe de la vie ; par ſon interméde les corps brûlent & ſont calcinés ; on lui a donné le nom d'*air déphlogiſtiqué ;* l'autre, déſigné ſous celui d'*air* ou de *gas phlogiſtiqué*, ne peut ſervir ni à entretenir la vie, ni à la combuſtion, ni à la calcination. Au contraire, l'animal qui y eſt plongé, y périt promptement ; la flâme s'y éteint. Dans le poumon, ces deux portions d'air ſe ſéparent. La portion déphlogiſtiquée, la plus pure de ce mélange que nous reſpirons, eſt abſorbée & introduite dans le ſang où elle porte la vie ; l'autre portion, véritable gas méphitique, dont le danger n'eſt que trop connu, eſt rejettée au-dehors, & répandroit bientôt la mort par-tout, ſi elle ne ſe mêloit avec l'air atmoſphérique, qui

lui

lui rend le principe vivifiant qu'elle avoit perdu. Cette doctrine, empruntée des expériences merveilleuses qu'a fournies la découverte de l'air fixe, est exposée avec clarté & précision par M. de Wenzel, dans sa Dissertation, *An pulmonum officium puri aëris in atmosphera contenti inhalatio, impuri exhalatio.* Si les preuves alléguées n'ont pa la force d'une démonstration géométrique, au moins elles ajoutent à la Physiologie explicative, une cause de l'altération que tous les Médecins avoient observée dans l'air sorti des poumons, & sur-tout des poumons d'un grand nombre de personnes rassemblées dans un même lieu; & elles justifient aussi les moyens employés heureusement dans tous les siécles, pour corriger les mauvaises qualités de cet air.

M. Mathey, persuadé que l'on gagne beaucoup en évitant une erreur, & qu'il est nécessaire d'apprécier les opinions, en les soumettant à une critique sévére & éclairée, dans la crainte que, trop légerement admises, elles n'aient une influence malheureuse sur la pratique, M. Mathey, dis-je, a, dans sa These sur la chaleur humaine, (*de calore humano*) passé en revue toutes les explications de ce premier principe de la vie. Après avoir démontré l'insuffisance de l'effervescence, de la fermentation & de la putréfaction des fluides, il se sert de l'expérience & d'observations multipliées pour renverser le système le plus généralement adopté, celui qui fait naître la chaleur du frottement réciproque des solides & des fluides. L'électricité, trop bornée dans son action, se trouve d'ailleurs contredite par une multitude de faits constans. La palpitation continuelle des fibres musculaires, reconnue & admise par M. Roger, paroît, à notre Auteur, s'accommoder mieux à la généralité des phénomènes: il en développe les raisons. Cependant il convient qu'elle ne peut répondre à tout, ce qui le mene à cette conclusion modeste & vraie, que nous sommes encore réduits à ignorer la véritable cause de la chaleur humaine.

Qu'il nous soit permis de le dire. Ne pourroit-on pas attribuer l'ignorance où nous sommes des causes de presque toutes nos fonctions, à ce

que le Physicien, trop jaloux du système qui flatte davantage son imagination, ne veut admettre qu'un seul principe, & ne s'apperçoit pas que, dans une machine aussi composée que l'est notre corps, il est impossible que toutes les parties, soit solides, soit fluides, si différentes les unes des autres, n'aient pas chacune un principe physique de leur action, qui soit analogue à leur nature, & qui, par conséquent, ne soit pas le même. Peut-être touchons-nous à la vérité sur beaucoup d'objets, & que nous ne la saisissons pas, parce que nous voulons trop diviser ce que la Nature a réuni.

Beaucoup de Physiciens ont entrevu ce défaut; mais les uns, entraînés par le charme de spéculations plus étendues, & considérant le corps de l'Homme comme un abrégé parfait de l'Univers, ont prononcé qu'il devoit être régi par les mêmes loix, & que toutes ses fonctions, tous ses mouvemens devoient être exécutés par l'action, tantôt isolée, tantôt combinée, des deux forces motrices des corps célestes & sublunaires, la force centripète & la force centrifuge. Cette idée a été présentée, avec beaucoup d'érudition & des applications ingénieuses à plusieurs fonctions de l'économie animale, par M. Dupré, dans sa These: *Quibus orbis universus, iisdem corpus organicum viribus regi, affirmatur.*

D'autres, soupçonnant que la Physiologie n'avoit fait si peu de progrès, que parce qu'elle manquoit des lumières nécessaires pour éclairer ses décisions, ont cru trouver ces lumières dans l'Anatomie comparée. Dans la vue de réaliser cette espérance, M. de Fourcroi a, dans une Dissertation de trente-deux pages (*de Anatome comparatâ*), rassemblé à-peu-près tout ce que l'on a publié jusqu'à ce jour sur cet objet. Après avoir partagé tous les animaux en classes, à raison de caracteres distinctifs, il décrit & compare les mêmes fonctions exercées par les animaux de chaque classe, & les organes dont ils sont pourvus pour les remplir. Cette Dissertation renferme des richesses précieuses, présentées avec une économie si sage, qu'il n'est pas possible de les ana-

lyſer ; d'autant plus que l'Auteur, négligeant toute hypotheſe ſur les cauſes, s'eſt renfermé dans l'expoſition des faits anatomiques, dans l'hiſtoire des phénomenes & des expériences tentées ſur les animaux vivans, enſorte que ſon ouvrage peut être conſidéré comme un abrégé de Phyſiologie comparée.

M. DE LA GUÉRENNE, rejettant toutes les explications données par cette claſſe de Phyſiologiſtes, que l'on nomme Méchaniciens, & les réponſes des diſciples de Staalh, qui attribuent à l'ame toutes les actions du corps, a, dans une Diſſertation, intitulée *De naturâ Animalium*, ſubſtitué à ces ſyſtêmes l'action conſtante d'un principe qu'il appelle vital, qui, diſtingué du mouvement, eſt la cauſe efficace du mouvement. Ce principe eſt la ſenſibilité qui réſide dans les nerfs, & eſt proportionnée à leur ſtructure, à leur conſiſtence. Cette ſenſibilité eſt une propriété phyſique des ſolides, en vertu de laquelle ils reçoivent des impreſſions dont dépendent les mouvemens & les fonctions.

L'avantage que l'on peut ſe promettre d'une ſemblable doctrine, avancée aujourd'hui & défendue par des Ecrivains célebres, ſous le nom de *Principe vital*, de *Forces vitales*, ne peut être, tout au plus, que de proſcrire toute explication phyſiologique, en ſe reſtreignant à cette phraſe : *C'eſt l'effet du principe vital.* Mais ceux qui embraſſent un tel laconiſme, différent-ils réellement des Péripatéticiens, qui prétendoient donner des raiſons de tout, à l'aide des qualités occultes ; &, ce qui eſt plus important, en n'expliquant rien, ne nuiſent-ils pas à l'obſervation ? Car, en blâmant l'aveugle croyance aux ſyſtêmes, nous penſons que l'homme étant ſans ceſſe entraîné par le deſir de connoître les cauſes, & ſachant qu'il ne peut y arriver que par la connoiſſance des effets, cette paſſion a beaucoup contribué aux progrès des ſciences, & qu'il ſeroit dangereux de l'éteindre. C'eſt un des motifs qui a fait accorder aux Bacheliers, la liberté de diſcuter les opinions dominantes, ou d'en produire de nouvelles.

La derniere Thèſe, ou Diſſertation Phyſiologique, dont nous avons à vous rendre compte, eſt celle de M. Berthollet. Vous ſavez, Messieurs, que des Praticiens célebres ſe ſont flattés de rendre le lait des animaux médicamenteux, & de faire paſſer avec cette liqueur nourriſſante, dans le corps des malades, quelques uns des remedes qu'exigent leurs maladies, en donnant ces remedes aux animaux-mêmes. C'eſt au flambeau de l'expérience ſeule, que M. Berthollet a cherché à reconnoître ce que l'on devoit attendre d'une ſemblable promeſſe.

En conſéquence, il a fait prendre à une chèvre, en ſix jours, vingt-un grains de rhubarbe, ſans que ſon lait ait ſouffert la moindre altération, ni dans ſa couleur, ni dans ſa ſaveur, ni dans ſes autres qualités. L'aloës ſoccotrin, à la doſe d'un, de deux, & même de trois gros à-la-fois, n'a opéré aucun changement. Vingt gros d'æthiops martial, pris en ſix jours, n'ont communiqué au lait qu'une légere ſaveur acerbe. Deux gros de crême de tartre, le premier jour, quatre le ſecond, ſix le troiſiéme, & enfin deux onces à-la-fois, ont ſeulement rendu le lait plus abondant. Loin d'avoir une plus grande diſpoſition à ſe coaguler, il eſt reſté doux, ſans aucune marque d'acidité, pendant quatre jours des chaleurs de l'Eté. Cette expérience donne lieu à l'Auteur d'annoncer ſon doute ſur la légitimité des craintes de certains Praticiens, *que les acides donnés aux femmes en couches, ou aux nourrices, ne coagulent leur lait.*

Enfin, la même chèvre a été ſoumiſe aux frictions mercurielles dans le tems où elle avoit le plus de lait. En des doſes différentes & graduées, elle a uſé, en huit jours, vingt-cinq gros d'onguent; dès le troiſiéme jour, elle perdit de ſon appetit, ſes forces devinrent languiſſantes; les jours ſuivans, elle refuſa de ſe lever & de prendre de la nourriture, & elle eut une fiévre très-ſenſible. Elle ne fournit alors preſque plus de lait. Son état d'accablement & de malaiſe fit craindre qu'elle ne mourût. On ceſſa les frictions; &, quelques jours après, elle ſe rétablît. Les accidens que cet animal a éprouvés, ne permettent pas de douter que le mercure ait pénétré à l'intérieur. Cependant, l'analyſe,

les expériences, les recherches les plus ſcrupuleuſes n'en ont pu découvrir aucun atôme dans le lait. M. Berthollet ne prononce rien, il propoſe le réſultat de ſes eſſais, parce qu'il les croit utiles. Sa Diſſertation a pour titre : *De lacte animalium medicamentoſo.*

Après avoir donné des preuves de leurs connoiſſances chirurgicales, & de leur adreſſe à pratiquer les opérations ſur les cadavres, MM. les Bacheliers ſont obligés de diſcuter chacun un point de doctrine ſur cette partie de l'art de guérir. Nous allons vous rappeler les principaux, le plus ſuccinctement qu'il nous ſera poſſible.

Le ſort des découvertes eſt de reveiller l'attention de ceux qu'elles intéreſſent, & d'exciter d'abord la défiance, ſentiment louable, s'il ne produiſoit qu'un examen froid & impartial, & ne conduiſoit qu'à des recherches entrepriſes pour démaſquer l'erreur, & mettre la vérité dans tout ſon jour. Malheureuſement l'eſprit de l'homme n'eſt pas toujours le maître d'écarter ſes préjugés; &, loin de prendre, pour regle, ce doute méthodique ſi prudemment recommandé par Deſcartes, il porte ſouvent, dans ſes diſcuſſions, une opinion déja formée, à laquelle, même ſans s'en appercevoir, il force le raiſonnement & les faits de s'accommoder.

Ce ſont les reproches que l'on a cru mérités par la plupart des critiques publiées contre l'opération de la ſection de la Symphiſe. M. Fouignet ne s'eſt propoſé, dans ſa Theſe (*De quibuſdam objectis adversùs oſſium pubis Symphyſeos Sectionem*), que de répondre à celles de M. Hunter, Médecin de Londres & Accoucheur juſtement célèbre. Nous ne nous permettrons aucuns détails; ſeulement nous obſerverons avec l'Auteur, que l'humanité ne peut entendre ſans effroi, M. Hunter, préférer le meurtre certain de l'enfant, par ſon extraction avec le crochet, à une opération qui peut lui conſerver la vie. Nous diſons, qui peut, parce que le fait exiſtant ne laiſſe aucun doute ſur la poſſibilité.

Il eſt permis d'établir des calculs, de ſuppoſer tout ce que l'on veut; mais que ſont ces combinaiſons contre la réalité? Et l'homme, ami du vrai, perſiſtera-t-il dans ſes raiſonnemens? Continuera-t-il à dire : nous

ne pouvons adopter telle opération, parce que nous y voyons tel accident à craindre, lorſque la ſanté des femmes qui l'ont ſubie, atteſte que ces accidens n'ont point lieu ? Il répugne trop à l'humanité & à la juſtice de le penſer. Que quelques Ecrivains, & M. Hunter lui même, ſe ſoient permis d'accuſer la Faculté de Médecine de trop de précipitation, & d'indiſcrétion, dans la publicité qu'elle a donnée à la découverte de M. Sigault, & dans le ſoin qu'elle a pris de conſacrer le premier ſuccès; ce ſuccès, lui ſeul, la juſtifieroit, ſi des ſuccès poſtérieurs n'étoient pas déjà la récompenſe de ſon zèle, & la condamnation de ces critiques.

On a recours rarement, & peut-être toujours trop tard, à la *Bronchotomie*, que pluſieurs Praticiens appellent, avec plus de raiſon, la *Trachéotomie*, opération commandée par la néceſſité d'ouvrir un paſſage à l'air qui ne peut plus pénétrer dans les poumons, ſoit parce que le gonflement, des parties ſupérieures de la trachée en ferme l'entrée, ſoit parce qu'un corps étranger, introduit par accident, bouche ce canal. Lorſqu'il faut ſeulement ouvrir un paſſage à l'air, les grands Maîtres preſcrivent d'ouvrir la trachée entre deux anneaux, & d'y introduire une canule artiſtement conſtruite, & appliquée pour permettre l'entrée & la ſortie de ce fluide. Mais, ſi l'obſtacle eſt un corps étranger, ils veulent que l'on fende longitudinalement pluſieurs anneaux. La premiere opération eſt ſimple, & ne paroît ſujette à aucun danger; quant à la ſeconde, la longueur de l'inciſion des tégumens, qui demande un long-tems pour être cicatriſée, la néceſſité preſque inévitable d'attaquer la glande thyroïde, la crainte d'une hémorragie & de la ſection des nerfs récurrens, cauſe de la perte de la voix, qui ſuit ſouvent la Bronchotomie, ont engagé M. de Fourcroy à propoſer d'ouvrir le canal de la trachée artère, dans cet eſpace irrégulierement triangulaire, qui ſe trouve dans ſa partie moyenne & antérieure, entre les cartilages thyroïde & cricoïde. Là, on ne rencontre ni glandes, ni muſcles, ni vaiſſeaux, ni nerfs. Il ne s'agit que d'ouvrir la peau avec un biſtouri, afin de percer la membrane propre de la trachée avec un trocart en-

fermé dans ſa canule. Il eſt inconteſtable que ce lieu d'élection rend la Trachéotomie, ou plutôt, comme l'appelle M. de Fourcroy, la Laringotomie plus ſimple, plus facile. Mais ſuffira-t-elle dans tous les cas? c'eſt ce qu'il diſcute dans ſa Theſe, eſpérant que les Maîtres de l'Art ne dédaigneront pas une propoſition que lui a dictée l'amour de l'humanité. Le titre de ſa Diſſertation eſt, *De novâ Laringotomiæ methodo*).

Les ſuccès de M. Wenzel, très-célebre Oculiſte, dans le traitement des maladies des yeux, & ſpécialement dans l'extraction de la cataracte, faiſoient deſirer une deſcription détaillée de ſa méthode. M. ſon fils s'eſt chargé d'en tracer le tableau fidele, dans une Diſſertation qui réunit, à la clarté du ſtyle, une expoſition préciſe des principes & du manuel de cette opération. Elle a pour titre : *De Extractione Catharactæ.* Cette expoſition n'eſt point ſéche & aride; elle eſt nourrie d'obſervations intéreſſantes qui jettent un grand jour ſur cette branche de la Chirurgie.

Il n'eſt point de Praticien qui n'ait appris de l'expérience combien des égoûts ouverts à la peau ſont avantageux dans les maladies chroniques & même aiguës, toutes les fois que l'humeur morbifique eſt mobile, & de nature à ſe porter dans le tiſſu cellulaire extetne. M. Mahon ne conſidére, dans ſa Theſe (*De Fonticulorum uſu*), que cette eſpece d'égoût, que l'on nomme cautère. Selon lui, les moyens de les ouvrir ne ſont pas indifférens, & les inconvéniens qu'il reproche aux inſtrumens tranchans, au fer brûlant, aux cauſtiques minéraux ſalins, le décident à donner la préférence à la pierre à cautère, dont l'application ne doit être confiée qu'à une main ſage & exercée. Il recommande auſſi de faire une eſcarre aſſez grande pour contenir pluſieurs pois. Nous ajouterons que M. Lezurier, notre confrere, a confirmé la bonté de cette méthode dans les obſervations qu'il nous a communiquées aux *Prima Menſis.*

POUR

TÉMOIN de l'inutilité des moyens, tant internes qu'externes, mis en uſage pour la guériſon de cette tumeur, formée dans l'épine vertébrale qu'elle force de ſe fendre, tumeur déſignée par cette raiſon, ſous le nom de *Spina biſida*, M. Mathey, à l'exemple de Pot de Percival, a, d'après la nature de cette maladie, ſes cauſes, ſes complications & ſon ſiége, développés avec beaucoup d'ordre, propoſé, pour évacuer la ſéroſité, un ſéton qui, traverſant la tumeur & rempliſſant preſque entièrement l'ouverture faite par l'éguille, donnera un écoulement gradué, & preſque goutte à goutte. En adoptant cette manœuvre, on remplira la ſeule indication que préſentent cette maladie & le raiſonnement, & l'on évitera l'évacuation ſubite que procure la paracenthèſe avec le trocart, évacuation conſtamment ſuivie de la mort. La perte du malade eſt, on peut le dire, aſſurée, en n'employant que les moyens connus juſqu'à ce jour. L'humanité dicte donc d'avoir recours à celui que propoſe M. Mathey, dans ſa Theſe, *An ſpinæ biſidæ ſetaceum?*

Les autres Theſes n'offrent que des moyens déja connus, nous n'abuſerons point de votre indulgence en vous en rendant compte.

ELOGE

ÉLOGE

DE JOSEPH DE JUSSIEU*.

DANS les mêmes circonſtances, devant une Aſſemblée auſſi impoſante, une foible voix fut, l'année derniere, l'interprête d'une douleur auſſi juſte que profonde. La Faculté de Médecine de Paris regrettoit avec toute l'Europe ſavante, un grand homme qu'elle venoit de perdre; on ne ſongea point à chercher un Orateur, on n'avoit beſoin que d'un Hiſtorien fidéle. Pour produire de l'intérêt, il ſuffiſoit preſque d'entretenir la douleur publique de l'objet même de ſes regrets. Il ſembloit qu'en prononçant ſeulement le nom de Bernard de Juſſieu, on devenoit éloquent. Comme on trouvoit, dans chaque Auditeur, ou l'éleve ou l'ami de ce grand Maître, l'Eloge foiblement commencé dans une ſeule bouche, s'achevoit bien mieux dans tous les cœurs, & au bruit des applaudiſſemens qui ſe firent entendre, il fut facile de juger que chacun ne tenoit plus compte que de ſes ſentimens particuliers, & ſe preſſoit de couronner ſon propre ouvrage. Quel changement aujourd'hui! Il n'y a plus entre celui qui parle, & ceux qui vont écouter, cette eſpece de bonne intelligence, ce concert de penſées & d'affection, ce ralliement précieux des mêmes intérêts, qui font qu'on eſt ſûr, comme dans la commotion électrique, de frapper l'endroit ſenſible ſur le même point & au même inſtant. Certainement il a exiſté dans la perſonne de Joſeph de Juſſieu, un homme d'un mérite réel; on peut même aſſurer qu'il étoit en tout digne d'un nom que Bernard de Juſſieu, ſon frere, avoit rendu bien difficile a porter; mais nul d'entre nous n'a pu le connoître. Dès l'entrée de ſa carriere, tranſplanté dans le Pérou, il ne nous a, en quelque façon, plus appartenu comme François que par

* Par M. LE PREUX, Docteur-Régent de la Faculté.

les ſentimens du cœur ; mais ſes études, ſes travaux, les ſervices qu'il a pu rendre comme Naturaliſte & comme Médecin, en un mot, toute ſon exiſtence morale a été pour le Nouveau Monde, & il nous laiſſe, même en ce moment, un reproche à faire à ſa mémoire, c'eſt de ne nous avoir dédommagé par aucun écrit de ſa longue abſence. Nous avions cependant quelques droits à ſon ſouvenir : il nous ſera permis de rappeller un décret que fit la Faculté, lors du départ de Joſeph de Juſſieu, elle arrêta que dorénavant il ſeroit toujours cenſé préſent à tous les actes de la licence, & que par conſéquent tous les émolumens attachés à la ſeule préſence lui ſeroient entierement conſervés. Au tarif de l'intérêt, c'étoit bien peu de choſe que la conſervation de ces droits ; mais Joſeph de Juſſieu ne vit que ce qu'il falloit voir, & que ce qu'on avoit cherché à lui donner, une marque de conſidération flatteuſe. Dans les beaux jours de la République Romaine, avant que l'or eût tout ſubjugué juſqu'à la vertu même, quand on ne payoit les belles actions que du prix de l'honneur, une couronne de cheſne ou de laurier, étoit une récompenſe très-brillante. La Faculté heureuſement pauvre, mais libre, ne peut ni ne veut ſouiller avec de l'or les encouragemens qu'elle doit au mérite de ſes Membres : elle a auſſi ſes feuilles de cheſne ; tantot c'eſt un décret honorable qu'elle inſere dans ſes regiſtres, ou même qu'elle fait imprimer ; tantôt elle charge le jetton de ſon Doyen d'une inſcription, & le ſervice rendu devient immortel comme la reconnoiſſance : d'autre fois, dans des occaſions éclatantes elle ordonne une gravure (1). Vous êtes en ce moment ſous mes yeux, vous, dont le burin vient de rendre l'image à jamais préſente dans nos Aſſemblés : jouiſſez longtems du prix que l'amitié, l'eſtime & la reconnoiſſance donnent à vos vertus ainſi qu'à vos talens : l'élequence même vous couronna juſques dans le ſanctuaire de la juſtice, il étoit reſervé au ſentiment d'achever votre triomphe. La calomnie oſera-t-elle encore inculper le déſintéreſſément de la Faculté ? oui, c'eſt avertir la calomnie de répandre ſes poiſons, que de lui préſenter le bien qu'on a fait.

(1) La Faculté a fait graver le Portrait de M. DE L'EPINE, avec une Inſcription dictée par la Vérité & la Reconnoiſſance.

Quand Joſeph de Juſſieu repaſſa du Pérou en France, nous nous flattions d'exercer, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, un droit de retrait ſur les acquiſitions nombreuſes d'une expérience de plus de quarante années dans un pays où il falloit enfin que la Philoſophie ſongeât à faire auſſi des conquêtes, à ſa maniere, pour le bonheur des habitans, comme une infame avarice n'en avoit fait que trop long-tems pour leur malheur; mais il étoit dans la deſtinée de Joſeph de Juſſieu, d'être tout pour le Nouveau Monde, & rien pour le nôtre. Il arriva à Paris privé entiérement de ſa raiſon, ſans aucun moment lucide, ſa mémoire ne lui fourniſſant pas même les mots propres à exprimer les beſoins les plus ordinaires de la vie. Quelle ſituation ! elle rappelle bien cette penſée de Seneque, *ultimum malorum eſt ex numero vivorum exire antequam moriaris.* Au milieu de ce ſilence profond des facultés de l'ame, Joſeph de Juſſieu conſerva du côté du corps une ſanté ferme & conſtante; il a vécu ainſi pendant ſix ans dans le ſein de l'amitié fraternelle qu'il contriſtoit, ſans le ſçavoir; mais qui, ſe payant elle-même par le plaiſir de lui prodiguer des ſoins, ne s'eſt pas démentie un ſeul inſtant. On ignore encore ſi cet état de mort anticipée fut l'effet d'une maladie, ou le produit d'un de ces crimes affreux dont les traces ſont ſi difficiles à découvrir. Ne ſe rappelle-t-on pas dans ce moment ce qui vient de ſe paſſer à l'égard de pluſieurs voyageurs? La Juſtice pour s'éclairer ſur les procédés d'une ſcélérateſſe cachée avec art, a eu beſoin des lumieres & de toute la ſagacité de deux de nos plus eſtimables confreres, MM. le Clerc & Sallin. Notre Compagnie, qui n'a jamais répondu aux calomnies dont on la charge, qu'en continuant à faire le bien & à le faire ſans faſte, a donné depuis peu au Magiſtrat ſur cet objet des renſeignemens intéreſſans dont il va ſortir un reglement utile. Je ne prétends pas rapprocher des faits peut-être diſparates, je ne veux me permettre aucune conjecture ſur la cauſe de l'infortune de Joſeph de Juſſieu, je ferai ſeulement obſerver qu'il exerça avec diſtinction pendant quarante ans la pratique de Médecine, dans une pays riche & où l'on ſait être reconnoiſſant; que ſans le moindre avis il fut embarqué, tranſporté enſuite à Paris & dépoſé chez ſon frere, n'ayant ni papiers ni effets,

avec le ſimple bagage du vrai Philoſophe, c'eſt-à-dire, portant ſur lui-même toute ſa garde robe; & encore étoit elle d'une modeſtie à affliger les regards.

Cependant Joſeph de Juſſieu, avoit vécu au Pérou dans la plus grande opulence; il avoit annoncé à ſon frere, pluſieurs fois, qu'il ſe préparoit à repaſſer en France avec des obſervations intéreſſantes & des richeſſes conſidérables, dont il ſe diſoit lui-même embarraſſé. On lui a épargné, comme on vient de le voir, les frais de l'embarras. Pourroit-on ſe flatter qu'il ſe fera quelque reſtitution, au moins des papiers purement littéraires? Nous le deſirons pour l'intérêt des Sciences. Il ſemble qu'une certaine fatalité ſe mêle toujours d'arrêter leurs progrès; le monde Savant à ſes révolutions comme le monde politique, & de grandes deſtinées ſont ſouvent attachées à un évènement leger en apparence. Paſcal a dit, *Cromvel alloit ravager toute la chrétienté, la famille Royale étoit perdue & la ſienne à jamais puiſſante, ſans un petit grain de ſable qui ſe mit dans ſon uretère, Rome même alloit trembler ſous lui; mais ce petit gravier, qui n'étoit rien ailleurs, mis en cet endroit, le voilà mort, ſa famille abaiſſée, le Roi rétabli :* & nous autre Phiſiciens ne ſerions-nous pas en droit de dire: la nature alloit ſe voir enlever quelques-uns de ſes ſecrets, la Médecine s'enrichiſſoit de toutes les découvertes faites dans le Nouveau Monde? Infortunés Ixions, nous allions peut-être retarder de quelques inſtans la rapidité de cette roue du temps, qui va nous broyant ſans ceſſe & nous détruiſant à chaque minute; mais voilà qu'un léger dérangement s'opere dans les fibres d'un cerveau; toutes nos eſpérances ſont évanouies, le travail d'un demi ſiecle eſt perdu pour l'humanité, & l'eſpoir, d'avancer un jour dans l'étude de la nature, ne ſemble plus qu'une chimere. Idée déſeſpérante! à laquelle ſe joint encore le ſentiment accablant de notre foibleſſe; car, que ſommes nous? Ne pouvons nous pas dire, avec le grand Boſſuet, *oh! que nous ne ſommes rien?*

Joſeph de Juſſieu, mourut au mois d'Avril dernier de cette année 1779. Il n'a pas été marié, il laiſſe deux neuveux tous deux Membres de cette Compagnie. C'eſt une tradition reçue, qu'on voit encore le

tombeau de Virgile ombragé par un laurier ; il ne faut pas demander s'il y a pour ce laurier une eſpece de culte religieux, fondé par nos Poëtes. La reconnoiſſance des Savans & des Amateurs de la Botanique verra ſans doute autour du tombeau de Joſeph de Juſſieu, deux plantes que nous lui devons & dont il nous envoya les graines du Pérou. La premiere eſt une eſpece de Pervenche dont la fleur eſt très-agréable, la ſeconde, faite pour flatter deux ſens à la fois l'odorat & la vue, eſt l'Heliotrope à odeur de vanille. Tant que la ſenſualité reſpirera le parfum délicieux de cette derniere fleur, qu'il y ait au moins quelque voix reconnoiſſante qui diſe, CE PLAISIR EST UN BIENFAIT DE JOSEPH DE JUSSIEU.

ÉLOGE

DE M. HAZON,

Docteur-Régent de la Faculté de Médecine (*).

DE toutes les professions dévouées au bonheur de la société, il n'en est point qui ouvre un champ plus vaste à la bienfaisance que la Médecine. Depuis le Monarque le plus puissant jusqu'au dernier des sujets, tous les hommes en attendent & en reçoivent des secours salutaires, & telle est la prérogative des citoyens vertueux, qui se consacrent au soulagement de leurs semblables, qu'aux yeux de l'humanité ils méritent tous également, quel que soit le rang & la condition de celui qu'ils ont délivré de ses infirmités & arraché à la mort.

Cependant, il faut en convenir, l'habitude d'estimer la vie à raison de l'éclat ou de l'aisance qui l'environne, a établi une différence de considération entre le Médecin qui donne des soins aux Grands, aux favoris de la fortune, & celui qui console, qui guérit l'artisan & le pauvre. Le nom de l'un vole de bouche en bouche; le respect l'attend par-tout où il se présente, & les regrets qui l'honorent jusques dans le tombeau, disposent d'avance à entendre son éloge, & à l'applaudir. Au contraire, l'autre n'est connu que d'un petit nombre de familles obscures, & le Public est étonné de l'entendre louer.

Dans l'ordre civil & politique, cette différence n'a rien qui doive étonner : elle paroît même juste. En effet, le Médecin, qui rend à ses Sujets un Prince chéri, assure le bonheur de tout un Peuple. Celui qui rend un grand, un homme opulent à sa famille, le rend en même-tems à une suite nombreuse qui tient de lui son état, sa fortune : il fait donc, en sauvant une seule tête, un grand nombre d'heureux, qui tous lui doivent une vive reconnoissance : il est un Dieu tutélaire pour eux;

(*) Par M. DESESSARTZ, Ex-Doyen & Censeur.

& cette ſource de ſa réputation eſt auſſi pure qu'elle eſt délicieuſe. Mais, nous le répétons, aux yeux de l'humanité, de ce ſentiment vraiment philoſophique, qui voit un homme dans tous les hommes, celui qui, ne conſidérant dans l'étude & la pratique de ſon art que le pouvoir d'être utile, qui, s'oubliant lui-même & négligeant les avantages qu'il a le droit d'attendre de ſes ſervices, conſacre ſes veilles, ſes ſoins, d'une maniere ſpéciale, au ſoulagement de ces infortunés qui trouvent à peine, dans les fruits d'un travail opiniâtre, de quoi ſoutenir leur triſte exiſtence, qui perdent tout en perdant la ſanté, & n'ont par eux-mêmes aucune reſſource pour ſe défendre contre les efforts deſtructeurs de la maladie; un tel Médecin n'eſt-il pas un citoyen digne de la vénération publique? n'eſt-il pas le véritable ami des hommes? ſa conduite ne mérite-t-elle pas d'être propoſée comme un modèle auſſi honorable pour ſes contemporains, que profitable à la poſtérité?

Ce noble déſintéreſſement, cette généroſité, dont notre Compagnie a la gloire de produire pluſieurs exemples, étoit une des vertus qui nous rendoient cher, Jacques-Albert Hazon, que nous avons eu la douleur de perdre le 10 Avril de cette année.

Né dans la Capitale, & iſſu d'une de ces familles, à qui deux cens ans d'une réputation conſtante de candeur & de probité ſcrupuleuſe, ſoit dans le commerce, ſoit dans la Magiſtrature, aſſignent un rang diſtingué parmi leurs concitoyens; héritier des vertus de ſes peres, il puiſa encore dans les inſtructions de la célebre maiſon de Sainte-Barbe, & dans les leçons des Profeſſeurs de notre Univerſité, non-ſeulement le goût des lettres & des ſciences, mais un reſpect profond pour la Religion, une ſoumiſſion filiale aux devoirs qu'elle preſcrit, & ſur-tout un amour tendre & actif pour les malheureux. Après avoir terminé ſon cours de Philoſophie, il ne vit que l'Etat eccléſiaſtique où il pût ſatisfaire pleinement ſon inclination bienfaiſante. Mais, ſaiſi d'une ſainte frayeur à la vue des myſteres auguſtes dont il devoit être le Miniſtre, il craignit de ne pouvoir jamais atteindre au degré de perfection qu'exige le Sacerdoce. Ce ſentiment étoit pur: il le força de renoncer à ſon premier deſſein.

Toujours brûlé du desir de faire du bien, sur-tout aux infortunés, il embrassa avec joie le conseil que son allié, M. de Vernage le pere, lui donna de se livrer à l'étude de la Médecine. Sa constitution foible & délicate sembloit devoir l'exclure d'une carriere qui demande, pour être parcourue avec fruit, des veilles, des peines, des fatigues, auxquelles succombent quelquefois les plus robustes, & où le courage est traversé par des dégoûts plus révoltans pour une ame sensible que pour toute autre. M. Hazon ne négligea rien, le premier aux leçons différentes des Professeurs publics & particuliers, il étoit l'exemple de ses condisciples; il surmonta tous les obstacles : riche de ce qu'il avoit appris de ses Maîtres, & de ce qu'il avoit recueilli de ses lectures, il se présenta en Licence & fut proclamé Docteur en 1734, chéri, respecté de ses collégues & estimé de ses Maîtres.

Ce ne fut point sa bouche, mais ce fut son cœur qui prononça le serment de fidélité & d'attachement qu'il prêta à la Compagnie dont il devenoit Membre; aussi jamais on n'a pu, pendant quarante-cinq ans, lui reprocher d'avoir manqué à la moindre des obligations qu'il avoit contractées.

Doux, pacifique, redoutant jusqu'à l'ombre de la dispute, il se fit une loi de ne prendre aucun parti dans les querelles, qui, de son tems, ont divisé les Membres de la Faculté. Son amour pour l'Ordre, son respect inaltérable pour les Loix & pour l'honneur, ne lui permettoient pas de croire qu'aucun de ses Confreres s'en fût écarté. Il poussoit l'indulgence jusqu'à n'attribuer, qu'à erreur involontaire, des écarts évidemment contraires à ces Loix. Mais ce sentiment qui lui interdisoit toute réflexion, tout discours contre ceux qui avoient encouru l'animadversion de la Compagnie, ne diminuoit rien de son obéissance aux Jugemens qu'elle avoit portés, & de son zèle pour leur exécution. Il ne pouvoit haïr, cette peine de l'ame lui étoit inconnue; mais il faisoit des vœux pour que la mere commune eût bientôt la consolation de voir ses enfans égarés rentrer dans son sein & dans leur devoir.

On aura, sans doute, peine à croire qu'un homme de ce caractere, dont l'honnêteté & la bienfaisance furent les seuls guides, pour qui l'envie

l'envie de bleſſer qui que ce ſoit, fut toujours un crime odieux, ait eu le malheur de déplaire au Gouvernement. L'éloge de l'Univerſité, qu'il prononça dans nos Ecoles en 1770, fut dénoncé. Un Arrêt du Conſeil lui défendit de remplir déſormais les fonctions publiques de Docteur-Régent... Mais imitons la tranquillité de ſa réſignation; & couvrons d'un voile reſpectueux cet événement, dont la clémence & l'équité de notre jeune Monarque, à peine aſſis ſur le Trône, ont anéanti juſqu'aux moindres traces, en rétabliſſant M. Hazon dans tous ſes droits.

Nous ne devons pas oublier un trait qui caractériſe ce reſpectable Confrere. Il ne vit, dans l'Arrêt, que la volonté de ſon Roi; & ſujet fidéle, il fit tous ſes efforts pour dérober au Public les exemplaires de cet Eloge qui avoit déplu: il offrit même de l'argent à ceux qui lui rendroient un ouvrage, dont il avoit fait don.

Cet Eloge fut ſuivi de celui de la Faculté &, bientôt après, d'une notice des Hommes célèbres que notre Collége compte au nombre de ſes Membres. Des recherches immenſes ont fourni les matériaux de ces deux productions du zèle de M. Hazon pour l'illuſtration de ſa Compagnie. Si, conſacrées toutes entieres à l'exactitude des faits, elles ne ſéduiſent pas par les charmes du ſtyle, elles n'ont pas moins un mérite précieux pour nous, & ont acquis à leur Auteur un droit légitime ſur notre reconnoiſſance.

L'une eſt un dépouillement fidéle de nos regiſtres, commencés dès le quatorzieme ſiecle, & continués ſans interruption juſqu'à ce moment, un extrait des actes & des Mémoires particuliers dépoſés dans nos archives: elle rapproche ſous un point de vue, facile à ſaiſir, les époques de la réunion des Medecins de Paris en Compagnie, de leurs privileges, des établiſſemens qu'ils ont faits pour la perfection de l'enſeignement, leurs travaux pour les progrès de l'Art & pour la conſervation des Citoyens.

L'autre doit être comparée à ces vaſtes galeries où un amateur s'eſt plu à raſſembler les portraits des grands hommes de l'antiquité & de ſon ſiecle. Tous les morceaux qui forment ces collections ne ſont pas

du même prix, ne frappent pas également par le piquant & le fini de leur compoſition. Il en eſt de plus parfaits qui fixent particulierement les regards, qui inſpirent un ſentiment d'admiration pour l'Auteur, une eſpece d'eſtime pour l'objet repréſenté, & des tranſports de reconnoiſſance pour le propriétaire, qui communique avec déſintéreſſément des richeſſes dont la réunion a du lui couter beaucoup. Combien ces ſentimens ne doivent-ils pas être plus vifs, lorſque les objets repréſentés intéreſſent perſonnellement les ſpectateurs, lorſque ce ſont les actions même qui ſont miſes ſous les yeux, & lorſque la collection renferme tous ce que les injures du tems ont reſpecté.

Ces avantages ſont ceux qu'offre le receuil de M. Hazon. Plus jaloux de repréſenter ſes anciens confreres avec les couleurs ſous leſquelles ils nous ſont parvenus, que de paroître un peintre agréable, il ne s'eſt pas permis de rien ajouter à leur portrait. S'il n'a rencontré qu'une eſquiſſe, il n'a placé qu'une eſquiſſe dans ſa galerie. Il y a placé de même les tableaux entiers & finis que ſes recherches ont pu lui procurer. Tout eſt rangé dans l'ordre chronologique, depuis onze cent dix juſqu'à nos jours, ſous trois époques, ſéparées, s'il nous eſt permis de parler ainſi, par la peinture des mœurs de chaque âge de la Médecine dans notre univerſité.

Cependant quoique cette collection ſoit la plus riche que nous ayons, ſon Auteur ne lui a donné que le nom modeſte de notice; parce que, comme il le dit lui-même dans ſon Avertiſſement, ce n'eſt qu'un premier pas fait pour l'hiſtoire de l'Ecole de Médecine de Paris. Juge ſévere de ſon Ouvrage, il deſiroit que des mains plus habiles miſſent en œuvre les matériaux qu'il avoit raſſemblés avec d'autant plus de peine, qu'il n'y avoit donné que ſes momens de loiſir au milieu d'une pratique continuelle. Ce travail étoit le ſeul délaſſement qu'il ſe croyoit permis, parce qu'il y enviſageoit une utilité pour ſa Compagnie. Les devoirs de la Religion, l'étude des bons Auteurs de Médecine, la viſite des malades rempliſſoient tous ſes autres momens.

Obſervateur atttentif, il notoit les maladies, les cas qui pouvoient rendre plus heureuſe ſa pratique & celle des autres. Ce motif l'a dé-

terminé à publier dans le Journal de Médecine, des Obſervations ſur les ſymptomes d'un épanchement ſereux dans le cerveau ; ſur le danger des ſtiptiques dans le traitement des cancers ; ſur les bons effets de la ciguë, donnée en électuaire, à forte doſe, contre les tumeurs carcinomateuſes ; ſur la rupture du cœur ; ſur un hoquet périodique & ſymptomatique ; ſur les ſuites fâcheuſes du mercure adminiſtré inconſidérément ; ſur une paſſion iliaque, dont fut attaquée une femme groſſe, & qui ne céda qu'aux bains froids, continués, même dans les douleurs avant l'accouchement ; ſur les effets des remedes ſavoneux, contre le calcul dans la veſſie ; ſur la vertu antiſeptique du quinquina, dans les petites veroles gangreneuſes, & ſur une incontinence d'urine, produite par une metaſtaſe laiteuſe ſur la veſſie & guérie par les hydragoques.

Nos regiſtres & l'extrait que M. Malouin en a communiqué à l'Académie des Sciences, font foi de ſon aſſiduité à nos aſſemblées au *prima menſis*, & de ſon exactitude à rendre compte des maladies regnantes. Depuis 1777, il nous a donné par écrit pluſieurs obſervations bien faites, toutes utiles. Elle doivent faire partie du recueil que la Faculté à le regret de ne pouvoir pas encore rendre public.

Nous avons juſqu'ici conſidéré M. Hazon comme Membre de la Compagnie : il en a rempli les devoirs avec un zele digne des plus grands éloges. Si nous le ſuivons maintenant auprès des malades qui avoient recours à ſes lumieres, combien ſa conduite nous paroîtra reſpectable ! Poſſeſſeur d'un patrimoine honnête, il ne recevoit le prix de ſes viſites que de ceux à qui la fortune avoit accordé le pouvoir de témoigner leur reconnoiſſance, ſans rien prendre ſur leur néceſſaire. Ce tribut proportionné par lui aux facultés des malades, & ſouvent ſi modique, que la délicate appréhenſion d'humilier, en refuſant, étoit évidemment le ſeul motif qui le faiſoit accepter, il le verſoit ſur le champ dans un dépôt ſacré reſervé aux indigens. Jamais ſa porte ne fut fermée à aucun infortuné ; il ne connoiſſoit point d'heure, point d'occupation qui dût l'autoriſer à différer ſes conſeils. Il étoit égale-

ment prêt, de jour & de nuit, à voler aux ſecours de tous ceux qui l'appelloient.

Mais la douleur des pauvres, habitans du quartier où il s'étoit fixé, les bénédictions dont leurs larmes ont été accompagnées, le jour de ſa mort, nous ont appris qu'ils étoient ſes amis privilégiés; que c'étoit chez eux qu'il ſe rendoit avec plus de diligence, plus fréquemment, & que ſa ſollicitude s'étendoit à tous leurs beſoins. Ingénieux à choiſir dans les reſſources de la Médecine contre leurs maux, celles qui étoient moins diſpendieuſes, lorſqu'il étoit forcé de recourir à des moyens couteux, il ſe chargeoit d'envoyer les remedes: ſouvent même & à l'inſtant, il alloit les faire préparer chez les maîtres de l'art & en payoit le prix. Il chériſſoit tendrement ſa famille, mais ſuivant l'expreſſion de M. ſon Frere, digne de ce titre & de la conſidération dont il jouit par ſes qualités & ſes vertus perſonnelles, il regardoit comme ſes plus proches parens, ceux qui avoient le moins de fortune, & pluſieurs doivent à ſes bienfaits des penſions, des rentes viagéres, dont le capital étoit pris ſur ſes épargnes: car, juſte autant que charitable, il reſpecta ſon patrimoine, comme appartenant aux héritiers directs de ſes peres. Il n'a point été marié; une vie plus que frugale, un logement médiocre & ſans faſte, un extérieur où brilloit toujours une noble ſimplicité, laiſſoient abondamment a ſon inclination bienfaiſante de quoi ſe ſatisfaire. Affoibli par des auſtérités qu'on lui reprochoit ſouvent comme exceſſives, il n'écouta que ſa charité; & ſe livrant ſans relâche à ſon zele auprès de ſes chers malades, il alluma dans ſon ſang un feu que rien ne put éteindre. Agé de 70 ans, il a terminé avec édification une vie dont chaque inſtant avoit été marqué par des bonnes œuvres.

ÉLOGE

DE M. MICHEL,

Docteur-Régent de la Faculté de Médecine *.

IL eſt des devoirs qui coûtent toujours à remplir. Tel eſt celui qu'impoſe la place dont la Faculté m'avoit honoré, & qui me force de rappeler le moment fatal où nous avons vû s'évanouir les plus belles eſpérances. Témoins & Juges des travaux de M. Guillaume Michel, pendant ſa Licence, il nous eſt facile de juſtifier les regrets que ſa mort nous a laiſſés. Ces regrets ont pour motifs non-ſeulement la gloire de la Compagnie qu'il auroit ſoutenue avec éclat, mais plus encore le bonheur public à qui ſes qualités & ſes talens promettoient des ſervices réels.

Sans autre recommandation que ſes études & les connoiſſances qu'il avoit acquiſes, il ſe préſenta au Baccalaureat en 1776. Que l'on ſe figure un jeune homme qui a étudié en écoutant dans les Ecoles, en voyant dans les Amphithéatres, en conſultant les livres, ou en méditant dans le cabinet, qui jamais n'a parlé en public, & qui tout-à-coup paroît devant une Compagnie nombreuſe de Savans, qui tous poſſédent la ſcience ſur laquelle il doit répondre; qui tous vont le juger & prononcer ſur ſa capacité & ſur ſon ſort, d'après ſes réponſes; qui tous l'écoutent avec une curioſité d'autant plus ſurveillante, que l'honneur de leur Compagnie, & la ſûreté des citoyens ſont intéreſſés dans le Jugement qu'ils vont porter; & l'on conviendra que la poſition eſt difficile, qu'elle eſt capable de jetter l'effroi dans l'ame d'un Candidat, d'obſcurcir ſa mémoire, ſon jugement, & d'enchaîner la langue de

* Par M. DESESSARTZ, Ex-Doyen & Cenſeur.

l'homme le plus instruit. La carriere qui s'ouvre alors est immense ; elle embrasse presque toutes les parties de la Médecine.

La précision, la solidité des réponses de M. Michel, donnerent de lui une idée avantageuse qu'il a confirmée, & qui s'est accrue dans les autres épreuves, par lesquelles la Faculté fait passer les Bacheliers pendant deux ans & demi. Il se montra également versé dans l'Anatomie, dans la science de l'Œconomie animale, dans l'Art d'y conserver & d'y maintenir l'harmonie qui fait la santé, dans la connoissance des médicamens, dans les opérations chirurgicales, dans les maladies & leur traitement. D'un caractere sérieux & réfléchi, il s'étoit accoutumé dès son bas âge, à ne prononcer que sur les objets qu'il connoissoit, & à ne les quitter que quand il croyoit les avoir épuisés. Il en parloit alors avec ce ton ferme que donne la conviction, mais toujours éloigné de ce ton tranchant & décisif que la jeunesse prend si facilement aujourd'hui ; il n'oublioit jamais que l'homme le plus instruit est homme, & qu'il peut être trompé. Etudiant dans un siécle où les annonces des découvertes se multiplient plus que les découvertes, il étoit peu crédule, encore moins enthousiaste, & attendoit de l'expérience les motifs de sa décision.

Dans le commerce de la vie, honnête, prévenant, d'une franchise même qui, en se permettant quelque critique, étoit plutôt agréable que choquante, il s'étoit concilié l'amitié de tous ses collégues & l'estime de ses Maîtres, qui le reçurent avec plaisir au nombre de leurs Confreres en 1778.

Quoique Docteur-Régent, & ayant le droit de pratiquer la Médecine, il résista à l'invitation des personnes qui le connoissoient, & dont il avoit gagné la confiance par une physionomie heureuse, un discours modeste & un jugement profond & sûr. Il refusa de se charger de plusieurs malades. Il craignoit de n'avoir pas encore acquis le grand art de lire dans le livre de la Nature, dont les autres ne sont, malheureusement & que trop souvent, des copies infidéles. Il continua, ce qu'il avoit commencé pendant sa Licence, à fréquenter journellement l'Hô-

pital de la Charité ; à s'inſtruire, en voyant les maladies dans les malades même, & à profiter des lumieres des Médecins de cet Hôpital. Avide de connoiſſances, il ne rougiſſoit pas d'interroger, & vérifioit les réponſes ſur les faits & les obſervations des Auteurs.

Secondé par un pere reſpectable juſtement eſtimé de ſes concitoyens, au milieu deſquels il occupe une des premieres Magiſtratures, il avoit fixé ſon ſéjour dans cette Capitale. Se deſtinant à y exercer ſa profeſſion, il avoit mis au rang de ſes premieres recherches l'étude des mœurs, des uſages, de la maniere de vivre des Pariſiens, de la nature de l'air qu'ils reſpirent, & de ſon influence ſur leur ſanté, ſur les maladies auxquelles ils ſont ſujets. Les Théſes qu'il a compoſées & ſoutenues pendant ſa Licence, contiennent ſur ces objets des détails intéreſſans, des préceptes utiles. Juſte approbateur de la méthode inventée de nos jours, par le célèbre Daviel, d'extraire le criſtallin, devenu opaque, pour guérir de la cataracte, il avoit obſervé pluſieurs eſpéces de cette maladie, où la méthode de l'extraction avoit été inſuffiſante ou nuiſible, & dans leſquelles, au contraire, la méthode de l'abaiſſement avoit eu des ſuccès. Il eut le courage de prendre, dans ſa Théſe de Chirurgie, la défenſe de cette derniere méthode, au moins dans les cas qu'il déſigne d'après l'expérience.

Ces premiers réſultats de ſes travaux ſont écrits avec clarté, pureté, & avec la chaleur que permettoit la matiere & que lui inſpiroit le deſir d'être utile, en proſcrivant des erreurs & y ſubſtituant des vérités avantageuſes. De telles diſpoſitions, une marche auſſi ſagement meſurée, nous faiſoient chérir en lui un Collégue digne de nous, & un Médecin digne des concitoyens au ſoulagement deſquels il ſe dévouoit.

Les circonſtances de ſa mort ont encore ajouté à nos regrets ; il jouiſſoit de la plus belle ſanté. Un faux pas l'expoſa à un danger évident. L'effort violent qu'il fut obligé de faire pour ramener l'équilibre & ſe garantir de la chûte, excita, dans toute la machine, une vive commotion, qui fut bientôt ſuivie d'une fiévre aiguë avec les ſymptomes les

plus graves. Le coup mortel étoit porté ; l'Art ne put rien, & cet infortuné jeune homme ſuccomba le ſixiéme jour. Il avoit auprès de lui un frere qu'il chériſſoit autant qu'il en étoit aimé ; & dont la douleur a été ſi vraie, que ne pouvant pas ſoutenir la préſence des lieux où il ne voyoit plus ſon frere, il a abandonné la carriere du Barreau à laquelle il ſe deſtinoit, & eſt retourné à Stenai ſa patrie, confondre ſes larmes avec celles de ſes parens, & les conſoler, par ſes ſoins, d'une perte d'autant plus ſenſible, qu'ils touchoient au moment de recueillir les fruits de leurs dépenſes & de leur tendreſſe.

RAPPORT

SUR LES

MOYENS D'ÉLEVER

LES

ENFANS-TROUVÉS,

SPÉCIALEMENT

Sur la nourriture & les alimens qui peuvent leur convenir, au défaut du lait de Femme.

On y a joint des Extraits de différens Mémoires, avec une Consultation de la Faculté de Médecine de Paris, sur le même sujet.

Maxima debetur expositis Infantibus commiseratio.

A PARIS,

De l'Imprimerie de Quillau, Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue du Fouarre, près la Place Maubert.

M. DCC. LXXX.

La conſervation des Enfans *augmente la population ; & la population fait la force de l'Etat.*

Considér. Polit.

RAPPORT,

OU

NOTICE DES MÉMOIRES ADRESSÉS A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

DEPUIS la Conſultation qu'elle fit imprimer en 1775, pour les Enfans-Trouvés de l'Hôpital d'Aix en Provence. (*a*)

FAITS.

MESSIEURS les Adminiſtrateurs de l'Hôpital des Enfans-Trouvés d'Aix en Provence, affligés de perdre tous les ans la plus grande partie des enfans qui ſont reçus dans cet Hôpital, s'adreſſerent, en 1775, au premier Médecin du Roi, pour lui demander conſeil. M. Lieutaud, conſidérant toute l'étendue de cet objet, & toute ſon importance, crut ne pouvoir mieux faire, que d'en ſaiſir la Faculté de Médecine de Paris, dont il connoît le zele & les lumieres.

La Faculté, non moins jalouſe de ſeconder les vues patriotiques de M^rs^. les Conſultans, que de répondre à la confiance de M. le premier Médecin, invita tous ſes Membres à donner leur avis dans une matiere qui paroiſſoit intéreſſer eſſentiellement l'Etat & la population. De plus, elle arrêta de nommer des Commiſſaires pour mieux approfondir & diſcuter tout ce qui pouvoit être relatif à cette grande queſtion.

En conſéquence, elle chargea M^rs^. de l'Epine, de Gévigland, Bertrand, Coſnier, Gardane, Lepreux, Dezeſſarts, & Alphonſe le Roy, de s'en occuper enſemble, & d'en référer à la Compagnie le plutôt qu'il ſeroit poſſible. La Bienfaiſance animoit cette Commiſſion, la Charité y préſidoit, & l'on ne tarda pas à voir ſortir du ſein de la Faculté de

(*a*) Par M. Duhaume, Docteur-Régent.

Médecine de Paris, une Conſultation formée par le concours & la réunion des avis de pluſieurs Docteurs, & fondée ſur des expériences particulieres.

Cette Conſultation ne pouvoit manquer d'attirer les regards d'un Gouvernement toujours attentif au bonheur public, ſous un Monarque qui veut en faire ſa principale occupation. Auſſi fut-elle imprimée par ſes ordres, & diſtribuée ſous ſes auſpices à tous les Hôpitaux du Royaume, ainſi qu'à tous les Colléges de Médecine, & aux Médecins les plus célèbres de la Province. On y avoit joint une Lettre circulaire, par laquelle on prioit inſtamment tous les Adminiſtrateurs des Hôpitaux des Enfans-Trouvés, & toutes les perſonnes de l'Art, de vouloir bien communiquer leurs Obſervations ſur ce ſujet.

Parmi les Mémoires que nous avons reçus, nous avons diſtingué ſur-tout ceux des Médecins d'Aix en Provence, de Moulins en Bourbonnois, de Bourbon-l'Archambault, d'Huningue en Alſace, de Beſançon en Franche-Comté, de Nancy en Lorraine, de Perpignan dans le Rouſſillon, & autres, dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

RECIT.

Chargé, par la Compagnie, de faire un relevé de toutes les Piéces qui lui ont été adreſſées; j'ai d'abord examiné deux Tables mortuaires des Enfans-Trouvés de l'Hôpital d'Aix. Ces Tables, continuées depuis plus de cinquante ans, & qui paroiſſent faites avec beaucoup de ſoin, nous démontrent qu'il meurt conſtamment, & dès la premiere année, plus de la moitié des Enfans qui ſont apportés dans cet Hôpital, & qu'on n'en voit qu'un cinquiéme au plus, parvenir à l'âge de puberté.

A ces deux tables, on en avoit joint une troiſieme, intitulée : *état des enfans trouvés que l'Hôtel-Dieu de Marſeille a reçus depuis le premier Janvier 1763, juſqu'au 31 Décembre 1772 ; le nombre des morts chaque année, & celui des vivans.* On a reçu dans cet Hôpital, pendant ces dix années 3808 Enfans ; il en reſtoit au bout de ce terme

1692, ce qui fait plus d'un tiers, au lieu d'un cinquieme ou ſixieme qui ſurvît à cette époque dans l'Hôpital d'Aix. Auſſi MM. les Recteurs de l'Hôpital d'Aix, obſervent-ils, dans une miſſive particuliere, que l'Hôtel-Dieu de Marſeille étant beaucoup mieux renté que celui d'Aix, MM. les Adminiſtrateurs de Marſeille peuvent ſe procurer, & ſe procurent en effet un plus grand nombre de Nourrices, & de beaucoup meilleures, en les payant plus cher qu'on ne peut le faire à Aix; & que les autres acceſſoires y ſont auſſi en plus grande abondance, & de meilleure qualité : ce qui met en évidence qu'un des premiers remedes à la mortalité qui regne dans l'Hôpital d'Aix, & dans les autres Hôpitaux de ce genre, remede qui malheureuſement n'eſt point au pouvoir des Medecins, ſeroit d'augmenter les revenus deſdits Hôpitaux.

Mais en attendant cette augmentation déſirable dans les revenus des Hôpitaux deſtinés aux Enfans Trouvés, les Medecins ont toujours fait leur devoir, en indiquant les moyens les plus ſimples & les moins couteux, pour conſerver le plus grand nombre poſſible de ces malheureux individus à l'Etat & à la Population. Nous avons eu la ſatisfaction d'apprendre dès 1777, que la mortalité avoit déjà beaucoup diminué dans l'Hôpital d'Aix.

Voici ce que marquoient alors MM. les Adminiſtrateurs dudit Hôpital, dans une lettre de remercîment adreſſée à la Faculté de Medecine de Paris.

» L'article de la nourriture étoit le plus important, & peut-être le » plus difficile.... Après bien des eſſais infructueux faits avec le lait de » divers animaux, & avec différens genres de bouillies préparées avec » le plus grand ſoin, mais toujours ſans ſuccès, on s'eſt enfin retourné » du côté des farineux que vous conſeillez (*a*); ils ont beaucoup mieux

(*a*) Ces farineux ne conſiſtent que dans des crêmes de riz ou de pain, aſſaiſonnées d'un peu de ſucre & de quelques aromates, pour leur donner un meilleur goût, & les rendre en même-tems plus ſalutaires & de plus facile digeſtion.

» réuſſi, & nous avons eu le bonheur de voir diminuer la mortalité » des Enfans confiés à nos ſoins. On a toujours continué de les diſtri- » buer entre toutes les Nourrices que nous avions, en quelque nombre » qu'ils fuſſent : chaque Nourrice partage ſon lait à tous ſes nourriſ- » ſons, & y ſupplée par une *crême de pain*, quelle leur fait prendre en » telle quantité, & auſſi ſouvent qu'ils paroiſſoient en avoir beſoin. » Par ce régime nous avons conſervé beaucoup d'Enfans, pendant plus » de trois mois, même dans le tems des plus grands froids, & celui » des grandes chaleurs : ces Enfans ont paru conſtamment ſains, juſ- » qu'à ce qu'on ait pu les envoyer dans les campagnes.

Cette Lettre déjà bien ſatisfaiſante par elle-même, étoit accompagnée d'un Mémoire plus ſatisfaiſant encore, dreſſé par MM. *Leon* & *Joannis*, au nom de la Faculté de Medecine d'Aix. Cette Piece avoit pour titre : *Mémoire ſur la nourriture la plus convenable que l'on puiſſe employer dans un Hôpital, pour la conſervation des Enfans Trouvés, au défaut du lait de Femme.*

Les Auteurs de cet excellent Mémoire ont cherché à ſuppléer au défaut du lait de Femme par l'uſage des crêmes de riz & de pain, comme nous l'avions indiqué dans notre Conſultation, & dont les premiers eſſais ont rempli leur attente, ainſi que la nôtre. Vous allez en juger, MESSIEURS, par les aſſertions ſuivantes extraites du Mémoire en queſtion.

» Depuis l'uſage des crêmes de riz & de pain, introduit dans cet » Hôpital, la mortalité des Enfans-Trouvés a été beaucoup moindre. » On ne les a point vu dépérir comme auparavant ; ils ſe ſont con- » ſervés bien portans pendant tout le tems qu'il ont reſté à l'Entre- » pôt. Dans le mois de Juin 1776, il y avoit 34 Enfans & 10 Nourrices. » Malgré cette diſproportion entre les Nourrices & les Enfans, il n'y en » avoit qu'un ſeul de malade ; tous les autres jouiſſoient de la meil- » leure ſanté. Ce n'étoit pas ſans doute le lait des Nourrices qui pou- » voit produire cet effet ; une ſeule Nourrice étant obligée de le par- » tager entre trois & quatre Nourriſſons ; c'étoit donc principalement » à l'uſage de la crême de pain qu'on en étoit redevable.

Et telles furent dès 1776, les ſuites & les ſuccès de la Conſultation de Paris, relativement aux ſoins diététiques ou alimentaires des Enfans-Trouvés : partie la plus importante pour leur conſervation, partie la plus eſſentielle, & que nous allons éclairer & fortifier encore, en jettant un coup-d'œuil rapide ſur les différentes Pieces qui nous reſtent a parcourir.

La premiere, datée d'Huningue en Alſace, & ſignée par M. *Piesichs*, Docteur & Profeſſeur en Médecine, ſe rapporte exactement à tout ce que nous venons d'expoſer, ſur la nourriture la plus convenable pour les nouveaux nés au défaut du lait de femme. L'Auteur indique pareillement les crêmes de riz & de pain, en nous certifiant que c'eſt ainſi qu'on éleve, dans pluſieurs Provinces d'Allemagne, un grand nombre d'enfans ſans le ſecours du lait.

La ſeconde, adreſſée par M. de Villers, Préſident du College Royal de Medecine de Nancy, vient à l'appui de la précédente. En effet, M. de Villers nous cite l'exemple d'une Dame Allemande, qui avoit élevé tous ſes enfans ſans nourrice ni laitage, & qui continuoit d'élever ſon dernier, de la même maniere que les précédens, à Nancy même, lieu de ſa nouvelle réſidence. Elle aſſuroit en outre, que cette méthode, qui conſiſte principalement dans l'uſage des Panades, étoit aſſez généralement adoptée à Ratiſbonne & dans toute l'Allemagne : & cependant nous ne voyons pas que les Allemands le cedent à aucune Nation, pour la force du tempéramment.

La troiſieme, datée de Moulins en Bourbonnois, & ſignée de tous les Medecins du College de cette même ville, paroît ſpécialement redigée pour les enfans verolés ou ſuſpectés de l'être. On eſt d'avis par conſéquent de les élever ſans le ſecours du lait ; & l'on conſeille de préparer leurs alimens & leurs boiſſons avec de l'eau bouillie ſur le mercure en place d'eau commune. Mais d'autres préféreroient peut-être, en pareil cas, la décoction de ſalſe-pareille, ou la ſalſe-pareille en poudre, mêlée aux alimens de ces petits malades, ſuivant la méthode d'Harris.

Dans la quatrieme on va plus loin encore : on ſe propoſe d'intro-

duire le Sublimé Corrosif jusque dans le traitement des Nouveaux Nés: (c'est bien ici le cas de s'écrier avec *Boerhaave*, *sed prudenter à prudentibus ; abstine, si methodum nescis*). Dans la seconde partie de ce Mémoire, M. Rougnon, Professeur de Medecine à Besançon, approuve en général l'allaitement des Enfans par les chevres, au défaut de Nourrices. Il expose en même-tems la meilleure méthode à suivre dans un Hôpital, pour y établir ce nouveau genre de nourriture, dont il confirme le succès par des faits autentiques (*a*).

La cinquieme, souscrite par M. Herault, Medecin à Chatelraut, contient, ainsi que la précédente, des Observations en faveur de l'allaitement des Enfans par les chevres.

La sixieme, datée d'Angoulême, nous rappelle les tentatives qui furent faites à Paris, il y a quelques années, pour élever les Enfans nouveaux nés avec du lait de vache (projet très-louable en lui-même, mais dont l'événement trompa les espérances d'un Citoyen respectable & digne de nos regrets). Cependant on cherche dans ce Mémoire à renouveller ce projet, & l'on attribue uniquement les malheurs de la premiere entreprise au *méphitisme*, produit par la réunion & l'entassement de plusieurs Enfans dans un même lieu. Mais en étoit-ce bien la seule & véritable cause ? c'est ce que nous avons droit de révoquer en doute, aujourd'hui surtout que les expériences d'un celebre Physicien sur l'air des Hôpitaux, commencent à nous rassurer sur un genre de contagion, beaucoup trop exagéré dans l'opinion publique.

La septieme est un Mémoire de M. de Bonafos *Protomedic* du Roussillon. Ce Mémoire dressé en forme de Requête pour l'Hôpital de S. Jean de Perpignan, annonce que la mortalité des Enfans Trouvés est portée à son comble dans cet Hôpital, & qu'on n'y en voit pas un seul parvenir à l'âge de puberté. M. de Bonafos expose avec beaucoup d'énergie les causes de cette mortalité effrayante ; il indique aussi, avec tout le zele & toute la franchise qui doivent tou-

(*a*) Nous donnerons sa Méthode dans le Supplément.

jours

jours caractériſer un Medecin, les moyens d'y remédier ; parmi leſquels l'ampliation des revenus dudit Hôpital, & l'extenſion du local ſeroient ſans contredit les premiers. Quant aux moyens diététiques ou medicinaux, celui qui lui paroîtroit le plus ſimple & le moins ſuſceptible d'inconvéniens, ſeroit de donner des chevres pour Nourrices à tous les Enfans Trouvés de cette Province (*a*).

La huitieme ne conſiſte que dans une briéve & courte miſſive du Medecin de l'Hôpital de Toul ; par laquelle il nous marque, que ne pouvant ſatisfaire à nos demandes pour le moment préſent, il va s'en occuper par la ſuite, & qu'il nous fera part de ſes Obſervations, lorſqu'il ſera devenu maître du traitement des Enfans dans ſon Hôpital ; traitement envahi juſqu'à ce jour par les Sœurs de Charité, comme ſi le zele pouvoit ſuppléer à tout.

Dans la neuvieme, datée de Toulouſe, on nous fait part de quelques Obſervations ſur le traitement des Enfans vérolés ; Obſervations qui prouvent que la Salſe-pareille eſt très-utile à ces petits malades, mais qu'on peut les traiter auſſi avec des gelées chargées de médicamens un peu plus actifs : d'où je conclurois volontiers que les différentes eſpeces de gelées que l'on retire, ſoit des animaux, ſoit des végétaux, devroient être employées dans les Hôpitaux des Enfans-Trouvés, pour y tenir lieu d'alimens & de médicamens tout à la fois ; d'autant mieux que ces ſortes de gélées peuvent ſe préparer en grand

(*a*) L'Auteur de ce Mémoire inſiſte d'autant plus ſur l'allaitement par les chevres, que ce moyen lui paroît le plus propre à empêcher la propagation du mal vénérien des enfans aux nourrices, & *vice versâ*. Il parle, à ce ſujet, de la vérole des nouveaux nés, & du traitement qui leur convient. Nous en ferons un article à part dans le Supplément ; mais, en attendant, nous croyons devoir avertir que le plus sûr moyen d'empêcher la communication du *virus*, ſeroit de ſevrer tous les enfans ſuſpects en naiſſant, par conſéquent de ne leur point donner de nourrices, pas même des chevres ni des brebis, pour ne pas riſquer d'infecter auſſi ces malheureux animaux, & de propager un mal cruel parmi des eſpéces ſi utiles à nos beſoins.

& a peu de frais, ſe conſerver aſſez long-temps, & tranſmettre agréablement les propriétés médicinales de diverſes ſubſtances.

La dixiéme eſt une Lettre de l'Econome des Enfans-Trouvés de Rennes en Bretagne. Mais cette Lettre n'a d'autre rapport à la queſtion préſente, que de s'étendre beaucoup ſur les avantages de la nouvelle direction des Nourrices de Paris (établiſſement vraiment utile, & qui, comme tant d'autres également conſacrés à la sûreté publique, fait le plus bel éloge de la Police de cette Capitale.) M. l'Econome, en bon patriote, deſireroit qu'il y en eût un pareil dans la ville de Rennes: ſans doute que des établiſſemens de ce genre, formés dans tous les chef-lieux de nos Provinces, ne pourroient qu'en aſſurer la population.

La onziéme, ſouſſignée par M. Simard, Conſeiller-Médecin du Roi & de l'Hôpital de Saint-Gilles de Bourbon-l'Archambault, nous apprend que l'allaitement par les chévres, au défaut des Nourrices, eſt commun dans cette Province, & qu'il n'a aucun des inconvéniens qu'on en a éprouvés dans l'Hôpital d'Aix: ce qui nous fait préſumer que ces inconvéniens tiennent plutôt à la conſtitution actuelle dudit Hôpital, qu'à toute autre choſe. En effet, nous liſons dans un Mémoire des Chirurgiens de la ville d'Aix, que l'allaitement des Enfans par les chévres réuſſit conſtamment dans cette ville & dans les environs: on en cite pluſieurs exemples autentiques dans ce Mémoire, & l'on y indique en même-tems quelles ſeroient les précautions à prendre pour qu'on pût en obtenir le même ſuccès dans un Hôpital (*a*).

Enfin, dans la douziéme & derniere Piéce, qui eſt datée d'Arles en Provence, ſous le ſceau du Collége des Médecins de cette ville, on adopte également l'idée de ſubſtituer, dans les Hôpitaux, les chévres ou les brébis aux Nourrices. On conſeille, par conſéquent, d'avoir toujours dans chaque Hôpital, un certain nombre de ces animaux en état d'allaiter les Enfans, à meſure qu'ils ſe préſentent; mais d'en avoir

(*a*) Nous y reviendrons dans le Supplément.

ſur-tout pour fournir un lait plus léger que celui de vache, aux Enfans atteints ou ſuſpects de contagion, & qu'il ne ſeroit pas prudent d'approcher de la mamelle.

Du reſte, on retrouve dans ce Mémoire, comme dans les précédens, le même eſprit qui a préſidé à la Conſultation qui leur a ſervi de modele : on y voit par-tout l'ame du Médecin toujours ouverte à la compaſſion, & toujours attentive aux cris des malheureux.

Conclusions.

De tout ce que vous venez d'entendre, Messieurs, nous allons tirer les Concluſions ſuivantes ; 1°. L'allaitement des Enfans par les chevres, au défaut de Nourrices, ſe pratiquant avec ſuccès dans bien des occaſions particulieres, & dans beaucoup de Provinces, pourroit également réuſſir dans les Hôpitaux, avec les précautions réquiſes ; 2°. Les crêmes de riz, & ſur-tout de pain, préparées avec ſoin, peuvent à la rigueur, ſuppléer à toute autre nourriture pour les Nouveaux-Nés, & l'on doit abſolument s'en contenter pour les Enfans ſuſpects de contagion, puiſqu'il faut néceſſairement les ſevrer en naiſſant, pour ne pas riſquer d'infecter les Nourrices, ni les animaux eux-mêmes. 3°. Sans vouloir adopter des opinions outrées ſur les propriétés univerſelles des végétaux pour la guériſon des maladies vénériennes, nous ſommes forcés de convenir que les racines de ſquine, de bardane, de ſalſe-pareille, les extraits de bourache, de bugloſe, & autres remedes de ce genre, méritent la préférence dans le traitement des Enfans du premier âge ; par la raiſon qu'ils ſont en eux-mêmes exempts de tout inconvénient, & que n'ayant d'ailleurs aucun mauvais goût, ils peuvent entrer dans la nourriture & dans les boiſſons de ces petits Infortunés.

Telles ſont les Concluſions que nous avons cru pouvoir tirer des Mémoires que nous venons de citer : toutes ces Concluſions ſe trouvoient renfermées d'avance dans la Conſultation de Paris ; les différens Mémoires que nous avons reçu depuis, n'ont fait que les confirmer.

Nous devons néanmoins publier, à la gloire des Auteurs de ces Mémoires, qu'ils renferment encore, pour la plupart, beaucoup d'autres vues excellentes, que le peu de tems qui nous a été accordé dans cette Séance, ne nous a pas permis de rapporter; mais, nous nous ferons un devoir de les communiquer au Public par la voie de l'Impreſſion. Ce ſera la matiere du Supplément.

SUPPLÉMENT

Contenant des Extraits de différens Mémoires énoncés au Rapport précédent.

Ayant promis, en finiſſant mon Rapport, de donner au Public, des Extraits plus détaillés des Mémoires que la Faculté m'a confiés ; je m'en acquitte d'autant plus volontiers, que ce genre de travail me paroît très-propre à ſeconder également les vues & les projets du Miniſtere & des différentes adminiſtrations des Enfans-Trouvés : projets dont l'exécution doit aſſurer enfin la conſervation de ces Etres précieux à l'Etat, dont ils ſont les Enfans adoptifs.

Je vais donc préſenter, Article par Article, ce que j'ai trouvé de plus eſſentiel dans ces Mémoires, & je m'attacherai ſur-tout à ce qui concerne la nourriture la plus convenable pour les Nouveaux-Nés, au défaut du lait de femme.

Article Premier.

Sur la nourriture la plus convenable que l'on puiſſe employer dans un Hôpital, pour la conſervation des Enfans-Trouvés, au défaut du lait de femme.

Extrait du Mémoire des Médecins d'Aix.

« Si le lait de différens animaux n'a pu procurer, dans notre Hôpi-» tal, une nourriture convenable aux Enfans ; ſi l'uſage de la bouillie » & du pain cuit leur eſt devenu nuiſible & funeſte, quelle autre » nourriture pourra-t-on trouver qui ne ſoit pas ſuſceptible des mêmes » inconvéniens ? c'eſt de quoi nous nous ſommes occupés. Nous avons » cru que l'uſage du pain cuit ne devenoit pernicieux aux Enfans, que » parce qu'il ne pouvoit être digéré par leur foible eſtomac ; par con-» ſéquent, en le rendant de plus facile digeſtion, il fournira une nour-

» riture préférable à toutes les autres, & n'aura pas les inconvéniens qui » ſe rencontrent dans l'uſage du lait des animaux. Pour cet effet, nous » avons ordonné de prendre du pain de froment, que l'on partage par » le milieu pour le faire ſécher au four; on le fait enſuite tremper » dans l'eau l'eſpace de ſix heures, on le preſſe dans un linge, on le » met dans un pot, dans lequel on le fait bouillir avec une ſuffiſante » quantité d'eau pendant huit heures, ayant ſoin de le remuer de tems » en tems avec une cuiller, & d'y verſer de l'eau chaude, à meſure qu'il » s'épaiſſit; ſur la fin on y ajoute une pincée d'anis & un peu de ſucre, » plus ou moins, ſuivant la quantité du pain qu'on aura employé (*a*). » On paſſera le tout à travers un tamis de crin; & l'on aura une crême » de pain ſemblable à la crême de riz, dont on ſe ſervira pour la nour- » riture des Enfans, ayant ſoin de n'en faire rechauffer, à chaque fois, » que la quantité dont on aura beſoin. Cette crême de pain ſe conſerve » facilement vingt-quatre heures, même en été, pourvu qu'on ait la » précaution de la tenir dans un lieu frais.

» La maniere de la donner aux Enfans, eſt de ſe ſervir d'une cuiller » à café. Ce procédé eſt aſſez commode, & n'eſt ſujet à aucun incon- » vénient. On leur en donne trois ou quatre fois le jour, & même la » nuit, s'il eſt néceſſaire, en petite doſe à chaque fois, & toujours rela- » tive à la diſpoſition de leur eſtomac; mais à meſure que l'Enfant avance » en âge, on en augmente la doſe.

» Nous avons également employé la crême de riz, à laquelle nous » faiſions ajouter une ou deux cuillerées d'eau de fleur d'orange avec » un peu de ſucre. Celle-ci nous a paru plus convenable aux Enfans » nouveaux nés; c'eſt-à-dire, dans les quinze premiers jours de leur » naiſſance; mais la crême de pain convient mieux à ceux qui ont paſſé » ce terme ».

(*a*) C'eſt-à-dire, autant qu'il en faut pour donner un parfum & un goût agréable à cette nourriture, ce qui peut s'évaluer à un gros d'anis, & à une once de ſucre par livre de pain; & cette addition ne contribuera pas peu à la conſervation de cet aliment, & à le rendre de plus facile digeſtion.

Cette méthode a parfaitement réuſſi dans l'Hôpital d'Aix, comme on a pu le voir dans l'endroit de notre Rapport, où il eſt déjà queſtion de ce Mémoire (pag. 4.) Les avantages, qu'on peut en retirer partout ailleurs, vont être confirmés dans l'Article ſuivant, qui n'eſt que la continuation du même ſujet.

ARTICLE II.

Sur les moyens d'élever les Enfans ſans le ſecours du lait.

EXTRAIT du Mémoire de M. PIETSCHS, *Docteur & Profeſſeur en Médecine à Huningue.*

« VU tous les maux (nous citons les propres termes de l'Auteur). » Vu tous les maux qui réſultent de nourrir les Enfans-Trouvés de » l'Hôpital St-Jacques d'Aix en Provence, ſoit avec le lait de femme, » ſoit avec celui de différens animaux, je penſe qu'on pourroit s'en » paſſer, & qu'il conviendroit de les élever avec des panades faites de » pain raſſis de froment, qu'on pourroit même couper par tranches, & » les faire ſécher au four : on en préparera enſuite, pour chaque repas » des Enfans, une panade liquide dans laquelle on fera entrer du » beure frais, ſi les Enfans ſont conſtipés, & du ſucre pour ceux qui ne » le ſont pas. Ce dernier tient lieu d'abſorbant ou de correctif des » aigres qui s'engendrent facilement dans l'eſtomac des Enfans (*a*). Si, » par la ſuite, cette nourriture leur répugnoit, on pourroit, pour quel- » ques jours y ſubſtituer une crême de riz, d'orge, d'avoine ou de » gruaut.

» C'eſt ainſi qu'on nourrit, en pluſieurs Provinces d'Allemagne, les » Enfans ſans le ſecours du lait ; & on leur fait boire de l'eau de fon- » taine, dans laquelle on mêle une cuillerée de vin, quand on s'ap- » perçoit que leur digeſtion eſt laborieuſe : on y fait bouillir auſſi de

(*a*) On pourroit ajouter que le ſucre eſt lui-même un aliment ſous forme ſaline, & qu'il eſt propre, ſous cette forme, à préſerver des obſtructions & du ſcorbut.

» l'anis, de la canelle ou du fenouil, de la corne de cerf, de l'écorce » d'orange ou de citron, ſuivant les circonſtances & le beſoin des En- » fans. A meſure qu'ils grandiſſent, on les accoutume aux ſoupes faites » avec du bouillon gras, & ſucceſſivement aux autres nourritures d'u- » ſage dans le pays.

» En élevant ainſi les Enfans ſans aucune eſpéce de laitage, on évite » les amas de lait caillé dans l'eſtomac, & les aigres des premieres » voies, ſources fécondes d'obſtructions chez les Enfans; on prévient » auſſi par-là toute communication du mal vénérien d'un individu à » l'autre. »

ARTICLE III.

Sur la poſſibilité d'élever les Enfans nouveaux nés avec du lait de chevre ou de brebis.

EXTRAIT du Mémoire de M. ROUGNON, *Docteur & Profeſſeur en Médecine, à Beſançon.*

» QUANT à la troiſiéme Queſtion de M^rs les Recteurs de l'Hôpital » d'Aix (Queſtion relative aux mauvais ſuccès qu'on avoit éprouvé » de l'uſage du lait de chévre dans leur Hôpital), elle m'étonne infi- » niment. Il faut, en effet, que l'événement qui a excité leur réclama- » tion, provienne de quelque cauſe étrangere. Dans un pays chaud » ſur-tout, lorſque le lait ſera tenu négligemment, & qu'on l'aura fait » chauffer pluſieurs fois, il eſt très-diſpoſé à ſe corrompre dans l'eſto- » mac des Enfans, & il peut y produire des aphtes qui, à leur tour, » ſont très-propres à rendre la digeſtion du lait encore plus vicieuſe. » Ce qu'il y a de certain, c'eſt que, dans nos contrées, l'on voit tous » les jours des Enfans nourris avec du lait de chevre ou du lait de va- » che, dès leur naiſſance, à l'aide d'un biberon. J'en ai vu un dernie- » rement à qui on a fait teter une chevre en naiſſant, & cela avec tout » le ſuccès que l'on pouvoit deſirer. L'Enfant ſe porte bien aujourd'hui; » il a environ deux ans.

» Je ſuis perſuadé que ſi l'on avoit l'attention de purger un peu les » Enfans nouveaux-nés, afin de ſuppléer au *Coloſtrum*, ou premier lait de

» de la mere, & qu'on leur donnât au beſoin quelques légers laxatifs » pendant les premiers mois, ils ſeroient nourris à merveille avec du » lait de chévre ou de brebis, pourvu qu'on eût également ſoin de » ces animaux. Cette nourriture réuſſiroit ſur-tout, ſi on faiſoit pren- » dre le lait par la voie de la ſuccion, encore mieux ſi l'on donnoit une » chevre pour nourrice à l'Enfant, ce qui ſeroit le plus ſûr moyen de » parer à l'altération du lait qui, dans des tems & des climats chauds, » comme celui d'Aix, peut ſe gâter en quelques heures. Après tout, » dans trois ou quatre mois, l'on parviendroit à les accoutumer à des » crêmes de riz, ou de pain, ou de biſcuit de mer; & ce tems ſeroit » plus que ſuffiſant, pour qu'ils fuſſent en état de digérer ces premieres » nourritures. Je propoſerois encore d'aſſaiſonner ces alimens avec une » légere quantité de quelques aromates, pour prévenir la corruption; » outre cela, de donner ſouvent quelques cuillerées de petit lait pré- » paré au vin blanc, qui exerceroit ſur la nourriture une vertu anti- » ceptique, & ſeroit un cordial excellent à raiſon de ſa partie vi- » neuſe.

» Je ſuis convaincu que cette méthode réuſſiroit, ſi l'on prenoit tou- » tes les précautions requiſes; &, ſi j'étois chargé d'en décider, je n'hé- » ſiterois pas de l'adopter. Je dis plus, non-ſeulement je l'adopterois » pour les Enfans atteints ou ſuſpects de *virus*, mais je l'employerois » encore à l'égard même de ceux qui ſeroient reconnus pour en être » exempts; & voici comment je m'y prendrois:

» Je diviſerois les Enfans-Trouvés en deux claſſes; dans la premiere, » je comprendrois les Enfans atteints ou ſuſpectés d'un *virus* originel; » je n'admettrois, dans la ſeconde, que les Enfans reconnus pour bien » portans, & je diviſerois également les chevres ou les brebis en deux » claſſes: Avec cela, au lieu d'avoir des Nourrices à gages, je n'aurois » que des ſevreuſes d'un certain âge, elles ſont toujours plus ſoigneu- » ſes pour les Enfans, que de jeunes Nourrices, qui, pour la plupart, » aiment trop leur plaiſir.

» Y a-t-il rien de plus ſimple & de plus facile, que d'affecter un cer- » tain nombre de chevres ou de brebis à un certain nombre d'Enfans.

» dans chacune des deux classes. Dans la classe des Enfans sains, on » fera traire ou teter chaque chevre successivement, & toujours la » même à deux ou trois Enfans; & l'on tirera le surplus du lait, s'il y » en a, pour le garder au besoin, ou pour en faire du petit lait; mais, » dans la classe qui comprendra les Enfans infectés, le lait des chevres » ou des brebis qui leur auront été destinées, ne leur sera donné qu'à » l'aide d'un biberon, & immédiatement au sortir du pis de l'animal. » Dans l'une & l'autre classe, il faudra s'arranger de maniere qu'à cer- » taines heures du jour & de la nuit, il y ait toujours des chevres ou » des brebis en état de donner du lait; je crois que six repas de la » sorte, fixés à des heures déterminées, seroient plus que suffisans. Si » pendant l'intervalle qu'il y a entre chacun de ces repas, les Enfans » ont quelque besoin, on les appaisera avec un peu de lait frais de » leurs chevres ou de leurs brebis, donné à l'aide d'un biberon; &, pour » se rapprocher de la succion, dans tous les cas où le biberon sera » employé, il n'y aura qu'à former, à l'extrémité de son bec, une es- » pece de mamelon avec un peu de parchemin, ou, mieux encore, avec » un petit morceau d'éponge; mais c'est, sur-tout dans ces intervalles, » que je ferois donner aux Enfans du petit lait préparé au vin blanc, » & que je commencerois, dès le premier mois révolu, à leur faire » prendre quelques cuillerées de crême de pain, pour y accoutumer » leur estomac ».

Quelques bien présentées que soient les vues & les idées de M. Rougnon, sur l'allaitement des Enfans par les chevres au défaut de Nourrices, cet objet est si important que nous croyons devoir y insister encore dans l'Article qui va suivre.

ARTICLE IV.

Concernant l'allaitement des Enfans par les chevres.

EXTRAIT du Mémoire des Chirurgiens d'Aix.

«IL n'est guère d'Hôpitaux d'Enfans-Trouvés, où l'on n'ait fait des » tentatives pour les élever sans le secours du lait de femme; mais il

» n'en eſt aucun encore, où l'on ait réuſſi complétement, tandis que » nous avons une infinité de preuves, chez les particuliers, du ſuccès » de la nourriture par le lait des animaux, & ſur-tout par celui de » chevres, qui nous paroît mériter la préférence à tous égards ; nous » allons en citer pluſieurs exemples : »

On cite ici une vingtaine d'Enfans, devenus adultes pour la plupart, & déſignés par noms, ſurnoms, demeures & qualités, qui ont été nourris par des chevres, ſoit dans la ville ou dans les environs d'Aix ; d'après quoi les Auteurs du Mémoire en queſtion tirent les inductions ſuivantes.

« Ces exemples nous portent à croire que les tentatives qui ont été » faites dans les Hôpitaux, n'ont pas réuſſi par la difficulté ou l'impoſ- » ſibilité abſolue, où l'on a été d'avoir un local ſuffiſant, pour tenir les » Enfans ſéparés les uns des autres, & leur procurer un air pur & ſa- » lubre ; mais ſi l'on pouvoit diſtribuer les Enfans de façon qu'une » femme n'en eût que deux à ſoigner, chacun dans un berceau ſéparé, » qu'on n'en mît qu'un très-petit nombre dans chaque chambre, & que » les chambres fuſſent tenues proprement, & bien aërées ; qu'on eût » une ſeule & même chevre bien ſoignée pour deux enfans, on auroit » ſans doute la ſatisfaction d'en conſerver la plus grande partie.

» Quant aux moyens propres à aſſurer le ſuccès de cette méthode, » nous penſons 1°. qu'il faut avoir un berger en état de faire le choix » convenable des chevres, qui ſeront jugées néceſſaires, relativement » au nombre des Enfans, une chevre ne pouvant ſervir que pour deux ; 2°. Qu'il faut que le berger ait ſoin d'avoir des chevres toujours plei- » nes, pour avoir toujours de nouveau lait ; 3°. Qu'il faudroit établir » un dépôt d'Enfans-Trouvés à portée d'un pacage, pour la facilité » d'avoir des chevres au beſoin, & pour être à même de les donner » aux enfans. Ce dépôt ſeroit diviſé en pluſieurs petites chambres, » dans chacune deſquelles on ne mettroit que deux Enfans, chacun » dans ſon berceau, avec une femme pour les ſoigner. »

On s'occupe auſſi, dans ce Mémoire, des ſignes & du traitement de la vérole des nouveaux nés ; mais, comme je me propoſe d'en faire un

article à part, j'ai cru pouvoir me diſpenſer d'en parler ici. Au reſte, cette maladie eſt-elle auſſi fréquente, chez les Enfans-Trouvés, qu'on auroit lieu de le préſumer? cette queſtion fera le ſujet de l'article ſuivant.

ARTICLE V.

Que les Enfans qui naiſſent avec la vérole, ne ſont pas en auſſi grand nombre qu'on le croit communément,

EXTRAIT du Mémoire de M. DE BEROBEDEUIL, *Subdélégué & Commiſſaire pour l'adminiſtration des Enfans expoſés, à Angoulême.*

Voici le début de ce Mémoire, qui nous a paru du plus grand patétique.

« Comme ce n'eſt pas ſeulement la débauche & le libertinage qui » déterminent des peres & meres à faire expoſer leurs Enfans, & que » la pauvreté & la miſére en font auſſi expoſer un très-grand nombre; » rien n'eſt certainement plus intéreſſant, que de s'occuper de tous les » moyens de conſerver ces malheureux Enfans qui, dans l'état actuel, » peuvent preſque être regardés comme des victimes dévouées à la » mort, malgré tous les ſoins qu'en prennent les perſonnes chargées de » l'adminiſtration ».

La ſuite de ce Mémoire fournit des inductions bien favorables à l'opinion de ceux qui ſoutiennent que le nombre des Enfans, qui apportent la vérole en naiſſant, eſt beaucoup moindre qu'on ne le croit communément; & voici comme l'Auteur s'en explique:

« On n'a fait juſqu'ici, dans notre Hôpital, qu'une ſeule expérience » de traitement ſur un Enfant vérolé, ne s'étant trouvé, dans le cours » de quinze années, qui ſe ſont écoulées depuis qu'il a été établi à An- » goulême une nouvelle forme d'adminiſtration des Enfans expoſés, » que ce ſeul Enfant qui ait apporté en naiſſant des marques évidentes » de *virus*; ſi toutefois on en excepte une petite fille, qui fut expoſée » le premier jour de la nouvelle adminiſtration, & qui donna du mal » à cinq femmes qui eurent l'imprudence de lui donner à teter, à la

» ſollicitation de ſa vraie Nourrice, qui ſe diſpenſoit elle-même de lui » donner le teton. Ces cinq femmes ſont les ſeules qui, dans le cours » de quinze années, ſoient venues ſe plaindre au Commiſſaire, de ce » que des Enfans du Bureau leur euſſent donné du mal, quoiqu'il en » ſoit expoſé annuellement quatre-vingt, ou a-peu-près. C'eſt un fait » bien remarquable, & dont le Commiſſaire eſt très-ſurpris, étant no- » toire qu'il y a dans la ville, & aux environs, un nombre conſidérable » de perſonnes attaquées du mal vénérien ».

L'Auteur, revenant encore ſur le même ſujet, quelques pages plus bas, s'exprime ainſi :

« Le fait d'environ douze cens Enfans expoſés, pendant le cours de » quinze années, au Bureau d'Angoulême, ſans qu'il y ait eu d'autres » Nourrices attaquées du mal vénérien, que celles qui avoient allaité » une ſeule & même petite fille, ſemble prouver que le nombre des » enfans décidément vérolés, n'eſt pas ſi commun qu'on ſe l'imagine ».

Quoi qu'il en ſoit, & comme il n'y a toujours que trop d'Enfans qui viennent au monde avec cette tache originelle, nous allons nous occuper, dans l'Article ſuivant, de la vérole des Nouveaux-Nés, & du traitement qui leur convient.

ARTICLE VI.

Sur la Vérole des Nouveaux-Nés.

EXTRAIT du Mémoire de M. DE BONAFOS, *pour les Enfans-Trouvés de l'Hôpital de Saint-Jean de Perpignan.*

« LA débauche & la corruption ſont portées aujourd'hui à un ſi haut » dégré, qu'il n'arrive que trop ſouvent que les Enfans, & ſurtout les » Enfans-Trouvés, apportent en naiſſant le germe fatal qui leur a été » tranſmis par les auteurs de leurs jours. Relativement à cet objet, » nous conſidérons tous les Nouveaux-Nés ſur trois rapports : 1°. il » arrive ſouvent qu'il ne paroît aucun ſigne de vérole ſur le corps des » Enfans lorſqu'ils viennent au monde, & qu'on ne peut avoir que

» des ſoupçons généraux. 2°. Il en eſt d'autres chez qui il paroît des » ſymptômes de vérole quelque temps après qu'ils ſont nés, & lorſ- » qu'ils ſont déjà en nourrice. 3°. Il en eſt enfin certains dans leſquels » il paroît des ſymptômes de vérole au moment de leur naiſſance, & » avant qu'on les ait mis en nourrice.

» Dans le premier cas, il ne ſeroit pas prudent d'adminiſtrer à ces » foibles Enfans des remedes mercuriels, ſur de ſimples ſoupçons de » vérole ; 1°. à cauſe du danger qu'il y a toujours d'adminiſtrer de » pareils remedes dans un âge auſſi tendre. 2°. Parce que l'expérience » nous apprend que le germe de la vérole reſte ſouvent caché pen- » dant longtems dans le corps des Enfans, ſans cauſer de ravages ſen- » ſibles, pourvu qu'ils ſoient bien ſoignés & bien nourris ; & que par » conſéquent il eſt plus prudent d'attendre que les ſymptômes de la » vérole ſe manifeſtent d'une maniere non équivoque, pour mettre en » uſage des remedes, dont l'effet ſera d'autant moins à craindre que » l'Enfant aura acquis plus d'âge & plus de force.

» Mais lorſqu'un Enfant a paru ſain en naiſſant, & que quelque » tems après qu'il eſt en nourrice on apperçoit des ſymptômes de vé- » role, comme par exemple, des aphtes, des ulceres chancreux & » renitents dans la bouche, des puſtules dans différentes parties du » corps, des rhagades, ſurtout aux parties genitales, &c. & des vices » ſemblables ſur les mamelons de la nourrice, doit-on adminiſtrer des » mercuriaux à l'Enfant & à la Nourrice en même-tems ; ou bien ſuf- » fira-t-il de traiter la Nourrice ? Pour nous, nous nous contentons de » traiter la Nourrice, ou par les frictions mercurielles, ou par le ſu- » blimé, ſans donner aucun remede à l'Enfant ; & l'expérience nous a » appris que les ſymptômes vénériens diſparoiſſent également chez l'un » & l'autre, ſoit que l'Enfant ait communiqué la vérole à la Nourrice, » ſoit que la Nourrice l'ait communiquée à ſon Nourriſſon ; mais, mal- » gré cette guériſon apparente (nous le diſons avec regret) il arrive » ordinairement que ces enfans ne ſurvivent pas long-tems à ce genre » de traitement. Il pourroit ſe faire cependant que ce ne fût pas tou-

» jours au mercure, qui leur a été tranſmis avec le lait, qu'on dût attribuer la cauſe de leur mort, mais plutôt à mille autres accidens auxquels la premiere enfance eſt ſujette.

» Lorſqu'enfin l'Enfant venant au monde, porte ſur lui les ſymptômes de la maladie vénérienne, tels que ceux décrits ci-deſſus, on eſt dans l'uſage, dans l'Hôpital de Perpignan, de ne point lui donner de Nourrice; mais on l'alimente avec du lait de chevre. Tous ces Enfans périſſent bientôt. Faut-il donc les abandonner, comme on a toujours fait, à une mort inévitable; ou plutôt, ne devroit-on pas tenter de les guérir, & quelle méthode faudroit-il employer de préférence?

» Les fumigations avec le cinnabre ne ſauroient être miſes en uſage dans l'Hôpital de Perpignan. Le lieu dans lequel on eſt obligé de tenir les Enfans-Trouvés, n'eſt point propre à cela; il n'y a qu'une ſeule piéce, qui n'eſt pas bien grande, dans laquelle ſont renfermés tous les Enfans avec leurs Nourrices. On ne pourroit donc adminiſtrer la fumigation à l'un, ſans que les autres n'en fuſſent plus ou moins incommodés; &, comme il n'y a point d'autre ſalle dans laquelle on pût promener les Enfans, après leur avoir donné la fumigation, on ſeroit obligé de les tenir au grand air, ce qui pourroit être dangereux dans bien des occaſions ».

» En outre, pluſieurs autres raiſons nous empêcheroient d'adopter cette méthode; mais ſon inſuffiſance ſur-tout, & les mauvais effets qu'elle a produit à notre connoiſſance, ne nous permettent pas de la mettre en uſage.

« Nous adoptons encore moins les ſels mercuriels avec excès d'acide, tels que le ſublimé corroſif, ou autres remedes de ce genre, toujours trop actifs & trop violens pour les Enfans du premier âge.

» Si cependant on vouloit faire prendre intérieurement quelque préparation mercurielle aux Nouveaux-Nés, il faudroit préférer l'*éthiops* minéral; par la raiſon qu'il n'excite point la ſalivation, ou du moins qu'il l'excite beaucoup plus rarement que le mercure doux & la panacée; qu'il provoque la tranſpiration, & qu'il agit quelque-

» fois par les ſelles ; obſervant néanmoins de commencer par une très-
» petite doſe, comme de demi-grain ; de ne donner ce remede que de
» deux jours l'un, & de s'en tenir à la même doſe pendant trois ou
» quatre fois conſécutives ; de ne l'augmenter de demi-grain en demi-
» grain, que juſqu'à la doſe de deux grains ou de trois au plus, &
» tout autant que la doſe précédente n'auroit produit aucun effet ſen-
» ſible. Si, de cette maniere, il tient le ventre libre, il ſera inutile d'y
» joindre aucun purgatif, autrement, on pourroit y ajouter trois ou qua-
» tre grains de rhubarbe.

» Mais, s'il eſt poſſible de traiter avec ſuccès les Nouveaux Nés, &
» de les guérir radicalement de la vérole, nous croyons que de lége-
» res frictions, faites avec une petite quantité d'onguent mercuriel,
» doivent être préférées à tout autre traitement. Les Enfans abondent
» en humidités ; le tiſſu de leurs fibres eſt fort lâche ; il n'eſt donc pas
» néceſſaire de faire précéder les bains, ni aucune autre préparation
» préliminaire. A l'égard de la ſalivation, qu'on doit éviter, on peut
» s'en garantir, ſoit en ne donnant que de très-légeres frictions, & en
» n'employant à chaque fois qu'une très-petite quantité d'onguent
» mercuriel, ſoit en éloignant les frictions, ſoit en purgeant fréquem-
» ment les Enfans pour leur tenir le ventre libre, & déterminer l'action
» du mercure par les inteſtins. D'ailleurs, comme on eſt obligé de
» changer ſouvent les enfans de linge, l'onguent qu'on leur a appliqué
» eſt emporté, pour la plus grande partie, à chaque fois qu'on les
» change. Toutes ces circonſtances ſont bien capables de prévenir la
» ſalivation, & d'empêcher auſſi que la pommade mercurielle n'excite
» des rougeurs à la peau. Enfin, il eſt beaucoup plus ſimple & plus aiſé
» de faire de légeres frictions à un Enfant, que de lui donner des fu-
» migations, ou lui faire avaler des remedes (*a*).

(*a*) En adoptant ce Mémoire, par préférence à pluſieurs autres, pour offrir au Lecteur un tableau de la maladie vénérienne chez les Nouveaux-Nés, nous n'avons fait préciſément que ce que font les différentes Académies en couronnant un Ouvrage, ſans adopter ni garantir en tous les points la doctrine qu'il contient.

» Pour

» Pour nourrir ces malheureux Enfans, rien ne paroîtroit plus convenable que de les accoutumer à teter une chevre, à laquelle on pourroit même faire avaler quelques préparations mercurielles, comme on fait aux Nourrices, afin de rendre en quelque sorte leur lait antivénérien. On épargneroit par-là tout autre traitement à l'enfant, ce qui seroit bien plus avantageux. Nous avons vu plusieurs enfans allaités par une chevre qui avoit été dressée à présenter elle-même le teton à son Nourrisson : & tous ces Enfans étoient forts & robustes, & se portoient beaucoup mieux que ceux qui étoient nourris par des femmes. Mais cette méthode exigeroit beaucoup d'attentions & de dépenses, soit pour se procurer des chevres, les faire nourrir & soigner convenablement, & les dresser à donner à teter chacune à son nourrisson ; soit pour trouver des femmes de probité, vigilantes & entendues, qui eussent le plus grand soin de ces Enfans, & qui veillassent sur-tout à ce que chaque Enfant fût toujours allaité par la même chevre, & que cette chevre ne donnât point à teter à d'autres Enfans.

» Au défaut de cette ressource, on est obligé de nourrir ces pauvres Enfans avec du lait de chevre, qu'on leur donne à la cuillere ou au biberon : pendant les premiers mois on doit couper le lait avec une légere décoction de chiendent, aux moins à parties égales, afin de le rendre plus aqueux, & l'assimiler, autant qu'il est possible, à celui de femme. Le lait, ainsi coupé, ne doit d'abord être donné qu'en petite quantité à la fois, & à plusieurs repriſes, pour ne pas surcharger l'estomac ; mais à mesure que l'Enfant avance en âge, & qu'il devient plus fort, on doit mêler moins d'eau avec le lait, & enfin lui donner le lait pur, & en augmenter la quantité par degrés proportionellement à son âge & à ses forces. Mais cette méthode exige encore beaucoup de soins & de vigilance : on ne doit point faire chauffer le lait, mais seulement la décoction avec laquelle on le coupe, & ne donner à ce mélange que le degré de chaleur qu'a le lait au sortir des mamelles ; il faut en outre distribuer cette nourriture aux Enfans, à proportion de leur âge & de leurs forces. Il faudra donc, pour cet

» effet, avoir de bons domeſtiques, en avoir un nombre convenable, » relativement à la quantité des Enfans, & les payer beaucoup mieux, » qu'on ne le fait communément dans les Hôpitaux, pour les attacher » à leur devoir ».

M. de Bonafos termine ſes réflexions par le vœu ſuivant, qui eſt celui de toutes les ames honnêtes & compatiſſantes.

« Tout concourt à faire deſirer un réglement général pour les En- » fans-Trouvés du Royaume, afin de les garantir de tant de cauſes de » mort, qui en font périr le plus grand nombre ; & afin de conſerver » des Citoyens qui pourroient un jour être utiles à l'Etat & à la Patrie, » ſoit en portant les armes, ſoit en labourant la terre, ou bien en s'oc- » cupant des Arts & des Métiers ».

CONCLUSION.

Après avoir expoſé, dans les différens articles de ce Rapport, les différentes eſpéces de nourritures les plus convenables pour les Enfans-Trouvés, au défaut du lait de femme ; après avoir indiqué les moyens les plus propres à aſſurer leur conſervation dans la premiere enfance, puiſſions-nous exciter, par notre exemple, toutes les perſonnes, qui ſont à portée de faire ces ſortes d'épreuves, à les étendre & à les multiplier ; puiſſions-nous en apprendre le ſuccès, & voir l'Etat en recueillir les fruits !

NB. La premiere Edition de la Conſultation ſuivante, ſe trouvant épuiſée, la Faculté a jugé à-propos d'en faire faire une nouvelle Edition, pour la joindre à ce Rapport.

CONSULTATION

DE LA

FACULTÉ DE MÉDECINE

DE PARIS,

En faveur des Enfans-Trouvés de l'Hôpital d'Aix en Provence.

Imprimée, pour la premiere fois en 1775, à l'Imprimerie Royale.

A PARIS,

De l'Imprimerie de Quillau, Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue du Fouarre.

M. DCC. LXXX.

CONSULTATION

DE LA

FACULTÉ DE MÉDECINE

DE PARIS,

Pour l'Année 1774, à l'Occasion de l'Inoculation.

Imprimée pour la première fois en 1774, à l'Imprimerie Royale.

PARIS,

De l'Imprimerie de Ch.-Ant. Jombert, Imprimeur de la Faculté de Médecine.

M. DCC. LXXIV.

RAPPORT

DE

M.RS LES COMMISSAIRES,

NOMMÉS

PAR LA FACULTÉ DE MÉDECINE

DE PARIS,

Pour répondre au Mémoire envoyé par M.rs les Recteurs de l'Hôpital des Enfans-Trouvés d'Aix en Provence, à M. LIEUTAUD, Premier Médecin de Sa Majesté, & adressé par lui à la Faculté.

MONSIEUR LE DOYEN, MESSIEURS,

VOUS nous avez chargés de répondre aux Questions faites par M.rs les Recteurs de l'Hôpital Saint-Jacques d'Aix en Provence, au sujet de la mortalité des Enfans reçus dans cette Maison de charité, & contre laquelle ces vertueux citoyens ont demandé des lumieres & des secours à M. le Premier Médecin du Roi. Si jamais sujet ne fut plus intéressant, jamais sujet n'exigea plus d'attention & plus de recherches.

Nous croyons, MESSIEURS, après l'avoir bien méditée, que la réponse complette & définitive à des questions de cette importance, ne peut être faite sans avoir consulté les usages des différens pays, balancé les avis divers, tenté de nouveaux essais & recueilli des observations plus précises.

Vous ne devez donc regarder ce rapport que comme une réponſe proviſoire, dictée par l'inſtante néceſſité d'éclairer l'adminiſtration de l'Hôpital d'Aix, plutôt que comme un Mémoire approfondi ſur cette matiere, de laquelle nous nous occuperons en votre nom, d'une maniere plus étendue; ſi vous daignez nous continuer votre confiance & nous autoriſer à ſolliciter la protection du Miniſtere, pour pouvoir faire, ſous ſes auſpices, de nouvelles recherches ſur ce ſujet, & correſpondre avec les différens Médecins de l'Europe, ſpécialement dévoués à l'éducation des Enfans, ou qui ſont à la tête des Hôpitaux deſtinés à cette même éducation.

MM. les Recteurs de l'Hôpital St-Jacques, affligés de perdre tous les ans la moitié des Enfans qui y ſont reçus, obſervent, dans la Lettre qu'ils ont écrite à M. le premier Médecin du Roi:

1°. Qu'il ne leur eſt pas poſſible de ſe procurer un nombre ſuffiſant de Nourrices prêtes à allaiter l'Enfant au moment qu'il entre dans l'Hôpital, & qu'en attendant qu'ils en aient trouvé, ils ſont obligés d'en faire nourrir trois ou quatre en même-tems par une ſeule femme:

2°. Que le lait des animaux étant peu abondant & de médiocre qualité dans ce climat, ils ſont privés de cette reſſource, ou du moins elle eſt bornée au lait de chèvre, dont l'expérience les a convaincus que les enfans ne retiroient aucun avantage réel, puiſque, de ceux qui ont été reſtreints à cette nourriture, on n'en a pas vu vivre au-delà de quatre mois, & qu'à l'ouverture de ceux qui ſont morts, on a trouvé leur eſtomac rempli d'une maſſe caillée & infecte:

3°. Que les eſſais faits avec le pain cuit & la bouillie, que les Papiers publics avoient annoncés, ont été auſſi infructueux:

4°. Enfin, qu'étant impoſſible de donner des nourrices à ceux de ces Enfans qui ſont viſiblement attaqués du mal vénérien, ou que l'on ſoupçonne de l'être, ces malheureux ſont des victimes néceſſairement dévouées à la mort.

En conſéquence, ils demandent

1°. Que pour éviter tout jugement inconſidéré ſur l'exiſtence de la maladie vénérienne dans un Enfant qui vient de naître, on indique les

ſignes certains & non équivoques (s'il y en a) qu'un Enfant porte le germe de cette maladie, qu'il peut communiquer à ſa Nourrice: 2°. Quelle méthode on doit employer pour guérir promptement ceux qui en ſeroient attaqués: 3°. Quelle nourriture leur eſt le plus convenable au défaut du lait de femme, & dans les circonſtances obſervées ci-deſſus.

Reprenons en détail ces trois queſtions.

PREMIÈRE QUESTION.

Eſt-il poſſible d'indiquer les ſignes certains & non équivoques par leſquels on peut connoître qu'un Nouveau-Né porte le germe de la maladie vénérienne?

La réponſe à cette Queſtion eſt abſolument négative: il eſt impoſſible de reconnoître le germe caché de la maladie vénérienne, & ce n'eſt que par ſes ſymptômes que ſon exiſtence ſe manifeſte; la débauche des parens peut bien faire naître des doutes ſur la ſanté du nourriſſon, mais il y a loin encore du doute à la conviction.

L'incertitude ſur l'infection des Enfans s'accroît d'autant plus, qu'il eſt rare de voir les nouveaux-nés porter des marques de vérole. Le plus ſouvent ils viennent au monde très-ſains en apparence, ce n'eſt qu'au bout de huit, dix, douze jours, & quelquefois un mois, que la maladie s'y développe, ſur-tout quand la mere a eu la précaution de faire uſage du mercure pendant ſa groſſeſſe; car alors, ſoit que la maladie n'ait été que palliée, ſoit que la guériſon en ait été radicale, l'apparition des ſymptômes dans l'Enfant eſt tardive, & ces ſymptômes ſont le plus ſouvent dénaturés: nous devons encore remarquer que, quoique la cure de la mere ait paru complette, cette certitude ne s'étend pas toujours ſur celle de l'Enfant, auquel il ſurvient des accidens qui peuvent être vénériens, quoiqu'ils paroiſſent tenir tantôt des humeurs froides, tantôt du rachitis, tantôt d'autres maladies.

Il ne reſte donc d'autre précaution à indiquer que celle d'une vigi-

lante police par laquelle il ſoit ordonné qu'à l'avenir tous les Accoucheurs, Sages-Femmes ou autres perſonnes qui recevront les Enfans, ſoient tenus de détailler fidélement l'état de la mere & les mœurs des parens, dans un billet attaché au bras du Nouveau-Né; encore ce dernier moyen eſt-il ſujet à tant de mépriſes, qu'il ne mérite qu'une foible confiance.

Au défaut de ſignes non équivoques de l'exiſtence du virus vénérien dans les Enfans nouveaux-nés, il eſt un parti que la prudence & l'humanité ordonnent, c'eſt de n'approcher du ſein des Nourrices que les Enfans-Trouvés, dont la ſanté eſt garantie par la très-grande certitude de celle des parens, & d'alimenter d'une autre maniere ceux qui ſont ſuſpects; car les donner à allaiter dans le doute, ce ſeroit expoſer ſans ceſſe des Nourrices ſaines à contracter le mal vénérien, & quelle que ſoit la commiſération pour ces infortunés, il n'eſt jamais permis de compromettre la ſanté d'un adulte utile à la patrie, pour ſauver les jours incertains d'ailleurs, d'un enfant qui peut-etre ne rendra jamais aucun ſervice à l'Etat.

S'il eſt ſage d'interdire aux nourrices l'allaitement des Enfans ſuſpects, il eſt bien plus important de réformer l'abus où l'on eſt dans l'Hôpital Saint-Jacques, de donner pluſieurs Nourriſſons à une ſeule Nourrice; outre l'infection perſonnelle & inévitable de cette femme, celle de tous les Enfans qu'elle allaiteroit ſeroit une ſuite néceſſaire de ce pernicieux uſage, s'il arrivoit que l'un des Enfans allaités fût vérolé; d'ailleurs, le lait d'une ſeule Nourrice, partagé entre quatre ou cinq nourriſſons, ne peut être ni aſſez abondant, ni aſſez ſubſtantiel; il faut alors ſuppléer à ce défaut, par l'addition d'une autre nourriture, ce qui eſt ſujet à beaucoup plus d'inconvéniens, que la maniere de les nourrir, ſans les allaiter du tout.

SECONDE

SECONDE QUESTION

Quelle méthode doit-on employer pour guérir promptement les Nouveaux-Nés attaqués de mal vénérien?

Avant de répondre à cette queſtion, nous avons cru devoir tracer ici le tableau du développement du virus vénérien dans les Enfans.

Les premiers effets du virus vénérien ſe portent ordinairement ſur les glandes des paupieres; il s'en exprime une humeur blanchâtre, purulente, ſemblable à celle de la gonorrhée: les paupieres collées par cette humeur, en ſont engorgées, & elle n'en découle que par intervalles, & ſur-tout le matin. L'Enfant maigrit de jour en jour; il lui ſurvient des rhagades au pli des feſſes & aux aines, quelquefois même la verge s'excorie: cette marche eſt la plus commune.

Aſſez ſouvent pourtant, il ſe forme des gerçures à la commiſſure des lévres, accompagnées d'une ſuppuration de même caractere que celle des yeux, laquelle s'épaiſſit en croûte noirâtre ſur le viſage, & donne naiſſance à des aphtes malins dans l'intérieur de la bouche. Il pouſſe des boutons ſur les bras & le long de l'épine du dos; il en ſurvient également aux parties génitales, ſur les feſſes & dans tout l'intérieur des cuiſſes; il n'eſt pas rare encore d'obſerver des empâtemens & des tumeurs lymphatiques. La maigreur & le dépériſſement accompagnent tous ces ſymptômes, quelquefois lents à paroître, mais toujours d'un développement ſi rapide, qu'on a vu des Enfans tomber en peu de jours dans la putréfaction la plus complette.

Il ne faut pourtant pas confondre ces accidens avec ceux qui proviennent de la malpropreté & du ſéjour des Enfans dans des lieux bas & humides; dans l'un & dans l'autre cas, il s'éleve des puſtules ſur le pli des cuiſſes & des feſſes, & même aux parties; l'échauffement, cauſé par l'urine & par les excrémens, produit des déchirures tout-à-fait ſemblables aux rhagades.

Il eſt aiſé d'en reconnoître la cauſe & de s'en précautionner, quand il s'agit d'un nourriſſon élevé dans les campagnes, tant par l'état du teton de la Nourrice qui l'allaite que par la maniere dont elle en a pris ſoin; mais, dans un Hôpital où l'on ignore preſque toujours d'où l'Enfant vient, on ne peut en être certain qu'en ceſſant d'employer le maillot, & étuvant chaque jour le corps des Nouveaux-Nés avec de l'eau de guimauve dégourdie, que l'on rougit chaque fois avec un peu de vin.

De cette maniere, non-ſeulement on remédie aux accidens produits par la malpropreté, mais on ſeconde encore l'effet des remedes anti-vénériens par la déterſion continuelle de la peau; on prévient les vices de conformation cauſés trop ſouvent par le maillot: d'ailleurs, ce parti eſt celui qui paroît convenir le plus aux Hôpitaux, où le trop grand nombre d'Enfans ne permet ſouvent pas de veiller autant qu'on le voudroit à la propreté individuelle de chacun d'eux.

On obſerve encore dans ces Maiſons de charité, plus qu'en tout autre endroit, une maladie ſouvent confondue avec la vénérienne, par la reſſemblance de quelques ſymptômes, par la maniere contagieuſe avec laquelle elle ſe répand, & en ce qu'elle fait quelquefois pouſſer de petits boutons autour du teton des Nourrices: on l'appelle le *muguet* ou le *chancre*; ce dernier nom lui vient de ce qu'auſſi-tôt qu'elle ſe déclare, ou, peu de tems après, il ſe manifeſte en-dedans des lévres, des aphtes qui gagnent l'intérieur de la bouche & l'occupent entierement.

Cette contagion jette les petits Enfans dans le maraſme, & dans une ſorte de décrépitude; attaqués d'une fiévre ardente, ils ſont très-altérés, ils veulent boire & teter ſans ceſſe; ils rejettent le lait ou la boiſſon qu'ils ont priſe; des tranchées les tourmentent nuit & jour, mais ordinairement ſans convulſions; ces tranchées ſont accompagnées d'un dévoiement ſéreux, grisâtre ou verdâtre, qui rougit le fondement & l'excorie enſuite au point qu'il ſuinte habituellement de cette partie une humidité glaireuſe, qui étend la rougeur & l'excoriation.

Comme cette maladie, trop commune dans les Hôpitaux, n'entre point dans les cauſes de mortalité indiquées dans la Lettre de MM. les Adminiſtrateurs de l'Hôpital Saint-Jacques, qu'il pourroit bien ſe faire qu'elle eût été confondue avec la vénérienne, que le mercure a paru juſqu'à préſent inutile pour la combattre, & qu'à bien des égards il pourroit nuire en pareil cas; nous avons cru devoir indiquer la différence qui regne entre les deux contagions, afin que les remedes que nous allons preſcrire pour l'une, ne ſoient point employés indiſtinctement pour l'autre.

L'impoſſibilité d'adminiſtrer à l'âge le plus tendre des remedes naturellement très-actifs, ne permet point de compter ſur la cure radicale des nouveaux-nés, attaqués du mal vénérien; on ne doit entreprendre qu'une cure palliative, & ce n'eſt qu'après avoir gagné du tems & quand ils ſont arrivés à un âge plus avancé, qu'on peut recourir à un traitement radical.

Il faut encore diſtinguer, parmi les Enfans, ceux dont la mere n'a point été traitée, d'avec ceux dont la mere a ſubi un traitement plus ou moins complet: les antiſcorbutiques ſont quelquefois ſuffiſans pour ces derniers; mais, ſoit qu'on adminiſtre le vif-argent, ſoit qu'on s'en tienne aux ſpécifiques contre le ſcorbut, il faut veiller ſans ceſſe à la liberté du ventre des petits malades, tantôt en les évacuant pas bas, tantôt en les faiſant vomir, avec un, deux, trois ou quatre grains d'ipécacuanha, ce qui vaut mieux; c'eſt principalement à ce double ſoin qu'eſt dû le rétabliſſement de leur ſanté.

Les remedes mercuriels demandent beaucoup de choix; on peut traiter les Enfans par les frictions & par les emplâtres, ou intérieurement par des préparations mercurielles. Nous donnons l'excluſion aux frictions, parce qu'elles excitent à la peau des rougeurs éréſipélateuſes & des boutons, & plus encore, parce qu'elles portent aiſément à la bouche des Enfans, ce qui peut ſouvent les étouffer tout d'un coup. Si les emplâtres n'ont pas tout-à-fait le même inconvénient, ils le partagent

à beaucoup d'égards, c'eſt pourquoi nous croyons devoir auſſi les omettre.

On pourroit employer plus utilement les fumigations avec douze ou quinze grains de cinabre en poudre, répandus chaque fois, à pluſieurs repriſes, ſur du charbon ardent, en expoſant, à la fumée de cette préparation, le corps nu de l'Enfant ſuſpendu dans un panier d'oſier enveloppé de couvertures, ou dans une eſpéce de lanterne ſous laquelle on place un petit réchaud plein de braiſe.

Dans l'un & dans l'autre cas, il faut que la tête de l'Enfant ſoit totalement hors de la fumée.

On donne cette fumigation de trois ou quatre jours l'un; les premiers jours on laiſſe l'Enfant expoſé à cette vapeur pendant quatre ou cinq minutes; on l'y retient enſuite plus long-tems les jours ſuivans; l'on peut même pouſſer ce tems juſqu'à une demi-heure, ſuivant l'effet du remede ſur les ſymptômes.

On a ſoin encore de lâcher ſouvent le ventre du petit malade avec quelque ſirop ſolutif, tel que ceux de pommes, de roſes pâles, de chicorée compoſé, &c.

Une précaution non moins eſſentielle dans ce traitement, c'eſt de ne jamais remettre ſur le champ les Enfans dans le berceau, de les ſortir plutôt, & de les promener en plein air, ou dans un appartement ſpacieux, ſi l'air libre eſt trop vif ou trop froid.

Aſſez communément douze ou quinze fumigations ſuffiſent; mais on peut ſans riſque en doubler le nombre, en gardant les meſures preſcrites, & en ayant ſoin d'établir une diſtance ſuffiſante entre le cabinet où ſe donne la fumigation & l'infirmerie des petits malades.

Quant aux méthodes internes, dont pluſieurs ſont utiles dans les adultes, il en eſt peu qui conviennent aux Nouveaux-Nés: l'uſage des ſels mercuriels avec excès d'acide, de quelque nature qu'ils ſoient, pourroit cauſer du ravage dans l'eſtomac des enfans & agacer leurs fibres tendres, délicates, & ſinguliérement irritables: delà vient que

nous excluons de ce traitement le ſirop de Bellet, les dragées de Keyſer & toutes les autres préparations de ce genre, dont l'infidélité d'ailleurs a été plus d'une fois reconnue ; nous n'en exceptons même pas le mercure ſublimé, quoique d'un uſage plus ſûr, & quelque ſuccès qu'il puiſſe avoir dans un âge plus avancé.

A plus forte raiſon devons-nous bannir de la Médecine des petits Enfans, toutes ces préparations ſecretes, dont on obtient trop ſouvent la facilité de faire des eſſais dans les Hôpitaux ; & qui, n'étant au fond que ces mêmes ſels mercuriels déguiſés, ſont dûs moins aux connoiſſances médicinales de leurs prétendus inventeurs, qu'à l'avidité de s'enrichir aux dépens des citoyens ſur leſquels ſe font ces eſſais homicides.

De très-petites doſes de mercure gommeux pourroient être données avec plus de confiance. On a également obtenu de bons effets de l'eau dans laquelle on avoit fait bouillir du mercure crud, ou du mercure doux ; mais outre qu'il eſt difficile d'apprécier au juſte la doſe de mercure que l'on fait prendre chaque fois de cette maniere, c'eſt qu'il eſt plus difficile encore de la répéter ſouvent ; qu'il faudroit alors mêler cette liqueur avec la nourriture ordinaire : & dès-lors, il eſt plus aiſé de donner en ſubſtance le mercure doux & la panacée mercurielle, qui méritent d'ailleurs la préférence ſur le mercure gommeux, par la plus grande certitude où l'on eſt de la pureté du vif-argent qui entre dans la préparation de ces deux ſels.

Ainſi, lorſqu'on voudra traiter les petits Malades par la méthode interne, on commencera par leur donner le mercure doux ou la panacée ; d'abord à la doſe d'un demi-grain dans une cuillerée de liqueur deſtinée à leur nourriture, allant inſenſiblement par demi-grains juſqu'à celle de trois grains ; de deux jours l'un on les purgera avec un ſirop laxatif, ou avec l'eau de rhubarbe ; mais en joignant chaque fois au mercure doux, un ou deux grains de rhubarbe en poudre, on peut obtenir le même effet.

Ce dernier traitement, préférable aux autres par les raiſons que nous avons détaillées, le devient encore en ce qu'il eſt rare de voir le mercure doux faire ſaliver les Enfans, tandis qu'il provoque aiſément la ſalivation dans les Adultes.

Mais, ſoit qu'on préfere cette derniere préparation, ſoit qu'on ait recours à d'autres moyens indiqués, nous ne ſaurions trop conſeiller de les adminiſtrer avec une extrême prudence, & de pécher plutôt en moins qu'en plus : il faut bien peu de mercure pour modérer l'activité des ſymptômes vénériens dans les Enfans ; &, ſi pour accélérer leur guériſon on en précipitoit l'uſage, il n'échapperoit pas un ſeul de ces petits infortunés.

TROISIEME QUESTION.

Quelle eſt la nourriture la plus convenable aux Nouveaux-Nés au défaut du lait de femme, & dans les circonſtances obſervées ci-deſſus.

Cette troiſiéme queſtion exige d'autant plus de détail, qu'elle eſt d'une utilité plus générale. En effet, s'il faut peu de remedes dans le traitement des Enfans, il faut au contraire beaucoup de régime, & c'eſt preſque toujours de l'obſervation ſcrupuleuſe des moindres circonſtances, que dépend le ſalut de ces Citoyens naiſſans.

En demandant quelle eſt la nourriture convenable à ces Enfans, M.rs les Adminiſtrateurs obſervent que le lait de chevre ne leur réuſſit point ; que ceux des Enfans qui ont été reſtreints à cette nourriture, n'ont pu vivre au-delà de quatre mois, & qu'à l'ouverture de leur cadavre on a trouvé leur eſtomac rempli d'une maſſe caillée & infecte.

Réfléchiſſant ſur cet expoſé, il nous a ſemblé que les Enfans attaqués du mal vénérien, ne pouvoient pas être compris dans cette claſſe ; car, il eſt de fait, que lorſqu'on ne remédie point à ce mal, il fait des progrès rapides ; communément ceux qui y réſiſtent le plus n'arrivent pas au-delà de ſix ſemaines.

Ne pourroit-on pas penſer encore que la matiere caillée dans l'eſtomac, loin de venir du lait de chevre, eſt plutôt l'effet du *muguet* ou *chancre ?* Tous les Enfans qui meurent de cette maladie, ont la bouche, l'eſtomac, & tous les inteſtins tapiſſés d'une matiere cremeuſe & fromageuſe, ſouvent très-épaiſſe, & qui peut ſeule donner lieu au dépôt remarqué.

Notre conjecture s'accorderoit avec l'obſervation, au lieu qu'il eſt difficile de concevoir qu'il puiſſe ſe faire un pareil amas de lait caillé dans l'eſtomac, & qu'il ne ſe manifeſte qu'au bout de quatre mois par une mort inévitable.

Au reſte, nous l'avons dit, ce ne ſont ici que des conjectures, & notre opinion ſur la nature & l'origine de cette maſſe laiteuſe n'eſt qu'une préſomption, qui, quoique probable, ne doit pas nous diſpenſer de répondre à la troiſiéme Queſtion, d'autant plus que nous ne pouvons nous diſſimuler que le lait s'aigrit davantage dans l'eſtomac des Enfans vers le quatriéme mois, ce qui mérite une attention particuliere.

Voici donc notre avis ſur la maniere de nourrir les Enfans vérolés ou ſuſpects. Leur allaitement nous paroît inutile & dangereux ; il eſt plus sûr, en pareil cas, de recourir à une nourriture artificielle ; &, dans une Province où le lait de chevre & celui de brebis ſont les ſeuls qu'on puiſſe employer, il eſt prudent de ne point en faire le ſeul aliment des enfans ; au contraire, il convient d'y joindre le bouillon gras, les panades légeres, & ſur-tout de couper le lait avec un fluide aqueux, pour corriger les parties caſéeuſes & butireuſes dont il ſurabonde.

On emploie pour cet effet, l'eau de chiendent par parties égales, & l'on diminue cette quantité à meſure que l'Enfant ſe fortifie : l'eau d'orge, l'eau de gruau, ou celle de tout autre farineux eſt contre-indiquée dans l'uſage du lait de chevre ; mais on peut ſubſtituer à celle de chiendent, l'eau légere de ſquine ou de bardane dans les Enfans

vérolés, ſcrophuleux ou rachitiques; il ſeroit poſſible encore de donner à l'eau toute autre propriété relative à d'autres maladies.

Il ſera néceſſaire, autant que les circonſtances le permettront, de tenir les chevres deſtinées au ſervice de l'Hôpital, dans des pâturages gras & humides, afin que le lait ſoit plus ſéreux.

Pour rendre cette nourriture plus ſaine, on évitera de mêler le lait de différentes chevres, & l'on aura ſoin de marquer chacun de ces animaux, de maniere que les Enfans ſoient, s'il ſe peut, toujours nourris avec le même lait.

La néceſſité de faire tiédir le lait que l'on donne aux Enfans, entraîne l'uſage de le réchauffer chaque fois, ou de le tenir conſtamment auprès du feu pour éviter cette peine; delà vient que le lait eſt preſque tourné quand on le préſente à l'Enfant. Le moyen de prévenir cet abus, eſt de ne jamais approcher le lait du feu, & de ſe contenter de faire chauffer ſéparément l'eau de chiendent deſtinée à le couper; en mêlant ainſi chaque fois la quantité proportionnelle de lait froid avec l'eau de chiendent rechauffée, cette ſubſtance ne pourra s'altérer d'avance, & l'eſtomac des Enfans s'en accommodera mieux.

Nous ne dirons rien ici de l'eau de chaux, des yeux d'écreviſſe, des différentes craies, & d'autres moyens connus qu'on peut auſſi mettre en uſage en pareil cas; nous remarquerons ſeulement qu'un des moyens de prévenir l'amas de lait caillé, eſt de faire vomir de tems à autre les Enfans de la maniere déjà preſcrite; c'eſt une excellente pratique que nous ne ſaurions trop recommander. Ajoutons encore qu'il ne faut jamais forcer les Enfans de prendre la nourriture, ſur-tout la laiteuſe, lorſqu'ils y répugnent, & que leur eſtomac eſt chargé; ce que l'on connoît aiſément à la troiſiéme ou quatriéme cuillerée d'aliment qu'on leur préſente, & qu'ils ont grand ſoin de repouſſer.

Quoique nous ayons d'abord indiqué le lait pour la nourriture des Enfans, on peut cependant s'en paſſer : l'obſervation a prouvé qu'en les alimentant ainſi, ils étoient plus fréquemment ſujets aux coliques,

&

& c'eſt ce qui a ſouvent déterminé à y ſuppléer par une crême de pain légere & fluide, animée de quelque aromate & d'un peu de ſucre; pour cet effet, on prend du pain de froment bien fermenté, bien cuit & bien ſec, qu'on réduit en poudre très-fine, & l'on prépare une crême de pain ſemblable à la crême de riz, ayant ſoin de l'aromatiſer avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange, de canelle, d'anis, de fenouil, &c. on donne avec ſuccès cinq à ſix fois le jour de cet aliment aux Enfans, même les plus jeunes, mais il faut avoir la précaution de préparer cette crême chaque fois.

On peut ſubſtituer à la mie de pain ſéche, la chapelure de pain & le biſcuit. L'on peut faire ſécher la mie de pain dans le four. Il importe encore de faire pétrir avec ſoin le pain deſtiné à ces uſages, & de veiller à ce que les Boulangers n'y mettent point d'alun, comme on en ſoupçonne quelques-uns de le faire.

Peut-être ſeroit-il utile en ſuivant ce régime, ſur-tout dans les climats méridionaux, de donner aux Enfans, dans la journée, quelques cuillerées d'eau de chiendent, avec un quart de bon vin, ce moyen a facilité pluſieurs fois leurs digeſtions laborieuſes.

Mais une conſidération importante, c'eſt de ne jamais donner à teter ou faire prendre aucune nourriture à l'Enfant auſſi-tôt qu'on l'apporte à l'Hôpital; il ſeroit plus naturel de le purger, afin d'évacuer le *meconium*, que ſouvent il n'a pas tout rendu. Mais, comme plus ſouvent encore il a ſouffert de la faim, il ſera bon de lui faire boire d'abord de l'eau ſucrée avec un peu de vin, ce qui remplira les deux indications, & de le mettre enſuite graduellement à l'uſage de la nourriture conſeillée.

Pour procéder avec ordre dans l'adminiſtration de cette nourriture, on peut, après cette précaution, commencer par donner aux Enfans pour tout aliment, du lait de chevre aromatiſé, & coupé avec l'eau de chiendant; puis de la crême de pain, enſuite du bouillon gras fait avec le veau, le mouton & même le bœuf, & ne leur donner que légere-

ment d'abord de la crême, ou panade décrite, à moins qu'ils ne ſoient extrêmement voraces.

Au troiſiéme mois, c'eſt-à-dire, environ un mois avant le tems où le lait a coutume de s'aigrir dans leur eſtomac, on en ceſſe entierement l'uſage; & on ne les nourrit qu'avec du bouillon gras, de la crême de pain faite à l'eau & mêlée avec le bouillon.

On augmente par degrés cette nourriture à meſure que l'Enfant croît en âge & en forces, ayant ſoin de la rendre un peu plus ſolide à ſix mois, & ainſi de ſuite.

Quoiqu'il n'y ait point d'heure fixe pour alimenter les Enfans dans les premiers tems de la vie, on peut cependant les y accoutumer peu-à-peu, & ne les nourrir que dans le jour; mais, dans tous les cas, il faut leur donner peu de nourriture à la-fois, afin de ne pas ſurcharger l'eſtomac, ce qui donne lieu à des accidens ſans nombre.

L'habitude d'alimenter ſouvent les Enfans pendant le jour, fait qu'ils dorment mieux pendant la nuit. Voici cependant une autre maniere de s'aſſurer de ce ſommeil bon pour eux, & utile à celle qui eſt chargée de l'Enfant: elle doit, ſur les dix à onze heures du ſoir, avant de ſe coucher, le lever, l'approcher du feu, le ſécher & lui donner à manger, quand même il ſeroit endormi. On a vu ſouvent des Enfans, ainſi tirés du lit dans le plus profond ſommeil, ouvrir la bouche dès qu'on portoit la cuiller ſur les lévres, avaler de bon cœur une grande quantité d'alimens & continuer leur ſommeil ſans interruption.

C'eſt encore d'après l'expérience, que nous avons préféré la cuillere au biberon. Si ce dernier procédé paroît plus naturel, il n'en a pas moins l'inconvénient de donner des tranchées & des dévoiemens ſéreux; ce qu'on n'éprouve pas en nourriſſant l'Enfant de l'autre maniere.

Un dernier moyen de prévenir ces tranchées, auquel on ne s'eſt point aſſez arrêté, c'eſt d'aromatiſer tous les alimens qu'on préſente aux Enfans, même le lait; en obſervant toutefois de ne pas trop les

échauffer par cet uſage, & de le modérer ou le ſuſpendre s'il arrivoit qu'ils en fuſſent conſtipés.

Nous ne ſommes entrés dans tous ces détails, que par la conviction intime où nous étions que la principale cauſe de la mortalité des Enfans, ſur-tout dans les Hôpitaux, dépend de l'omiſſion d'une foule de petites circonſtances, en apparence minutieuſes, mais très-eſſentielles au fond. Il ſera ſans doute difficile de donner aux Femmes deſtinées à ſoigner ces Enfans, l'attention, la vigilance & les entrailles d'une véritable mere. Mais ſi l'on veut les intéreſſer un peu, & exciter parmi elles une certaine émulation, peut-être ſera-t-il poſſible d'y parvenir, en donnant à chacune des Sevreuſes un nombre égal d'Enfans, & décernant au jugement des Médecins, une récompenſe publique, pécuniaire ou autre, à celle d'entre elles qui en auroit élevé un plus grand nombre dans le courant de l'année, abſtraction faite des cauſes de mort accidentelles & indépendantes des ſoins particuliers de l'éducation.

Tels ſont, MESSIEURS, les premiers renſeignemens que nous avons cru devoir donner à M.rs les Adminiſtrateurs de l'Hôpital Saint-Jacques d'Aix; ſi notre travail a pu répondre à vos vues; ſi vous daignez nous autoriſer à ſolliciter la protection du Gouvernement pour le continuer, nous le pourſuivrons avec le même zele, & nous ne négligerons rien pour approfondir cette Queſtion importante, ſuivant les vues de M. le Premier Médecin du Roi, notre très-illuſtre Confrere, & d'une maniere capable de juſtifier la confiance de la Faculté.

DÉLIBÉRÉ & arrêté aux Ecoles de Médecine, le premier Juin mil ſept cent ſoixante-quinze, dans l'Aſſemblée ordinaire, dite *prima Menſis*, & la Faculté extraordinairement convoquée pour le préſent Rapport, & ont ſigné MM. G. DE L'EPINE, DE GEVIGLAND, BERTRAND, COSNIER, GARDANE, LE PREUX, DESESSARTZ, ALPHONSE LE ROY.

Ouï le Rapport, tous les Docteurs préſens ont non-ſeulement approuvé le contenu audit Rapport, mais invité les Commiſſaires à continuer leurs recherches & leur travail pour porter les ſecours les plus efficaces, tant aux Enfans-Trouvés qu'aux autres qui ſe trouveroient dans les mêmes circonſtances. J. L. ALLEAUME, *Doyen.*

QUESTION.

Le Vinaigre peut-il être un ſpécifique propre à remédier aux effets meurtriers de l'Arſenic?

Par M. MAJAULT, Docteur-Régent de la Faculté.

De tous les Poiſons corroſifs, l'Arſenic eſt celui qui, depuis quelque tems, a le plus fixé l'attention des Chymiſtes, & donné lieu de rechercher les moyens d'en combattre les fâcheux effets. Quoique les ſuccès n'aient pas toujours répondu aux vues que la Chymie a fait naître, on ne peut cependant que louer les efforts qu'on a fait, parce que s'ils conduiſent rarement au but qu'on s'eſt propoſé, ils indiquent du moins des moyens nouveaux, dont les Médecins Praticiens font uſage, ſelon que la prudence leur ſuggére.

J'eus l'honneur, MESSIEURS, de vous expoſer l'année derniere les raiſons qui me déterminoient à ne pas approuver le foie de ſoufre comme moyen propre à remédier aux empoiſonnemens faits par l'Arſenic; pluſieurs de mes Confreres m'engagent aujourd'hui à dire ce que je penſe de celui du Vinaigre propoſé pour remplir les mêmes vues. Pénétré de reconnoiſſance pour la maniere avantageuſe dont ils ont la bonté d'apprécier mes foibles talens, je vais m'efforcer de les ſatisfaire. Trop heureux, ſi je puis répandre quelque lumiere ſur un point de doctrine auſſi difficile qu'il eſt neuf, & conſéquemment peu éclairé par l'expérience.

Pour traiter cette Queſtion avec ordre, je commencerai par l'expoſé de l'action qu'a le Vinaigre ſur l'Arſenic. J'examinerai enſuite, s'il peut-être employé avec ſuccès pour ſecourir les Empoiſonnés par ce demi-metal.

La partie chymique de ce travail eſt de M. de la Planche notre

Confrere, qui y a mis toute l'exactitude que mérite l'importance du ſujet; & ſi je puis y avoir quelque part, elle conſiſte dans quelques foibles conſeils que ſa modeſtie a exigé de moi, mais dont ſa ſagacité auroit pu ſe paſſer.

On a mêlé enſemble une once d'Arſenic blanc mis en poudre, & quatre onces de Vinaigre diſtillé, cette aſſociation a excité à froid de l'efferveſcence, & bientôt à une douce chaleur du bain de ſable, tout l'acide s'eſt trouvé ſaturé; la liqueur décantée, on a verſé ſur la matiere que ce fluide n'avoit pas attaqué, la même quantité de Vinaigre diſtillé que la premiere fois, l'efferveſcence a été foible, & la ſaturation n'a pas été complette, quoique le mélange ait ſubi l'ébullition; cette liqueur décantée, comme la premiere, on a verſé ſur ce qui reſtoit dans le matras, encore quatre onces de Vinaigre diſtillé; à peine cette fois s'eſt-il dégagé du gas, l'ébullition a été plus long-tems continuée, cependant le Vinaigre n'a pu ſe ſaturer complétement; le fluide ayant été décanté, le réſidu reſté dans le matras peſoit deux gros, cinquante-quatre grains, il étoit de couleur rouſſe & peu ſoluble, ſoit dans le vinaigre, ſoit dans l'eau. Douze onces de Vinaigre diſtillé ont donc diſſous au moins cinq gros d'Arſenic. Les trois liqueurs mêlées enſemble & filtrées, ont dépoſé, d'abord par leur ſimple refroidiſſement, &, après deux évaporations ſucceſſives, plus de trois gros de cryſtaux ſalins très-brillans: le fluide étant réduit à quatre onces, a ceſſé de donner de ces cryſtaux; mais les quatre onces ayant été réduites à une, il s'eſt formé une pellicule jaunâtre, & la liqueur miſe au frais s'eſt priſe en une maſſe cryſtalline de même nature que la pellicule ſaline formée à la ſurface: celle-ci étoit hériſſée en-dehors d'aſpérités, ou végétations ſalines aſſez belles, & revêtue intérieurement de houpes fines formant un duvet ſoyeux de grande blancheur; cette maſſe ſaline comprenoit quatre houpes, dont les rayons étoient des lames ſatinées poſées de champ; le tout peſoit un gros, quarante grains.

De ces ſolutions d'Arſenic par le Vinaigre diſtillé, voilà donc deux

ſubſtances obtenues, l'une au commencement, l'autre à la fin de l'évaporation. Leur quantité eſt dans le rapport de ſept à trois, rapport qui varie ſuivant la force de l'acide employé ; car le Vinaigre blanc affoibli par un poids égal d'eau, ne donne preſque que des criſtaux de la premiere eſpéce. Le Vinaigre radical, au contraire, dans lequel l'acide eſt concentré, ne fournit abſolument que du ſel de la ſeconde eſpéce, c'eſt-à-dire, du ſel ſoyeux. On a d'ailleurs obſervé conſtamment qu'une quantité donnée de cet acide diſſout beaucoup moins d'Arſenic que la même quantité de Vinaigre diſtillé.

M. de la Planche, pour ne pas s'écarter de ſon objet, n'a pas examiné la matiere rouſſe reſtée dans le matras, que le vinaigre & l'eau attaquent difficilement. Il reſte à ſtatuer ſur la nature des deux ſubſtances criſtalliſées : un examen analytique de l'un & de l'autre comparés à l'Arſenic pur, a fourni les réſultats ſuivans.

Premierement, l'eau diſſout peu la premiere, c'eſt-à-dire, le ſel qui ſe criſtalliſe d'abord : Il faut au moins vingt parties d'eau bouillante. Cette ſolution imprime ſur la langue la ſenſation d'une chaleur mordante ; elle dépoſe, partie par refroidiſſement, partie par évaporation, de petits criſtaux brillans, tranſparens, durs, peſans, figurés à-peu-près comme ceux de tartre-vitriolé. L'Arſenic enfante les mêmes phénomenes.

La ſeconde ſubſtance, qui eſt le ſel ſoyeux, exige au plus ſix parties d'eau, s'y diſſout à froid : cette ſolution imprime ſur la langue une ſaveur piquante, nauſéabonde ; Il faut l'évaporer à forte pellicule, & la mettre au frais, pour qu'elle criſtalliſe en houpes ſoyeuſes, tranſparentes & blanches.

Secondement, les premiers criſtaux, ainſi que ceux d'Arſenic, craquent entre les dents, comme le ſable, ſe diſſolvent difficilement dans la ſalive, & n'impriment point ſur la langue, de ſaveur ſenſible. —Le Sel ſoyeux ſe diſſout promptement dans la ſalive, ſa ſaveur eſt très-piquante & nauſéabonde.

Troiſiemement, les premiers criſtaux mis ſur le charbon ardent, y

brûlent rapidement, & en totalité, répandent une forte odeur d'ail. On ſait que l'Arſenic produit les mêmes phénomenes. —Le Sel ſoyeux, expoſé à la même épreuve, répand la même odeur; mais il brûle moins vîte, ſe raréfie & laiſſe un charbon volumineux.

Quatriemement, nos premiers criſtaux, ainſi que ceux de l'Arſenic, mis en digeſtion avec l'Alkali fixe & deſſéchés, forment une maſſe criſtalline déliqueſcente qui ſe diſſout dans l'eau diſtillée ſans la troubler; elle ſe trouble, ſi on y joint un acide. —Le Sel ſoyeux forme avec l'Alkali fixe, un magma de couleur d'opale qui trouble l'eau diſtillée, & y produit un dépôt blanc, ſans l'addition d'un acide.

Cinquiemement, l'Alkali fixe qui ne trouble pas une diſſolution d'Arſenic faite par l'eau, ni celle de nos premiers criſtaux, rend laiteuſe la ſolution du Sel ſoyeux.

Sixiemement, le foie de ſoufre convertit la ſolution d'Arſenic, & celle de nos premiers criſtaux en une ſubſtance laiteuſe qui ſe dépoſe lentement, & donne un précipité blanchâtre, qui brûle avec flamme bleue, odeur d'acide ſulfureux, ſuivie d'une odeur d'ail ſenſible, mais fugace. —Le même réactif, verſé ſur la ſolution du Sel ſoyeux, en précipite ſur le champ un orpiment qui brûle auſſi avec flamme bleue, mais odeur mixte d'ail & d'acide ſulfureux-volatil; enſorte que le ſoufre paroît ſeulement interpoſé dans le premier précipité, & combiné avec l'Arſenic, dans le ſecond (1).

---

(1) Pour apprécier cette conjecture ſuivant ſa juſte valeur, M. de la Planche a eſſayé de décompoſer les ſolutions d'une égale quantité d'Arſenic par l'eau & par le vinaigre, en y verſant la liqueur de foie de ſoufre, juſqu'à ce qu'elle ceſſa d'en troubler la tranſparence. Il a recueilli les deux précipités, & les a examiné comparativement avec l'orpin ordinaire. Ils n'ont paru en différer que par une ſurabondance de ſoufre; & tous deux étant ſolubles dans l'eau, ainſi que l'orpin lui-même, nous ne pouvons donner l'aſſertion qui établit la ſimple juxtapoſition du Soufre & l'Arſenic dans le premier précipité, & la combinaiſon intime de ces

Septiemement

Septiemement enfin, ſi l'on obſerve que les premiers criſtaux remis en digeſtion avec le vinaigre, peuvent ſervir à former du Sel ſoyeux, ainſi que le fait tout autre Arſenic, il ſera bien démontré que le premier Sel qui ſe précipite de la ſolution d'Arſenic par le Vinaigre, eſt de l'Arſenic pur ; que l'autre eſt ce demi-métal combiné avec l'acide du Vinaigre, ou *Sel acéteux d'Arſenic*. Ce menſtrue agit donc ſur l'Arſenic, & par ſon principe aqueux qui en diſſout la plus grande partie, ſans changer ſa nature, & par ſon principe acide avec lequel il forme un Sel neutre (2).

M^rs^ les Auteurs des *Nouveaux Elémens de Chymie*, imprimés à Dijon en 1777, qui ont entrepris long-tems avant nous de traiter l'Arſenic avec le Vinaigre, paroiſſent n'avoir pas connu le vrai Sel acéteux d'Arſenic ; car, ils diſent ſeulement, (*pag. 39, Tom. IIIe*), avoir obtenu des croûtes ſalines qu'ils étoient d'abord tentés de regarder comme du pur Arſenic : *Mais un chat de deux mois ayant conſommé un gros de cette ſubſtance dans ſes alimens, en a été quitte pour des vomiſſemens pendant deux jours, & s'eſt enſuite parfaitement rétabli. On en a donné la même doſe à un petit chien ; comme il s'eſt échapé, on n'a pu ſçavoir s'il avoit vomi, mais il eſt revenu bien portant, & n'en a pas paru incommodé.*

---

deux ſubſtances dans le ſecond, que comme une probabilité fondée ſur l'aſpect de ces précipités, & la maniere dont ils ſe forment.

Mais ces expériences conduiſoient naturellement à rechercher juſqu'à quel point le foie de ſoufre dénature les ſolutions d'Arſenic, M. de la Planche s'eſt encore chargé de cet examen. Après avoir filtré les ſolutions arſenicales de l'expérience précédente, décompoſées par autant de liqueur de foie de ſoufre qu'il étoit poſſible, il les a ſaturé d'eau-forte ; & le nitre qui en eſt réſulté, brûloit avec odeur d'ail ; ce qui prouve inconteſtablement que la plus grande quantité poſſible de foie de ſoufre ne dépouille jamais les ſolutions arſenicales de tout l'Arſenic qu'elles contiennent.

(2) M. de la Planche, pour compléter cet article, a bien voulu examiner encore ce que l'acide du citron pouvoit ſur l'Arſenic : il remarque qu'il fait un Sel fort analogue au Sel acéteux arſenical, mais que la mucoſité du jus de citron ſe trouve confondue dans le Sel ſoyeux, & l'empêche de criſtalliſer.

Raſſurés par cette trompeuſe expérience, ils regarderent la croûte ſaline qu'ils avoient donné aux deux animaux, comme un Arſenic dulcifié, & préſumerent delà que le Vinaigre pouvoit ſervir de contre-poiſon à l'Arſenic; mais, auſſi circonſpects que ſavans éclairés, ils ne crurent pas devoir l'affirmer. *Un fait de cette importance*, ajoutent-ils, *mérite d'être confirmé par des expériences multipliées.*

En effet, doit-on prononcer légerement ſur un point de doctrine auſſi important? car les expériences qu'on rapporte, faites ſur les deux jeunes animaux, ſont d'autant moins concluantes, qu'on a vu des chiens ne pas ſuccomber à une doſe très-forte d'Arſenic, & que ce poiſon terrible pour l'Homme, même à la plus petite quantité, ne l'eſt pas pour pluſieurs quadrupedes tels que le chien, le chat & le cochon. Entre une multitude de faits de ce genre qu'on pourroit rapporter, on ſe bornera à celui dont on va rendre compte: il eſt ſi ſingulier qu'il tiendroit de l'incroyable, s'il étoit permis de douter de ce qui s'eſt paſſé ſous les yeux de gens véridiques, & qui cherchent à s'inſtruire, du nombre deſquels étoient Mrs de la Planche notre Confrere, & ſon frere l'Apothicaire. En 1773, un Particulier voulant ſe défaire d'un chien-loup vieux, aveugle & infirme, par une pitié mal entendue, adopta le poiſon: il mêla d'abord deux gros d'Arſenic en poudre dans une pâtée que l'animal dévora en entier; il n'en fut que purgé, remangea le ſoir de bonne nourriture & dormit fort bien. Le lendemain il conſomma, avec la même avidité, toute une autre pâtée dans laquelle on avoit mêlé deux gros d'Arſenic, & autant de Sublimé corroſif; il n'en éprouva qu'une purgation plus forte, mais il ne parut pas ſouffrir. Enfin, pour lui donner la mort, il fallut de la noix vomique. Je le dis encore, d'après ce fait, que peut-on conclure des expériences tentées ſur les deux jeunes animaux? Elles ne prouvent pas que le Sel qu'on leur a donné fût un Arſenic dulcifié; & en effet, il ne l'étoit pas; M. de la Planche le démontre ſans réplique, par la parfaite reſſemblance qu'ont ces premiers criſtaux avec l'Arſenic.

Pour remplir les vues de ceux qui ſe propoſent de détruire les effets

meurtriers de l'Arsenic par le Vinaigre, il faudroit que cette liqueur acide eût la propriété de convertir en Sel soyeux ou Sel arsenical acéteux tout l'Arsenic qu'elle peut attaquer; mais comme il est bien démontré qu'il n'y a que le Vinaigre radical (qui ne peut pas être pris intérieurement) qui jouisse de cet avantage, & que le Vinaigre en substance, ou distillé ne dissout de l'Arsenic pur, qu'en raison du phlegme qu'il contient; de ces vérités il faut conclurre que puisque le Vinaigre ne dénature qu'une très-petite portion d'Arsenic, on ne peut donc, par son moyen, remédier à la fâcheuse propriété que l'Arsenic a de nuire à l'Homme.

Cependant on pourroit opposer à cette assertion, l'observation consignée dans le *Journal de Paris*, du 29 Juillet de l'année 1779. Il y est rapporté que, le 12 du même mois, la Cuisiniere d'un maître Fondeur prit, au lieu de farine dont elle avoit besoin pour lier une sauce, de l'Arsenic en poudre laissé par négligence à sa disposition. Cinq personnes en furent empoisonnées. M. Sido, jeune Chymiste, d'après les conjectures de Mrs de Dijon, a employé le Vinaigre étendu dans l'eau, & l'événement (continue le Redacteur du Journal) a pleinement justifié le choix qu'il a fait de préférence aux remedes indiqués en pareille circonstance, qui sont les lavages délayans & adouciſſans, tels que les mucilages, l'huile, le lait, &c. &c.

Voilà donc cinq personnes qui avoient pris de l'Arsenic, & qui, par l'usage du Vinaigre mêlé avec de l'eau, ont échapé, dit-on, aux perfides effets de ce poison; mais si c'est au Vinaigre étendu dans l'eau qu'ils doivent leur salut, ce n'est pas du moins en neutralisant l'Arsenic, comme les Chymistes le conjecturent, ou le prétendent, que ce prodige s'est opéré, puisque le Vinaigre étendu dans l'eau ne fait presque que dissoudre de l'Arsenic sans le dénaturer, & que ce qu'il en neutralise n'y est qu'en très-petite quantité.

Les Chymistes sont donc encore en défaut sur un point fort important. Il seroit à souhaiter que les circonstances qui ont précédé, accompagné & suivi un fait de cette nature, eussent été observées par un Médecin

Praticien. Il ne ſe fût pas contenté de dire que les empoiſonnés vomirent. Pour s'éclairer, il ſe fût informé & eût dit de quelle eſpéce étoit le ragoût empoiſonné; quelle quantité il pouvoit y avoir d'Arſenic; il eût évalué la quantité priſe par chaque individu; il eût dit quels furent les alimens qui précéderent, & ſuivirent l'uſage de celui qui contenoit le poiſon; quels furent les premiers accidens que chacun des empoiſonnés éprouva; s'il ſe joignit aux vomiſſemens, des évacuations par le bas; quelle ſenſation fit l'Arſenic dans la bouche, & l'œſophage; s'il fit un long ſéjour dans l'eſtomac, & quels accidens éprouva ce viſcere: ſi, les premiers orages calmés, les empoiſonnés ont joui de toute leur ſanté; ſi, depuis cet événement, il ne s'eſt pas paſſé de ces déſordres ſourds qui donnent la mort, après une maladie de langueur, &c. Il faut être Médecin, & Médecin inſtruit par une longue expérience, pour ne point perdre de vue tant de circonſtances, dont la moindre omiſſion produit des changemens qui dénaturent une obſervation. Celle que nous venons de rapporter, qui ſemble être regardée comme concluante, eſt cependant dénuée de tout ce qui devroit lui donner ce caractere.

D'après ce qui vient d'être dit, il ſemble qu'il ne reſte plus rien à deſirer ſur cet article; cependant on pourroit encore demander ſi, en ſuppoſant que l'Arſenic pût ſe combiner en totalité avec le Vinaigre, pour ne faire que du Sel acéteux arſenical, cette union, en dénaturant ce demi-métal, ne deviendroit pas avantageuſe, mais il y a lieu de croire que ce Sel que M. de la Planche a obſervé être fort âcre & très-ſoluble, même à froid, enfanteroit des effets relatifs à ces qualités, par-tout où il exerceroit ſon action. Une obſervation qui m'a été communiquée par M. Alphonſe le Roy notre Confrere, d'ailleurs ſi connu par ſes ſuccès pour l'opération de la Symphyſe, eſt très-d'accord avec mes ſoupçons. Il fut appellé, en 1777, pour voir un jeune homme, âgé de vingt-deux ans, qui étoit accablé de douleurs dans les jambes, & ſur-tout aux articulations; les extrémités inférieures étoient très-amaigries; dès qu'il marchoit un peu, il ſentoit une difficulté de reſpirer, il

avoit une foibleſſe, & éprouvoit un abattement extrême ; de tems en tems il reſſentoit de vives coliques, le pouls étoit foible & précipité : il devoit tous ces accidens à de l'Arſenic pris deux mois avant, dans des alimens qu'il avoit vomi peu de tems après. M. Alphonſe le Roy lui conſeilla le lait, dont il avoit déjà fait beaucoup d'uſage, ſans ſuccès. Sur ce qu'on avoit préſumé touchant les effets des acides végétaux, il lui fit prendre de la limonade cuite ; le malade en reçut un ſoulagement ſi ſenſible, que l'on conçut l'eſpoir de le guérir ; cependant, peu de tems après, il fut attaqué d'une convulſion vive qui termina ſa vie. Après ſa mort, il devint tout violet.

Je l'ai déjà dit, MESSIEURS, l'Arſenic, cet ennemi cruel de l'Homme, ſous quelque forme qu'il ſoit & quelqu'adouci qu'il puiſſe être, ne fait jamais de grâce, ſi on n'en débaraſſe pas le ſang par la voie des ſueurs. Prétendre le neutraliſer, lorſqu'il coule dans les veines, ce ne ſeroit que rendre plus ſoluble un minéral qui l'eſt difficilement, s'il eſt permis de le préſumer d'après la difficulté qu'il a de ſe diſſoudre dans la ſalive, ainſi que l'a très-bien obſervé M. de la Planche.

Ainſi, juſqu'à ce que l'utilité des acides végétaux, dans l'empoiſonnement par l'Arſenic, ſoit appuyée ſur des faits concluans & mieux établis, nous ſommes en droit de nous en méfier, comme d'une arme très-impuiſſante contre un ennemi très-redoutable. Se contenter d'un tel moyen, lorſque le poiſon produit les plus grands ravages, c'eſt perdre en vains efforts, un tems précieux, qu'il eſt poſſible d'employer plus utilement.

MÉMOIRE

Sur le Quinquina de la Martinique, connu ſous le nom de QUINQUINA-PITON.

Par M. MALLET, Docteur-Régent de la Faculté.

LES fiévres intermittentes ont long-tems déſolé nos climats avant que les Médecins euſſent découvert un moyen ſûr pour les combattre. Ce ne fut, comme on ſait, qu'en 1649 que l'on commença à avoir quelques notions du Quinquina, par les relations du Cardinal de Lugo & des Jeſuites à leur retour en France. Trente années s'écoulerent encore depuis cette époque, avant que les Médecins ſe déterminaſſent à le preſcrire aux malades avec cette confiance que méritent en général les ſpécifiques, & qu'il a acquis depuis.

En 1679, un Anglois nommé Talbot, le mit en vogue, & Louis-le-Grand acheta de lui la maniere de le preſcrire & ſes doſes.

Depuis cette époque juſqu'à ce jour, le Pérou ſeul étoit en poſſeſſion de fournir du Quinquina à l'Europe, & on n'avoit point encore fait uſage de celui qui croît dans d'autres contrées. Il en exiſtoit cependant à Saint-Domingue, dans le Nouveau Mexique & à la Martinique.

C'eſt à M. de Badier, Voyer & habitant de la Guadeloupe, que nous ſommes redevables de la connoiſſance de celui qui croît à la Martinique, & qui y eſt connu ſous le nom de *Quinquina-Piton* (1). C'eſt

(1) Le terme de *Piton* eſt celui dont on ſe ſert dans les Colonies pour déſigner le ſommet des Montagnes, & celui des *Mornes* pour ſignifier les montagnes elles-mêmes. C'eſt particulierement ſur les pitons des mornes des quartiers du Vauclain & du Carbet, que l'arbre du Quinquina croît en plus grande abondance.

lui qui, le premier, en a apporté en France, & qui a bien voulu nous donner une branche de cet arbre, & une petite quantité de ſon écorce pour en faire l'analyſe & repéter les expériences propres à conſtater ſes propriétés. Ce Naturaliſte, plein de zele pour les progrès de l'Hiſtoire Naturelle & le bien de l'humanité, nous a communiqué en même tems quelques obſervations ſur les effets de cette écorce, dont les Chirurgiens & Habitans du Gros-Morne ſe ſervent avec beaucoup de ſuccès pour détruire les fiévres qui, ſouvent, font beaucoup de ravages dans ces climats.

La branche qui nous a été donnée, n'a été cueillie qu'après que la fleur a été paſſée, mais elle porte à ſon extrémité des fruits dans l'état de maturité. M. Deſcemet notre Confrere, ſi connu par l'étendue de ſes connoiſſances en Botanique, a bien voulu ſe charger de l'examiner & de la comparer avec la deſcription du Quinquina du Pérou. Il a prouvé, dans un Mémoire très-détaillé qu'il a donné à la Faculté, & que je vais rapporter, que le Quinquina-Piton eſt une eſpéce de Quinquina parfaitement ſemblable à celui du Pérou.

M. de Badier, dit-il, ne nous ayant donné aucune deſcription de l'arbre dont nous allons parler, nous nous renfermerons dans l'expoſé des parties qui ſe ſont trouvées ſur la branche qui nous a été remiſe par M. Mallet.

Elle eſt longue de dix pouces & demi, portant ſix paires de feuilles oppoſées, longues de ſix pouces, large de deux, pointues par les deux bouts, luiſantes en-deſſus, obſcures en-deſſous, ſéparées dans leur longueur par une côte ſaillante qui diminue inſenſiblement à meſure qu'elle approche de la pointe, traverſée par des nervures obliques alternes. Elles ſont attachées à la branche par un pédicule long d'un demi-pouce. Au-deſſus de chaque paire de feuilles, on trouve une gaine membraneuſe appliquée ſur la tige, longue de trois lignes, fendue en deux parties qui ne reſſemble pas mal au haut d'une mitre.

Cette branche eſt terminée par un bouquet de fruits, dont les plus gros ont ſept à huit lignes de long. Ils ſont portés ſur cinq paires de

péduncules communs oppoſés, placés les uns au-deſſus des autres, qui ſe ſubdiviſent en d'autres pareillement oppoſés, à l'extrémité deſquels les fruits ſont attachés. Au-deſſous des deux premieres paires de péduncules communs, nous avons obſervé deux ſtipules intermédiaires, larges, pointues, réunies par leurs baſes: dans les autres, elles étoient ſéparées & placées à la baſe des péduncules, ainſi que dans ceux du ſecond ordre. Elles manquoient dans ceux du troiſiéme.

La branche que nous avons vu n'avoit point de fleurs, mais ſeulement des fruits preſque mûrs, dont nous allons donner la deſcription la plus exacte; nous rapporterons enſuite celle que M. de la Condamine a faite du fruit du Quinquina du Pérou; nous les comparerons enſemble, & nous donnerons nos conjectures ſur l'arbre que nous avons examiné.

Le fruit du Quinquina-Piton eſt une capſule oblongue, noire, conique, pointue dans le bas, obtuſe dans le haut, applatie ſur les côtés, marquée de deux ſillons longitudinaux, couronnée par le calice, qui eſt perſiſtant, d'une ſeule piéce découpée profondément en cinq parties étroites, écartées l'une de l'autre, pointues & courbées en dedans quand le fruit eſt ſec. Cette capſule a deux loges, elle eſt compoſée de deux panneaux ſéparés par une cloiſon membraneuſe verticale qui s'attache aux bords des panneaux qui ſont repliés en-dedans. Chaque loge renferme pluſieurs petites graines brunes, arrondies, placées au milieu d'un double feuillet membraneux, mince, large, rouſsâtre, diſpoſées à la maniere des écailles de poiſſon, & attachées au tour d'un placenta oblong, charnu, inégal, libre par les deux bouts, plus gros par le haut, applati en-dehors, adhérent à la cloiſon mitoyenne par un feuillet membraneux, placé de champ vis-à-vis du placenta de l'autre loge.

M. de la Condamine dit, page 232, des *Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1738*, que la fleur du Quinquina étant paſſée, le calice ſe renfle dans ſon milieu en forme d'olive, qu'il groſſit & ſe change en un fruit à deux loges, qui devient plus court & plus rond en ſe ſéchant, & s'ouvre enfin en deux demi-coques ſéparées par une cloiſon

cloiſon & doublée d'une pellicule jaunâtre, liſſe, mince, dont il s'échappe preſque auſſi-tôt des ſemences rouſſâtres, applaties & comme feuilletées, dont pluſieurs n'ont pas demi-ligne de diametre, très-mince vers les bords & plus épaiſſe vers le milieu, qui eſt d'une couleur plus foncée & contient la plantule dans ſon épaiſſeur entre deux pellicules. Ces ſemences reſſemblent en petit à celles de l'orme; elles ſont attachées & diſpoſées en maniere d'écailles ſur un placenta oblong & aigu par ſes deux extrémités. Le placenta tient de chaque côté à la cloiſon mitoyenne; il a la forme à-peu-près d'un grain d'avoine, mais plus long & plus mince, applati, avec une canelure ſelon ſa longueur du côté qui joint la cloiſon avec quelques aſpérités du côté oppoſé.

Cette deſcription du fruit du Quinquina du Pérou ſe rapporte ſi parfaitement avec celle du fruit du Quinquina-Piton, qu'il ne nous a pa été poſſible d'y trouver aucune différence.

Dans l'un & dans l'autre, le calice eſt ſur le fruit; &, comme diſoit Tournefort, le calice devient le fruit. Dans tous deux le fruit eſt ovale; il s'ouvre en deux demi-coques, ſéparées par une cloiſon & doublées d'une pellicule jaunâtre, liſſe & mince, qui m'a paru être un prolongement de la cloiſon. Dans l'une & dans l'autre, les graines ſont applaties & comme feuilletées. Elles n'ont pas demi-ligne de diametre. Elle ſont très-minces vers les bords, & plus épaiſſes vers le milieu, qui eſt d'une couleur plus foncée, & contient la graine dans ſon épaiſſeur, entre deux pellicules. Ces ſemences, que M. de la Condamine a comparées avec celles de l'orme, ſont attachées & diſpoſées en maniere d'écailles ſur un placenta oblong, pointu par une extrémité & obtus par l'autre. Ce placenta tient de chaque côté à la cloiſon mitoyenne. M. de la Condamine, qui a vu le fruit frais, a remarqué que le placenta avoit une cannelure dans ſa longueur du côté de la cloiſon & quelques aſpérités du côté oppoſé. Il a comparé le placenta à un grain d'avoine applati; nous avons bien reconnu l'applatiſſement & les aſpérités du côté oppoſé à la cloiſon, mais nous n'avons pas retrouvé la cannelure, quoique nous ayons fait macérer le fruit dans l'eau pen-

dant plusieurs jours. Le desséchement qu'il avoit souffert lui a sans doute empêché de réprendre cette forme.

D'après tous ces caracteres, nous pensons que le Quinquina-Piton est une véritable espéce de Quinquina. Si nous y joignons d'autres traits de ressemblance tirés de la forme des feuilles, de leur disposition & de celle des fleurs sur les branches, nous ajouterons de nouvelles preuves à notre opinion.

Dans l'un & dans l'autre les feuilles sont opposées; &, quoique M. de la Condamine ne le dise pas de l'espéce dont il a parlé, cependant nous en sommes assurés par un pied que nous avons vu vivant au Jardin du Roi. Elles sont portées dans l'une & l'autre espéce sur un pédicule d'un demi-pouce de long, lisses en-dessus, obscures en-dessous, pointues par les deux bouts, larges d'un pouce & demi ou deux pouces dans leur partie moyenne. Celles du Quinquina-Piton sont seulement du doubles plus longues que celles du Quinquina du Pérou. Les plus longues de la branche que nous avons ont six pouces de long, tandis que celle du Quinquina du Pérou n'ont que deux pouces & demi ou trois pouces. Elles ont une côte longitudinale dans l'une & dans l'autre espéce, & les principales nervures sont alternes.

Un autre caractere dont M. de la Condamine n'a pas non plus parlé, que nous avons observé sur le Quinquina du Pérou, & qui se trouve aussi dans le Quinquina-Piton, c'est une gaine membraneuse de deux ou trois lignes qui embrasse la tige au-dessus de chaque paire de feuilles.

Enfin, les fleurs du Quinquina-Piton sont disposées par bouquets au haut des branches, comme dans le Quinquina du Pérou.

On avoit déjà trouvé le Quinquina dans nos Isles. On voit, dans *l'Histoire des Maladies de Saint-Domingue, par M. Poupée des Portes*, Médecin du Roi dans cette Colonie, & Correspondant de l'Académie des Sciences, une Lettre * que cet habile Botaniste écrivoit à M. son

* *Histoire des Maladies de St-Domingue, Tom. II, pag. 231.*

frere en 1747, par laquelle il lui mandoit que, depuis long-tems il avoit fait part à M^rs de Juſſieu de la découverte qu'il avoit faite de trois eſpéces de Quinquina à Saint-Domingue, dont une avoit un parfait rapport avec la deſcription que M. de la Condamine a envoyée du Pérou à l'Académie des Sciences. M. Desportes a nommé cette derniere eſpéce : *Trachelium arboreſcens & fluviatile, lauri foliis conjugatis, floribus racemoſis ſeu corymboſis albis, capſulis conicis nigris* *. Ce n'eſt point ici le moment de prouver que cet arbre n'eſt pas du genre du *Trachelium*. Il nous ſuffit d'avoir conſtaté qu'il ſe trouve auſſi à St-Domingue au moins une eſpéce de Quinquina, & que nous n'en avons pas encore profité depuis plus de trente ans que la découverte en a été envoyée en France.

L'analyſe chymique n'a rien diminué de l'idée favorable que nous avions conçue du Quinquina-Piton, & le travail de M. de la Planche, notre Confrere, dont les talens, l'exactitude & la plus ſcrupuleuſe attention ſont connus de la Faculté, prouvera de plus en plus l'analogie qui exiſte entre le Quinquina de la Martinique & celui du Pérou, ainſi qu'il eſt aiſé de s'en convaincre par la comparaiſon qu'il en a faite & que je vais rapporter.

L'écorce du Quinquina-Piton, dit-il, eſt large, mince, fibreuſe, légere; dépouillée de ſon épiderme, d'un gris brun foncé, d'une ſaveur exceſſivement amere.

Le Quinquina du Pérou, dont nous nous ſommes ſervi pour faire l'analyſe comparée, étoit d'une groſſeur moyenne, d'une couleur rouge-brunâtre en-dehors, & rouge-canelle en-dedans, d'une ſaveur ſtiptique-amere. Ces deux écorces ont été traitées ſéparément, à différens degrés de chaleur, avec l'eau, le vin, l'eſprit-de-vin, les acides, les alkalis, & ont donné les réſultats ſuivans:

1.° Deux onces de Quinquina du Pérou, groſſierement pulveriſé, mis en macération dans deux pintes d'eau froide, le mélange ſouvent &

* *Hiſtoire des Maladies de St-Domingue, Tom. III, pag. 198.*

fortement agité pendant huit jours, il s'en dégagea une grande quantité d'air qui produisit une mousse abondante. Cette liqueur filtrée par un papier gris, parut jaunâtre, louche & amere.

2.° Une chopine d'eau bouillante, versée sur le résidu & filtrée, douze heures après, donna une liqueur plus jaune & plus amere; la même infusion réiterée fournit une liqueur à-peu-près semblable.

3.° Le même résidu soumis à une ébullition de sept à huit minutes, dans une chopine d'eau, & réiterée trois fois, le produit des deux premieres décoctions étoit d'un jaune foncé, trouble, d'une saveur amere, & le produit de la troisiéme étoit plus foible à l'œil & au goût que les deux autres.

4.° Le même résidu, après avoir été arrosé d'eau bouillante versée à plusieurs reprises, jusqu'à lui ôter toute saveur, fut mis en digestion dans un peu d'esprit-de-vin, auquel il donna une couleur ambrée sans amertume: on mit ensuite le feu au résidu qui brûla très-promptement sans répandre d'odeur particuliere, & ne fournit pas un atôme d'alkali fixe par l'incinération.

5.° Toutes les liqueurs qui avoient servi aux infusions, décoctions & lotions, réunies, & formant environ quatre à cinq pintes, furent filtrées, passerent très-lentement, & furent mises ensuite à évaporer. Elles se troublerent beaucoup pendant cette opération, furent refiltrées deux fois; &, enfin, l'évaporation terminée, elles laisserent sur une assiette de fayance deux gros d'un extrait sec, brillant, s'humectant à l'air.

Les mêmes expériences furent faites sur le Quinquina-Piton.

1.° Deux onces de cette écorce grossiérement pulvérisée furent mises à macerer dans deux pintes d'eau froide; il s'en dégagea une quantité d'air beaucoup plus considérable qu'il ne s'en étoit dégagé de la maceration du Quinquina du Pérou; la mousse qui se forma en l'agitant fut plus abondante, & ne s'affaissa jamais complétement. L'eau dans laquelle macéra le Quinquina-Piton, déja très-colorée dès le premier jour, devint au bout de huit, d'un rouge-safran très-foncé, néanmoins

très-limpide : on filtra la liqueur ; on verſa une égale quantité d'eau froide ſur le réſidu, & huit jours après cette nouvelle macération, la liqueur ſe trouva preſque auſſi foncée en couleur que la premiere fois.

Après avoir filtré cette ſeconde teinture, le réſidu fut ſoumis à trois infuſions différentes, chacune dans une chopine d'eau bouillante ; la teinture diminua d'intenſité de la premiere à la ſeconde, & de celle-ci à la troiſiéme, qui, cependant, ſe trouva encore auſſi foncée pour le moins que la premiere teinture du Quinquina du Pérou.

2°. Avant de procéder à la décoction du marc, il fut lavé par deux pintes d'eau bouillante verſée à pluſieurs repriſes, juſqu'à ce qu'elle paſſât foiblement colorée. Etant ainſi aſſurés qu'il ne pouvoit plus rien fournir à l'infuſion, nous lui fîmes ſubir ſucceſſivement trois décoctions dans deux livres d'eau, qui ſe trouverent encore d'une couleur très-ambrée & d'une ſaveur très-amere, la premiere ſur-tout : enfin, le marc qui n'avoit pas encore perdu toute ſaveur, fut leſſivé pour la ſeconde fois dans beaucoup d'eau bouillante, juſqu'à ce qu'il fût devenu entierement inſipide. Dans cet état il colora très-peu l'eſprit-de-vin bouillant, brûla très-rapidement, & ſes cendres ne donnerent pas d'alkali fixe.

3.° Toutes les liqueurs chargées des principes extractifs, provenantes des macérations, des infuſions, des décoctions & des lavages, qui, réunies, formoient la quantité de douze pintes & plus, furent verſées ſur le filtre, paſſerent très-promptement, furent enſuite ſoumiſes à l'évaporation, perdirent peu de leur limpidité pendant l'opération, furent filtrées une ſeconde fois ſur la fin, & produiſirent quatre gros d'un extrait ſec, noir-jay très-net, très-amer, qui s'humectoit un peu à l'air.

Quoique les liqueurs rapprochées ne dépoſaſſent rien de ſalin, cependant pour nous aſſurer s'il n'exiſtoit pas du ſel ammoniac dans nos extraits, comme on en trouve dans ceux de quelques plantes, notamment celui de la ciguë, nous y avons délayé de l'alkali fixe qui nous a certifié l'abſence de ce ſel, en ne dégageant point d'alkali volatil.

Après ces expériences, nous avons pris une nouvelle quantité des

deux eſpéces de Quinquina que nous avons fait bouillir ſéparément dans de l'eau commune ; il ne s'eſt exhalé pendant l'ébullition aucun principe aromatique, & chaque décoction n'a produit que l'odeur propre à la décoction du Quinquina : de plus, l'ébullition a produit, dans les deux cas, une raréfaction conſidérable ; &, en réiterant les ébullitions, nous avons obſervé que le Quinquina-Piton eſt celui des deux qui a conſervé plus long-tems la faculté de produire cet effet.

Nous avons enſuite brûlé ſéparément, dans des cuilliers de fer, les deux eſpéces de Quinquina qui n'avoient ſervi à aucune opération ; l'une & l'autre n'ont exhalés aucuneodeur aromatique, & leurs cendres ont fourni beaucoup d'alkalifixe.

L'eau dans laquelle nous avions fait macérer, infuſer & bouillir nos Quinquina, ſe conſerva long-tems ; mais, au bout de quinze jours, la température de l'air étant habituellement entre le 12e & le 15e degré du Thermometre de Reaumur, celle du Quinquina du Pérou avoit contracté du moiſi, & paroiſſoit alors plus troublé qu'au commencement.

De l'eſprit-de-vin ou de l'alkali fixe, verſés ſur cette décoction, en ont rétabli la limpidité, en diſſolvant la matiere errante.

3.° La grande amertume du Quinquina-Piton, maſquant les autres qualités ſapides, pour décider s'il poſſédoit auſſi-bien que le Quinquina du Pérou quelque principe aſtringent, nous les avons fait bouillir l'un & l'autre dans l'eau non-épurée de Paſſy, qui a noirci ſur le champ. Nous les avons fait bouillir enſuite dans du vin rouge, dont ils ont précipité entierement la partie colorante, & n'ont laiſſé chacun que la couleur & la ſaveur qui leur ſont particulieres ; mais nous avons obſervé que le Quinquina-Piton décompoſoit promptement à froid le vin rouge, ce que ne fait que très-lentement le Quinquina du Pérou.

L'eſprit-de-vin agit puiſſamment ſur les deux eſpéces de Quinquina. La teinture du Quinquina-Piton eſt plus amere, plus foncée en couleur, ſe trouble d'elle-même au bout de denx jours, ce qui n'arrive plus lorſqu'elle a été filtrée. Elle ſe mêle intimement à l'eau ſans perdre

ſa nouvelle tranſparence, & laiſſe plus que le quart de ſon poids d'un extrait d'un brun-noir-luiſant, tenace, preſque d'une ſaveur d'aloës.

La teinture du Quinquina du Pérou offre des différences. Elle eſt moins foncée, moins amere, conſerve ſa limpidité qu'elle perd dans ſon mélange avec l'eau, ſe décompoſe en évaporant, & ne fournit pas le quart de ſon poids d'un extrait ſec, brun-obſcur, grenu, & d'une amertume ſupportable.

L'application de l'aimant n'a démontré l'exiſtence du fer ni dans la poudre, ni dans les cendres d'aucune des deux eſpéces de Quinquina; mais les ayant miſes l'une & l'autre en digeſtion dans l'eſprit de vitriol, cet acide s'eſt chargé d'une couleur ambrée. L'alkali fixe phlogiſtiqué a précipité de la teinture vitriolique du Quinquina du Pérou, des flocons d'une couleur griſe-légere; mais, verſé ſur celle du Quinquina-Piton, il en a précipité des floccons qui, raſſemblés, formoient ſans addition d'acide-marin, de très-beau bleu de Pruſſe; cette expérience curieuſe ne nous paroît cependant pas ſuffiſante pour devoir attribuer ce bleu à la préſence du fer, & en inférer l'exiſtence de ce principe, dans le Quinquina-Piton. Les deux ſolutions vitrioliques évaporées, n'ont dépoſé aucun ſel neutre, & ont laiſſé un réſidu noir, ſemblable aux réſidus d'éther.

L'acide nitreux attaque rapidement les ſubſtances végétales, & particulierement nos deux eſpéces de Quinquina. Nous avons mis une égale quantité de ces deux écorces, à digérer dans cet acide, les deux ſolutions ont laiſſé après l'évaporation de toute l'humidité, un réſidu jaune léger, ſpongieux, fort acide, animant un peu l'activité du feu; mais n'y exerçant pas la fulguration qui caractériſe les ſels neutres nitreux. Les réſidus lavés à l'eau fraîche juſqu'à perte de toute acidité, ſe trouverent dépouillés de ſaveur & de principe, entierement épuiſés; & c'eſt envain qu'on a cherché de l'alkali fixe après l'incinération.

Enfin les deux eſpéces de Quinquina, miſes en digeſtion dans de la liqueur alkaline, ont donné deux teintures rouges très-limpides.

Voici ce que nous pouvons conclure de cette analyſe.

1°. L'eau ſuffit pour extraire les principes actifs des deux eſpéces de

Quinquina ; mais à froid, ou aidée de différens degrés de chaleur, ſon action, & même celle du vin, eſt plus prompte & plus marquée ſur le Quinquina-Piton que ſur l'autre. Il y a cependant, dans le Quinquina du Pérou, un principe que l'eau ne peut diſſoudre, qui trouble l'infuſion & la décoction où il paroît errant, & qui fait une eſpéce de lait virginal grisâtre de la teinture ſpiritueuſe étendue dans l'eau : mais quel eſt ce principe ? le trouble de l'infuſion, plus marqué dans la décoction de ce même Quinquina du Pérou, la difficulté que ces liqueurs éprouvent à traverſer les filtres, la limpidité qui leur eſt procurée par l'addition de l'alkali fixe, ou de l'eſprit-de-vin ; cette même limpidité, qui eſt conſtante dans la teinture ſpiritueuſe ou alkaline, tout prouve qu'il eſt de nature réſineuſe.

Dans le Quinquina-Piton, au contraire, tout eſt ſoluble dans l'eau ; l'eſprit-de-vin y trouve un principe qu'il ne peut diſſoudre : il le dépoſe au bout de deux jours, c'eſt ce qui eſt cauſe que ſa teinture ſpiritueuſe ſe trouble alors ; mais ce principe ſurabonde en petite quantité, & paroît être de nature gommeuſe.

2.° Il exiſte évidement, dans l'un & dans l'autre, un principe aſtringent, qui n'eſt nullement dû à l'épiderme (1), mais qui appartient en entier à l'écorce proprement dite où il réſide.

3.° Les deux Quinquina ont une odeur de moiſi qui n'eſt pas déſagréable, qui leur eſt propre ; mais ce n'eſt pas un principe aromatique : on n'y trouve de principe ni ſalin ni ferrugineux : ce qui les conſtitue eſſentiellement eſt un extrait ſavoneux, aſtringent, amer, près de moitié plus abondant dans le Quinquina-Piton que dans le Quinquina du Pérou.

Ces deux eſpéces ſont donc de même nature ; mais avec cette différence que la réſine eſt ſurajoutée à la partie ſavoneuſe dans le Quinquina du Pérou ; & que, dans le Quinquina-Piton, au contraire, s'il y exiſte un peu de gomme à nud, les principes d'ailleurs y ſont dans un

(1) La décoction de l'épiderme du Quinquina du Pérou ne fait pas de l'encre avec les eaux de Paſſy.

état

état de combinaiſon plus exact, & y forment un corps ſavoneux plus abondant & plus parfait.

Les principes du Quinquina-Piton étant bien établis par cette analyſe, & répondant aux obſervations faites à la Martinique & à la Guadeloupe, qui m'avoient été communiquées, je me ſuis déterminé à le preſcrire ici à pluſieurs malades. Onze en ont fait uſage. Dix étoient attaqués de fievres tierces qui avoient duré plus ou moins; les unes un mois; les autres, deux, trois, quatre, même un an; toutes avoient été traitées par la méthode ordinaire, & avoient réſiſté é l'effet du Quinquina du Pérou. Un ſeul étoit attaqué de fievre quarte depuis huit mois, & n'avoit également éprouvé aucun ſoulagement du Quinquina du Pérou.

Je preſcrivis, aux trois premiers, deux gros de Quinquina-Piton en décoction dans une chopine d'eau, que je leur fis prendre en trois verres d'heure en heure. Ils vomirent tous les trois deux ou trois fois, & évacuerent conſidérablement par les ſelles. Tous trois n'éprouverent le lendemain qu'un accès très-court, très-léger & ſans friſſon. Encouragé par le ſuccès, je voulus réiterer la même doſe; mais il me fut impoſſible de vaincre leur répugnance pour l'amertume exceſſive de cette décoction. Je pris le parti alors de leur donner le Quinquina en poudre, à la doſe d'un gros en bol incorporé avec ſuffiſante quantité de ſirop de guimauve. Il produiſit le même effet que la décoction, c'eſt-à-dire, qu'il fit vomir & purgea de même.

Le lendemain, l'accès fut à peine ſenſible; les malades étoient ſeulement très-fatigués de l'effet purgatif & vomitif.

Je les laiſſai repoſer dans l'intention de leur en faire prendre une troiſieme doſe, mais ils ne voulurent point y conſentir, & je ne pus continuer le traitement.

Quelque tems après, quatre autres malades en firent uſage en bol. M. Solier, mon Confrere, le leur preſcrivit conjointement avec moi: nous obſervâmes le même effet, & nous eûmes le même ſuccès; un des quatre fut même huit jours ſans fievre, mais nous eûmes encore le déſagrement de ne pouvoir ſuivre le traitement, comme nous nous

l'étions propoſé. Le 25 du mois dernier (1), je fis prendre notre nouveau Quinquina en bol, à la doſe d'un gros, à un jeune homme de dix-huit à vingt ans, attaqué d'une fievre tierce depuis un mois, laquelle avoit réſiſté au traitement ordinaire. Dès la premiere priſe, la fievre ceſſa preſque entierement ; il n'eut plus le friſſon, & le malade n'éprouva qu'un malaiſe léger qui ſe termina par une ſueur aſſez abondante. Il prit deux jours de ſuite le même bol, & n'éprouva que le malaiſe dont je viens de parler, ſans augmentation de fievre. Je le laiſſai repoſer deux jours, & le trouvai le troiſiéme ſans fievre & ſans malaiſe. Je lui conſeillai d'en prendre pendant quelques jours à la doſe de huit grains. Cette petite doſe l'a encore évacuée deux fois chaque jour qu'il la prit. Je l'ai ſuivi depuis ce tems, & la fievre n'a pas reparu. Ses forces ſe ſont rétablies, & il jouit d'une très-bonne ſanté. Le premier Décembre, je fis prendre le Quinquina-Piton en bol, à la doſe de demi-gros à deux autres malades, tous deux attaqués de fievres tierces ; l'un, depuis près de deux mois ; l'autre, depuis quatre, tous deux ayant été traités ſans ſuccès par la méthode ordinaire. Il les fit vomir copieuſement, quoiqu'à demi-gros, & les purgea également. Dès la premiere priſe le friſſon diſparut, comme nous l'avions obſervé précédemment. Ils en prirent deux priſes ſucceſſivement qui produiſirent le même effet.

Un des deux étoit abſolument ſans fievre le lendemain, l'autre n'en avoit éprouvé qu'un reſſentiment très-léger ; tous deux prirent le Quinquina-Piton à la doſe de huit grains pendant quelques jours, & furent parfaitement guéris.

Il ſeroit à deſirer ſans doute que nous euſſions une ſuite d'obſervations plus nombreuſe à préſenter, mais le tems & les circonſtances (2) ne nous ont pas permis d'en avoir davantage.

---

(1) Novembre 1779.

(2) M. de Badier n'avoit apporté en France qu'une très-petite quantité de Quinquina-Piton, & nous n'aurions pas même pu continuer les Obſervations que nous avions commencées, ſans la généroſité de M. le Préſident de Tacher, Intendant de la Martinique, qui a bien voulu nous en donner.

Quoi qu'il en ſoit, il réſultera toujours des faits que je viens d'expoſer.

1.° Que le Quinquina-Piton, pris en décoction à la doſe de deux gros dans une chopine d'eau, & à la doſe d'un gros en bol, même de demi-gros, eſt vomitif & purgatif.

2.° Qu'il guérit les fievres intermittentes récentes; qu'il ſuſpend celles qui ſont anciennes & qui ont réſiſté long-tems à l'action du Quinquina du Pérou; qu'il eſt même à préſumer qu'il les auroit guéries toutes radicalement, s'il m'eût été poſſible d'en faire prendre encore deux doſes aux malades que j'ai traité, & qui n'ont pas voulu en continuer l'uſage.

3.° Que ſon action eſt très-prompte.

4°. Enfin, que la propriété qu'il a de faire vomir & de purger, eſt un avantage précieux qui doit même lui aſſurer la préférence ſur le Quinquina du Pérou dans le traitement des fievres intermittentes, puiſqu'il réunit à lui ſeul la faculté d'évacuer copieuſement les malades & celle de guérir la fiévre. Par ces deux propriétés réunies, il remédie aux plus grands inconvéniens du Quinquina, & peut prévenir les engorgemens, les obſtructions, l'hydropiſie, la cachexie, & une infinité d'autres maladies qui ne ſont que trop ſouvent les ſuites funeſtes du Quinquina du Pérou mal adminiſtré.

Si nous conſidérons maintenant le Quinquina-Piton ſous des vues politiques, nous croyons qu'indépendamment des avantages dont nous venons de parler, il mérite celui de fixer l'attention du Gouvernement, en ce qu'il peut devenir, pour la France, une nouvelle branche de commerce très-intéreſſante.

MÉMOIRE

Sur le Châtaignier, dans lequel on prouve que Linné a réuni mal-à-propos le genre du Châtaignier, ou Castanea *de Tournefort, avec le Hêtre ou* Fagus *du même Auteur, & que ces deux genres doivent être séparés.*

Par M. Descemet, Docteur-Régent de la Faculté.

Quoique la Botanique se soit considérablement enrichie depuis Tournefort, & que ceux qui l'ont cultivée aient apporté ou décrit un grand nombre de Plantes que ce savant Botaniste ne connoissoit pas, cependant on ne peut pas dire que cette science ait fait autant de progrès qu'on étoit en droit de l'attendre des Botanistes modernes. Celui qui a le plus contribué à les étendre, est, sans contredit, Linné. La Botanique aura d'éternelles obligations à ce grand homme. Les recherches innombrables qu'il a été obligé de faire dans les genres & dans les espéces de Plantes pour les rapporter à son système, lui ont justement assigné, même de son vivant, un des premiers rangs parmi les Savans de cette classe. Mais, en comparant ses descriptions génériques avec la Nature, on ne sait à quoi attribuer le nombre prodigieux de fautes qui s'y trouvent. On ne sait si, pressé de jouir des fruits de son invention, il a publié son système avant d'avoir vu toutes les fleurs qu'il a décrites, ou si la rigueur du climat qu'il habitoit ne lui ayant pas permis de voir les fleurs de tous les arbres de nos forêts & de nos vergers, il a été obligé d'avoir recours aux figures pour faire ses descriptions. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'examen particulier que j'en ai fait m'a fourni de fréquentes occasions de reconnoître qu'elles n'étoient pas exactes; qu'il avoit souvent réuni mal à-propos plusieurs

genres de Tournefort, qui, ſuivant le ſyſtême de Linné, ne doivent pas être rangés dans la même claſſe. J'ai déjà prouvé, dans des Mémoires lus à l'Académie des Sciences, que la deſcription générique du *Juniperus* ou Genevrier, eſt remplie d'inexactitudes, & que Linné a eu tort de réunir ſous le même genre le *Cedrus* ou Cédre de Tournefort avec le *Juniperus ;* que Linné n'a pas connu, dans les fleurs des *Apocyns*, *Aſclepias* & *Periploca* de Tournefort, une organiſation particuliere dans les parties de la génération qui les rapproche des quadrupedes, & qui auroit fait le triomphe de ſon ſyſtême ſexuel. Je ſuis bien éloigné de chercher à diminuer l'eſtime que les Sçavans ont conçue pour Linné ; mais je croirois manquer au Public, ſi je négligeois de lui communiquer mes obſervations, & ſi je laiſſois propager des erreurs qui peuvent devenir d'autant plus nuiſibles au progrès de la Botanique, qu'elles ont été copiées preſque par tous ceux qui ont écrit d'après lui. On penſera peut-être que j'avancerai un paradoxe, quand je dirai que Linné n'a pas ouvert une fleur de Pommier ; qu'il a réuni mal à-propos le Pommier avec le Poirier de Tournefort ; que le Poirier & le Pommier ne ſont pas du même genre, ni de la même ſection, ſuivant le ſyſtême de Linné. Il eſt cependant vrai de dire qu'abſtraction faite du calice, de la corolle & des étamines, ces deux fleurs ne ſe reſſemblent pas. Si Linné avoit examiné la fleur du Pommier, il auroit aiſément reconnu que le Pommier n'a qu'un ſtyle diviſé juſqu'à la moitié en cinq parties, tandis que, dans le Poirier, il y en cinq diſtinctes qui s'attachent au haut des capſules. Par cette conformation du ſtyle du Pommier, il ne peut pas être du même genre que le Poirier. Il ne doit pas être non plus placé dans la ſection du Poirier, puiſque le Poirier a cinq ſtyls, & que le Pommier n'en a qu'un. D'après ces faits, que devient l'exclamation que Linné a faite à la fin de ſa Deſcription générique, dans laquelle il dit qu'il eſt bien étonnant que les Botaniſtes de tous les ſiécles aient ſéparé le Poirier du Coignaſſier & du Pommier, & en aient fait des genres différens, tandis qu'ils ne ſont que des eſpéces. Avant l'invention des méthodes de Botanique, le port des plantes

& des arbres, la forme des feuilles & des fruits ont ſuffi aux premiers Obſervateurs pour les diſtinguer les uns des autres; &, quoique le Poirier & le Coignaſſier aient dans leur port, dans la forme des feuilles & dans la maniere dont les fleurs ſont diſpoſées des caracteres différens, cependant la ſtructure des fleurs & la forme des fruits les rangent dans le même genre. Si l'on y joint l'analogie qui ſe trouve entre ces deux arbres, qui ſe greffent l'un ſur l'autre, on aura la preuve la plus complette que ce ſont deux eſpéces du même genre. Mais ſi tous les traits qui rapprochent le Coignaſſier du Poirier ne ſe trouvent pas dans le Pommier, il faut néceſſairement convenir que Linné a eu tort de faire du Pommier une eſpéce de Poirier; &, quand nous n'aurions pas la preuve acquiſe par l'expérience du défaut d'analogie entre ces deux arbres qui ne ſe greffent pas l'un ſur l'autre, ou dont les greffes ne tiennent pas, nous avons la différente ſtructure des fleurs à laquelle Linné n'a pas pris garde, & la forme des fruits qui nous ſuffiſent pour les regarder comme des genres différens.

Ce que je viens de dire du Poirier & du Pommier eſt encore bien plus ſenſible dans le Hêtre & le Châtaignier. Je vais donner la deſcription de la fleur de chacun de ces arbres; enſuite je les comparerai l'une avec l'autre, & j'examinerai ſi Linné a eu raiſon de n'en faire qu'un même genre.

Le Hêtre, ou *Fagus Dodonæi*, *Fagus ſylvatica, Linnæi*, porte une fleur en chaton, dont les fleurs mâles & les fleurs femelles naiſſent ſur le même pied, dans des endroits différens.

La fleur mâle eſt un chaton arrondi en forme de houpe, compoſé de vingt fleurs environ, attachées à l'extrémité d'un péduncule.

Le calice eſt d'une ſeule piéce, en forme de cloche, découpé juſqu'à la moitié en cinq parties droites, pointues, couvertes de poils blancs.

La corolle manque.

Les étamines, depuis ſix juſqu'à douze, ſont plus longues que le calice. Les filets ſont menus, attachés au fond du calice & terminés par une pointe qui s'inſére au bas des antheres. Les antheres ſont oblon-

gues, droites, compoſées de deux bourſes adoſſées qui s'ouvrent dans leur longueur & qui s'applatiſſent quand elles ſont ouvertes.

La fleur femelle a un calice commun d'une ſeule piéce, découpé juſqu'à la moitié en quatre parties droites, obtuſes, couvertes d'épines molles & de duvet.

La corolle, placée ſur l'ovaire, eſt compoſée de ſix pétales étroits, droits, pointus, velus, creuſés en goutiere.

Le calice renferme deux ovaires à trois quarres, qui portent chacun un ſtyle velu de la longueur de la corolle, terminé par trois ſtigmates recourbées, velus en-dehors, liſſes en-dedans & creuſés en goutiere. Chaque ovaire eſt une capſule à trois loges, ſéparées par une cloiſon membraneuſe, qui renferment chacune deux embrions oblongs, arrondis d'un côté, applatis de l'autre, garnis d'un feuillet membraneux à l'extrémité & attachés au haut d'un *placenta* filiforme, velu, d'où partent les cloiſons. Cinq des embrions avortent ordinairement. Un ſeul ſe trouve fécondé, & devient une graine triangulaire qui remplit la cavité de la capſule.

Les capſules ſont renfermées dans le calice, qui groſſit pendant la maturité, ſe renfle dans le milieu & devient pointu par ſes extrémités. Il s'ouvre par le haut juſqu'à la moitié, en quatre parties qui ſe renverſent pour laiſſer ſortir les graines.

Le Châtaignier, ou *Caſtanea ſativa, C. B. Fagus Caſtanea, Lin.*, a des fleurs ou chatons, dont les unes mâles, les autres hermarphrodites, naiſſent ſur le même pied, mais dans des endroits différens.

Les fleurs mâles forment un chaton très-long, grêle & cylindrique. Elles ſont diſtribuées par paquets de ſix ou ſept, un peu écartées les unes des autres, attachées à un axe & renfermées dans un calice commun, ſeſſile, compoſé de ſix ou ſept pieces ou écailles inégales, dont deux latérales plus larges, concaves, obtuſes, velues & ſouvent laciniées. Les autres ſont plus courtes, étroites, pointues. Il eſt accompagné d'une écaille large, concave, terminée en pointe.

La corolle a ſix pétales oblongs, concaves, velus, ouverts, dont

trois alternativement plus larges, obtus, & trois étroits & pointus.

Les étamines ſont au nombre de douze, beaucoup plus longues que la corolle, attachées à un réceptacle couvert de duvet. Les filets ſont grêles, terminés par une pointe qui s'inſére au milieu du dos des antheres. Les antheres ſont preſque rondes, compoſées de deux bourſes, adoſſées, ſéparées par un ſillon. Elles s'ouvrent dans leur longueur, & s'applatiſſent quand elles ſont ouvertes.

Les fleurs hermaphrodites ſont pareillement diſpoſées par paquets de trois, quatre, cinq, ſix ou ſept, raſſemblées dans un calice commun d'une ſeule piéce, ſeſſile, couvert d'écailles graduellement plus courtes du dehors au dedans. Les extérieures ſont plus larges, obtuſes & ſouvent laciniées, ſur-tout les deux latérales. Les intérieures ſont étroites & pointues. Il eſt accompagné d'une écaille large, concave, terminée en pointe comme au calice des fleurs mâles.

Lors de la fleuraiſon le calice eſt très-court, il ne paroît compoſé que d'écailles; mais lorſqu'elle eſt paſſée, il s'allonge & devient une capſule obronde, velue en-dedans, qui ſe couvre de quatre rangées d'épines diſpoſées en houpes, & s'ouvre, par le haut, en quatre parties, lorſque les graines ſont mûres. Les écailles qui étoient intérieures deviennent ſupérieures; elles ſe renverſent toutes.

La corolle, placée ſur l'ovaire, eſt compoſée de ſix piéces ovales, entr'ouvertes, velues, permanentes, dont trois obtuſes alternativement plus larges, & trois plus étroites, pointues.

Les étamines, au nombre de douze, ſont beaucoup plus courtes que la corolle, dont ſix attachées entre les pétales, & ſix au bas des pétales. Les filets ſont menus, alternativement plus courts. Les antheres ont la forme d'un cœur applati, renverſé; elles avortent & ne s'ouvrent point.

L'ovaire eſt oblong, velu, convexe d'un côté, applati de l'autre. Il porte ſix ſtyls permanens, cylindriques, durs, roides, écartés, terminés par des ſtigmates obtus. Il renferme douze embrions, attachés deux à deux à l'extrémité d'un placenta charnu qui occupe le fond de l'ovaire.

Il

Il eſt partagé en ſix loges, par des cloiſons membraneuſes garnies d'un duvet blanc. Onze des embrions avortent ordinairement. Celui qui eſt fécondé devient une graine ronde, quand toutes celles des autres capſules avortent, ou ovale, applatie d'un côté, convexe de l'autre, lorſque deux embrions ſont fécondés, pointue & rempliſſant la cavité de la capſule.

La capſule a la forme de la graine, elle s'attache au fond du calice par une large ſurface.

Pour que le Châtaignier ne fît qu'un même genre avec le Hêtre, il faudroit que les parties de la fructification fuſſent ſemblables. Linné en convient lui-même, & a poſé ce principe dans ſon *Philoſophia Botanica*, pag. 100, n°. 159 (1), *genera tot dicimus, quot ſimiles conſtructæ fructificationes proferunt diverſæ ſpecies naturales.* En comparant les parties de la fructification du Châtaignier avec celles du Hêtre, il nous ſera plus aiſé de reconnoître ſi elles ſe reſſemblent.

Les fleurs mâles du Hêtre ſont iſolées, elles ont un calice d'une ſeule piéce. Celles du Châtaignier ſont raſſemblées au nombre de ſix ou ſept dans un calice commun compoſé de ſix ou ſept piéces.

La corolle manque dans le Hêtre. Le Châtaignier en a une de ſix pétales; &, dans le cas où l'on voudroit prendre pour calice, dans le Châtaignier, ce que j'ai nommé corolle, il ſeroit exaphyle & non pas monophyle comme dans le Hêtre.

Les étamines ſont au plus au nombre de douze dans chaque fleur de Hêtre, & au moins de celui de douze dans celles du Châtaignier.

Les fleurs femelles du Hêtre ont un calice commun d'une ſeule piéce, découpé juſqu'à la moitié en quatre parties, couvert d'épines molles. Celui du Châtaignier eſt auſſi d'une ſeule piéce, s'ouvre en quatre parties; mais il n'eſt point oblong comme celui du Hêtre, ni pointu par les deux bouts. Il eſt obrond; les épines ne ſont point iſolées ni molles, elles ſont raſſemblées par houpes & très-piquantes.

(1) Edition de Stockholm, 1751.

La corolle du Hêtre, que Linné n'a pas connue & que Tournefort a fait repréſenter, planche 351, fig. E de ſes *Inſtitutions*, eſt compoſée de ſix pétales, comme celle du Châtaignier. Elle eſt auſſi placée ſur l'ovaire.

Dans le Hêtre, la corolle ne renferme pas d'étamines. Celle du Châtaignier en a douze, que Linné n'a pas connues, non plus que la corolle.

Les ovaires renfermés dans le calice, tant dans le Hêtre que dans le Châtaignier, portent un ſtyle terminé par trois ſtigmates recourbés dans le Hêtre, & dans le Châtaignier ils ont ſix ſtyls cylindriques, roides, durs, permanens, terminés par des ſtigmates obtus.

Le calice du Hêtre renferme deux ovaires; celui du Châtaignier en contient ordinairement trois. Ils ſont triangulaires dans le Hêtre, oblongs dans le Châtaignier, & conſervent leur forme après la maturité; cependant, quoique l'un & l'autre ne renferment ordinairement qu'une graine, ils contiennent chacun pluſieurs embrions, ce que Linné n'a pas connu. Le Hêtre en a ſix, & le Châtaignier douze.

Ce que Linné a pris pour la graine eſt une capſule, partagée en trois loges dans le Hêtre, & en ſix dans le Châtaignier (1).

D'après les détails que je viens de donner, il eſt fort aiſé de comprendre que la différence du Hêtre & du Châtaignier ne conſiſtent pas ſeulement, comme Linné l'a avancé, dans la forme du chaton, qui eſt rond dans le Hêtre & cylindrique dans le Châtaignier, mais dans une ſtructure particuliere qui, ſi elle eût été connue de Linné, ne lui auroit pas permis de réunir le Châtaignier de Tournefort avec le Hêtre.

Les rapports des fleurs de ces deux arbres ne roulent que ſur trois points. Le premier, ſur le nombre des étamines, qui eſt de douze au plus dans le Hêtre & au moins dans le Châtaignier. Le ſecond, ſur la

(1) M. Adanſon a réuni, comme Linné, le Châteigner avec le Hêtre; mais il n'a pas confondu l'ovaire avec la graine. Il dit que chaque ovaire a de deux à ſix loges.

corolle de la fleur femelle, qui a ſix pétales dans le Hêtre comme dans le Châtaignier; & le troiſiéme, ſur le calice, qui devient, dans l'un & dans l'autre, une capſule, qui renferme celle des graines. Ces rapports ſont-ils ſuffiſſans pour n'en faire qu'un même genre? Non, certes, ſuivant Linné lui-même qui a poſé pour principe que, pour l'établiſſement des genres, il faut que les parties de la fructification ſoient ſemblables. Si le nombre des différences eſt plus grand que celui des reſſemblances, telles que je les ai fait remarquer entre le Hêtre & le Châtaignier, il ne ſera pas plus permis à Linné qu'à un autre Botaniſte, de réunir deux anciens genres pour n'en faire qu'un, autrement ee ſeroit vouloir tout confondre au lieu de débrouiller. Ceux qui rendront juſtice au Botaniſte Suédois, ne lui ſuppoſeront pas cette intention. Il eſt aiſé de voir qu'il n'a eu pour objet que de ſimplifier l'étude immenſe de la Botanique, & qu'il y a réuſſi. Mais, nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il n'a pas toujours examiné les choſes d'aſſez près pour n'avoir pas fait de fautes, même eſſentielles; qu'il a réuni mal-à-propos, ſous un ſeul, pluſieurs genres que Tournefort a ſéparés, & qu'en examinant les objets avec l'eſprit de détail que Linné a apporté dans ſes Deſcriptions, on verra qu'un examen plusattentif ne l'auroir pas porté à réunir le Châtaignier avec le Hêtre de Tournefort, & que ces deux genres doivent reſter ſéparés.

MÉMOIRE

*Sur l'usage de l'*Opium*, dans les fievres intermittentes.*

Par M. Morisot Deslandes, Docteur-Régent de la Faculté.

M. Berryat, célebre Médecin d'Auxerre, annonça, il y a environ trente ans, qu'il avoit trouvé dans l'*Opium*, un moyen puissant de guérir, promptement & radicalement, les fievres intermittentes. L'idée qu'il s'étoit formée du frisson, le conduisit à cette découverte : il le regardoit comme un mouvement spasmodique, source unique de la fievre, & conclut qu'en donnant un remede antispasmodique, capable de l'empêcher, la fievre, qui en est la suite & l'effet, n'auroit certainement pas lieu. L'emploi de l'*Opium*, ou des remedes qui en contiennent, n'est pas nouveau dans le traitement des fievres d'accès avec frisson. Galien, dans les fievres quartes, donnoit, le premier jour, un vomitif; le second, le suc d'Absynthe, & le troisiéme, une forte dose de Thériaque, deux heures avant le frisson... Houllier, célebre Médecin de la Faculté de Paris, dans son *Traité des Fievres*, imprimé en 1563, prescrit la Thériaque ou le Mithridate, à la dose d'un gros, dans l'infusion de chamædris, deux heures avant le frisson. On sait que la Thériaque étoit celle d'Andromaque, dont quatre scrupules contenoient un grain d'*Opium*. Un *Recueil de Remedes*, fait par Wecher, imprimé en 1582, renferme deux recettes pareilles... Fuller, Riviere, Etmuller & Boerhaave, proposent aussi un narcotique dans la même intention; enfin, il est fait mention de l'*Opium*, donné avec les amers, dans les Ouvrages tout récens de deux Médecins célebres, MM. de Sauvages & Lieutaud, dont le dernier console encore, & soutient la Médecine par ses vertus dignes des premiers âges, comme

il l'honore par des Ouvrages pleins de lumieres. Mais ces deux Médecins réſervent ce ſecours pour les cas de néceſſité. Il eſt même vraiſemblable que la Thériaque & le Mithridate n'ont été compris, dans la claſſe des ſubrifuges, qu'à cauſe des effets de l'*Opium*. L'uſage de ce remede n'étoit donc ni nouveau ni tombé dans l'oubli.

De toutes les préparations dont M. Berrhyat s'étoit ſervi pour remplir l'indication que préſentoit le friſſon, ou l'idée qu'il en avoit conçue comme cauſe de la fievre, aucune ne lui avoit réuſſi autant que le *Laudanum* liquide de Sydenham, depuis dix gouttes juſqu'à trente, dans l'infuſion de petite Centaurée. Il preſcrivit d'abord ce remede, dans une fievre d'accès, compliquée d'accidens très-graves. Il eſt à-propos de rapporter le tableau de l'état du malade, tel que M. Berryat l'a tracé lui-même.

A ſa premiere viſite, « il le trouva, dit-il, ſans connoiſſance, les » yeux tournés, la bouche de travers, les dents ſerrées, n'entendant ni » ne parlant, ayant la poitrine très-embarraſſée, & le râlement d'un » agoniſant, la peau froide & toute froncée, le pouls ſi concentré qu'il » étoit imperceptible: il n'y avoit pas grande reſſource pour un ma- » lade, en cet état, & âgé de ſoixante ans ». Ce Médecin ſe borna à lui faire avaler de la confection hyacinthe, qui releva le pouls. Pendant l'accès, qui fut violent, la peau étoit ſeche & brûlante. Ce redoublement étoit le troiſiéme, & pareil aux deux premiers. Pour empêcher le quatriéme, il donna une once de ſyrop diacode, une heure avant le friſſon, qui manqua: le malade, après avoir été purgé, le lendemain, ſe trouva parfaitement guéri. Une pareille cure eſt bien propre à exalter la tête d'un Médecin, en faveur du remede auquel il croit la devoir.

Frappé de ce ſuccès étonnant de l'*Opium*, il en étendit l'uſage, & l'appliqua aux fievres intermittentes ſimples, & qui ne préſentoient rien d'extraordinaire. Dans le Mémoire publié à ce ſujet, on le voit guérir facilement toutes les eſpéces de fievres intermittentes. L'hiſtoire de la Médecine eſt remplie d'illuſions pareilles ſur les prétendus miracles,

opérés par quelque nouveau ſpécifique. Ecoutons encore le Médecin d'Auxerre.

« Il eſt rare, dit-il, qu'on ſoit obligé de donner l'*Opium*, plus d'une » fois. --Il emporte ordinairement le premier accès, pour lequel on le » donne. Bien des malades n'ont pas beſoin d'autres remedes pour gué- » rir entierement. --Des fievres tierces & quartes, même de dix-huit » mois, ont cédé à ce remede, après avoir réſiſté à une prodigieuſe » quantité de Quinquina ».

A la premiere lecture, que je fis du Mémoire de ce Médecin, ſes idées neuves & juſtes ſur la nature du friſſon, & l'uſage ingénieux qu'il faiſoit de l'*Opium*, furent un trait de lumiere qui me frappa vivement. Aucun doute ne s'élevoit alors, dans mon eſprit, ſur l'efficacité du nouveau fébrifuge; mais le tems ayant mûri mes idées, & la pratique m'ayant rendu plus défiant ſur les prodiges qu'on attribue toujours aux remedes nouveaux, je ſentis ma confiance diminuer; ſur-tout depuis que j'eus lû l'Hiſtoire d'un autre fébrifuge, imaginé, en 1711, par feu M. Reneaume, Docteur de cette Faculté. C'étoit l'infuſion de noix de Galle, qui réuſſiſſoit preſque toujours entre les mains de ſon inventeur, & jamais entre celles de deux Médecins célebres de ce tems-là, MM. Géoffroi & Lémery. Enfin, ma confiance ſe perdit tout-à-fait, en comparant la méthode de M. Berryat avec celle des meilleurs Praticiens. Je jettai même, ſur le papier, des réflexions contre cette nouveauté, dans le deſſein de les publier; mais l'oubli, auquel le nouveau remede parut condamné, m'avoit fait abandonner ce projet.

Cependant, ne pouvant ignorer qu'on veut renouveller cette pratique & la rendre publique, j'ai cru que mes réflexions pourroient être de quelque utilité, dans un tems où le goût, dominant pour la Chymie, inſpire une prédilection & une confiance excluſives pour toutes les nouveautés qu'elle enfante. Il ſemble, en effet, qu'aujourd'hui, on n'attache la perfection de la Médecine, qu'à la découverte des ſpécifiques: des hommes qui ignorent les grands principes de notre Art, & ſes véritables richeſſes, n'ont pas craint d'avancer que la Mé-

decine ne s'eſt pas perfectionnée en proportion des autres ſciences ; ſans doute parce que la claſſe des ſpécifiques eſt encore peu nombreuſe. Ce reproche, publié & repété par des hommes eſtimables d'ailleurs, mais étrangers à notre Art, prouve que les Savans, non-ſeulement ceſſent de l'être, mais deviennent des calomniateurs reprénſibles, dès qu'ils veulent juger de l'état & du mérite d'une ſcience qu'ils ne connoiſſent pas ; mais ce n'eſt pas ici le moment de montrer combien l'erreur de ces Détracteurs de la Médecine eſt groſſiere. Nous revenons à notre objet.

Pour faire ſentir combien eſt défectueuſe la maniere de traiter les fievres intermittentes, par l'uſage de l'*Opium*, il ſuffira de la comparer avec la méthode la plus généralement uſitée, au moins dans notre climat.

Les Médecins regardent la fievre intermittente comme un mouvement dépuratoire du ſang, excité par la Nature, pour délivrer le corps des matieres nuiſibles. Dans le Printems, quand la marche de la fievre eſt reguliere, ſouvent elle ſe diſſipe au ſeptieme accès, avec le ſeul ſecours des délayans & du régime : tant le levain fébrile eſt doux & mobile ! Auſſi voit-on les Praticiens les plus habiles laiſſer paſſer quelques accès ſans employer la Médecine active. Cette pratique a deux avantages ; elle donne lieu au Médecin de s'aſſurer du caractere de la fievre, & laiſſe quelquefois à la Nature le tems d'opérer la guériſon. D'ailleurs, une ſaignée & une purgation, placées précipitamment, dès les premiers accès, peuvent rendre la fievre anomale, ou au moins la prolonger. En Automne, la terminaiſon de cette fievre n'eſt ni ſi aiſée ni ſi prompte. On juge, par les effets, que la coction de la matiere morbifique eſt plus difficile. Des accidens plus graves, qui ſe déclarent ſouvent dès le ſecond accès, exigent la ſaignée, s'il y a pléthore, & preſque toujours un vomitif. Quelquefois, après l'uſage de ces moyens & des purgatifs, plus ou moins repétés, la fievre diſparoît : le plus ſouvent, il faut avoir recours au Quinquina : mais jamais on ne l'adminiſtre, dans le commencement de ces fievres, & ſans avoir fait précéder

les remedes, qui préparent la coction de la matiere fébrile & qui en procurent l'expulsion. Pour assurer davantage au Quinquina son titre de spécifique, on l'unit d'abord aux purgatifs : on ne le donne seul que quand on a lieu de croire le foyer de la fievre entierement épuisé, & qu'il ne s'agit plus que de détruire la disposition des nerfs au spasme fébrile, contractée par l'habitude. C'est à cette disposition des nerfs, au spasme fébrile qu'il faut attribuer le retour d'un ou de plusieurs accès, occasionnés seulement par la fatigue du corps ou de l'esprit, par les passions vives, la colere sur tout & le chagrin violent ; quoique la cause matérielle de la fievre soit détruite, & qu'elle ait manqué plusieurs fois. Le Quinquina alors, ou tout autre antispasmodique, peut suffire pour arrêter la fievre.

Malgré le degré de perfection où a été porté, de nos jours, l'usage du Quinquina, on est quelquefois obligé de l'abandonner, pour chercher dans d'autres classes de remedes, de moyens de guérison, relativement aux différentes causes qui entretiennent la fievre.

La cause la plus ordinaire des fievres intermittentes qui reviennent pendant tout l'hiver, est le mauvais état, ou l'engorgement de quelque viscere du bas-ventre. Il est rare cependant que la fievre ne céde point à l'usage des apéritifs variés ou combinés avec d'autres remedes, selon les circonstances, quand d'ailleurs les malades sont dociles, & que le premier traitement a été regulier. Les Observateurs font aussi mention de fievres quartes opiniâtres, entretenues par un levain vérolique, & qui, dans des cas douteux, peuvent fournir un signe certain de la présence de ce *virus*. On sent que les remedes propres à la vérole sont alors les véritables fébrifuges. Il faut dire la même chose des antiscorbutiques, quand la résistance de la fievre aux remedes ordinaires, tient à un vice scorbutique.

D'après ce tableau, dont j'ai emprunté les traits dans l'enseignement de cette Ecole, & dans les consultations que j'ai faites avec les meilleurs Praticiens de cette Capitale, doit-on s'étonner que les Médecins ne se soient pas empressés d'adopter une méthode, qui n'en est pas

une

une, puiſqu'on ſuffoque la fievre, dès le commencement, par un narcotique, ſans faire précéder les remedes généraux, ſans égard à l'âge, au tempérament, à la ſaiſon, à la conſtitution de l'année & à la cauſe de la fievre.

L'*Opium* eſt, ſans contredit, un très-grand remede : quand on choiſit bien ſa préparation ; quand on le place à-propos, il fournit, dans la pratique, des reſſources infinies : ſouvent rien ne peut le ſuppléer, & ſon action eſt auſſi prompte que sûre contre des ſymptômes, quelquefois très-urgens. Mais, dans tous les cas, il n'eſt qu'un palliatif, employé pour préparer, ou rendre plus certain le ſuccès des remedes qui attaquent le mal dans ſon principe. Que fait-il, en effet, dans la fievre intermittente ? En ſtupéfiant les nerfs, il les défend, pendant quelque tems, contre l'action de la cauſe déterminante du ſpaſme fébrile, qui conſtitue le friſſon, quelle que ſoit cette cauſe. On obtient un effet pareil, mais d'une maniere différente, en faiſant prendre, dans le commencement de cette fievre, les aſtringens, tels que l'infuſion de noix de Galle, le ſuc de feuilles de Plantain, l'Alun, les acides minéraux, & même le Quinquina. Tous les bons Médecins condamnent cette pratique, parce qu'elle laiſſe ſubſiſter la cauſe matérielle de la fievre, & peut donner naiſſance à des obſtructions dont l'hydropiſie eſt ordinairement la ſuite. Or, en ſuppoſant que l'*Opium* ne faſſe pas craindre des effets auſſi funeſtes, il a au moins l'inconvénient de borner toute ſon efficacité à ſuſpendre la fievre, ſans mettre les malades à l'abri de la rechûte. D'un autre côté, en affoibliſſant les organes deſtinés à la coction, à la ſecrétion & à l'excrétion de la matiere morbifique, il peut la fixer, & la fixe réellement ſi ſon uſage eſt long-tems continué. Donc l'*Opium* n'a d'autre effet que d'enchaîner l'ennemi, il ne l'anéantit pas.

On prétend, à la vérité, que ce médicament détruit le levain fébrile, ſoit en l'expulſant hors du corps, ſoit en le décompoſant. S'il le chaſſe, cē ne peut être que par la voie des ſueurs, parce qu'il ſuſpend toutes les autres évacuations. Mais eſt-il bien certain que les

ſueurs ſoient critiques dans la fievre intermittente ? car, ſi elles le ſont, pourquoi la fievre devient-elle plus opiniâtre à proportion que les ſueurs ſont plus fortes ? En ſuppoſant que l'*Opium*, qui en modére la violence, les rende critiques, de quel ſecours ſeront les ſueurs, ſi la fievre a pour cauſe la ſabure des premieres voies, ou l'engorgement de quelque viſcere du bas-ventre, ſi elle dépend, quoique plus rarement, d'un vice ſcorbutique ou vénérien ? Quant à la décompoſition du levain fébrile par un narcotique, la conçoit-on bien ? La nature de ce levain nous eſt inconnue ; &, juſqu'à préſent, la Chymie n'a point démontré, dans l'*Opium*, un principe capable de produire l'effet d'un réactif. Concluons qu'il eſt inſuffiſant pour guérir radicalement les fievres d'accès. M. Berryat lui-même ne paroît pas bien aſſuré de ſa vertu curative, puiſqu'il dit que, pour plus grande ſûreté, s'il n'avoit pas fait précéder les remedes généraux, il les faiſoit ſuivre, & donnoit même du Quinquina pour prévenir la rechûte. [Contradiction palpable dans ſa doctrine, puiſqu'il avoit dit plus haut que bien des malades guériſſoient ſans employer d'autres remedes que l'*Opium*].

Mais, dira-t-on, ſi on ne ſe hâte d'arrêter les friſſons, il eſt à craindre qu'en faiſant ſtagner les liqueurs, ils ne deviennent un principe d'obſtruction. Cette crainte eſt fondée ſur une erreur : on confond le friſſon fébrile ou nerveux, avec le froid communiqué par l'air extérieur, quoique très-différens l'un de l'autre. Celui-ci ſe diſſipe aiſément par la chaleur du feu, par des frictions, par des boiſſons chaudes, & en couvrant davantage le corps : tous ces moyens n'ont aucune action ſur le froid nerveux, ou le friſſon. Le froid extérieur eſt coagulant ; il épaiſſit les liqueurs, & les fait réellement ſtagner dans les vaiſſeaux, au point que, quand il eſt exceſſif, il produit une inflammation bientôt ſuivie de la gangrene : *Penetrabile frigus adurit. VIRG. GEORG.* Au contraire, le ſang tiré, pendant le friſſon, jaillit & fait l'arcade comme dans le tems de la plus grande chaleur de la fievre, ainſi que le haſard me l'a fait voir deux fois. Enfin, s'il étoit vrai que le friſſon fit ſtagner les liqueurs, la chaleur, qui lui ſuccéde bientôt, en feroit le

remede. Ainſi les obſtructions, quand elles ont lieu, à la ſuite des fievres intermittentes, ne ſont point l'ouvrage des friſſons, mais du mauvais traitement ; & il eſt tel, toutes les fois que l'on ſe preſſe trop de guérir la fievre, ou quand, dans les fievres opiniâtres, on inſiſte trop ſur le même fébribuge, quel qu'il ſoit, ſur-tout s'il relâche la fibre ou la reſſerre.

J'ai cependant fait uſage de l'*Opium*, dans la fievre intermittente ; mais je ne l'ai employé que comme un excellent palliatif : *Ut ſit Medicinæ locus*, c'eſt-à-dire, dans le deſſein de faire ceſſer, par ſon moyen, des accidens graves qui ſe compliquent quelquefois avec le friſſon.

Ce fut en 1763, au mois de Septembre, que je donnai l'*Opium*, pour la premiere fois, à un homme d'environ trente ans, attaqué d'une fievre tierce : les friſſons étoient très-longs & accompagnés d'une colique violente. Après avoir déſempli les vaiſſeaux par une ſaignée, & vuidé les premieres voies par un émétique, je fis prendre au malade, deux heures avant le friſſon, un demi-grain d'extrait d'*Opium*, dans quinze grains de thériaque ; le friſſon & la colique manquerent : il ſurvint une chaleur aſſez vive qui ſe termina par une ſueur abondante. Je traitai enſuite la fievre avec les remedes ordinaires, les purgatifs & le Quinquina : le calmant ci-deſſus fut réiteré le ſoir de chaque médecine.

Trois ans après j'eus recours au même Antiſpaſmodique, dans une fievre double-tierce, dont le grand accès commençoit par un friſſon de deux heures : la douleur de tête, qui duroit pendant tout ce tems, étoit ſi forte, que le malade reſſembloit à un frénétique. C'étoit un homme de trente-cinq ans. Après deux ſaignées, faites le même jour, l'une du bras & l'autre du pied, je preſcrivis l'extrait d'*Opium*. Il réuſſit complettement dès la premiere doſe. A la ſeconde, le ſuccès fut moins marqué, ce qui ne m'empêcha pas de faire prendre les apozèmes purgatifs & fébrifuges qui emporterent la fievre.

En 1772, je conſeillai encore utilement ce remede à une Dame, âgée de cinquante-ſix ans, d'une conſtitution délicate & malade d'une

fievre quarte. Le friſſon commençoit par des convulſions & des vomiſſemens violens qui ne ceſſoient que pour faire place à un aſſoupiſſement profond vraiment léthargique, & dont la durée s'étendoit preſque juſqu'à la fin de l'accès. La malade, ſans avoir été ſaignée, prit, une heure avant le friſſon, un julep compoſé de *Laudanum* liquide de *Sydenham*, de liqueur minérale anodine d'Hoffman, de chaque quinze gouttes, & de ſirop de Stéchas, ſix gros, dans une décoction légere de petite centaurée. Je dus à ce julep, repété pluſieurs fois, l'avantage d'avoir ſimplifié la fievre en rendant les accès plus doux, & de m'avoir mis en état de la traiter par les moyens ordinaires, qui la guérirent en peu de tems. Pour prévenir cet état léthargique qui préſentoit l'image de la mort, je ne craignis point de faire prendre un Narcotique, parce que l'action de ce remede ne peut concourir en même-tems avec celle du friſſon pour attaquer le principe de la vie. Le friſſon grippe, fronce le ſyſtême nerveux, & étrangle, pour ainſi dire, le ſyſtême vaſculeux, de la peau ſur-tout. L'*Opium*, au contraire, relâche les nerfs grippés ou diſpoſés à l'être, il raréfie le ſang & dilate les vaiſſeaux; ainſi, loin de rendre plus forts les mauvais effets du friſſon, il en eſt le préſervatif & le véritable antidote.

En combattant les prétentions ttop grandes de M. Berryat ſur l'efficacité ſpécifique de l'*Opium*, je me fais un plaiſir de publier que je lui dois l'uſage que j'ai fait de ce remede, avec ſuccès, dans ces trois occaſions, parce que je regardois auſſi la colique, la douleur de tête intolérable, les convulſions & le vomiſſement pendant le friſſon, comme purement ſpaſmodiques. Pouſſant l'analogie plus loin, j'ai eu recours à l'*Opium* dans des toux violentes, afin de prévenir les accès qui aſſaillent ſouvent les malades le ſoir, preſque auſſi-tôt qu'ils ſont dans leur lit. Tous redoutent ce moment, perſuadés, diſent-ils, que l'accès de toux manqueroit, s'ils ne ſe couchoient pas. Dans la pratique ordinaire, qui preſcrit le Narcotique pour l'heure du ſommeil, le remede n'a aucune priſe ſur la toux: ſouvent même elle eſt plus violente; au lieu que, donné deux heures avant le coucher, il empêche réellement

l'accès. Je fais donc prendre le calmant une heure avant un ſouper léger : le malade ſe couche nne heure après avoir ſoupé, & s'endort tranquillement. Mais, à cauſe de la digeſtion qui doit ſe faire, je n'emploie jamais l'*Opium* tout pur ; il eſt corrigé par l'addition de quelque tonique ; & même, afin que ſon action ne ſe développe & ne ſe faſſe ſentir qu'au bout de deux heures ou environ, je ne le donne pas ſous une forme liquide. Je preſcris donc l'extrait d'*Opium*, incorporé dans un peu de Thériaque, ou une priſe de la maſſe des pilules de Cynogloſſe. Ne diſſimulons pas qu'il arrive quelquefois au calmant d'être ſans effet, la ſeconde fois qu'on le donne ; mais ſi on ne ſe rebute pas, on en tirera ſûrement avantage dans le plus grand nombre des ſujets. Outre le ſoulagement qu'il procure en faiſant dormir le malade, il facilite les moyens de détruire la cauſe de la toux, ſi elle eſt ſoumiſe au pouvoir de l'Art. J'ai rendu compte de cette pratique, dans l'Aſſemblée du *Prima Menſis* de Janvier de l'année 1778.

Je dois dire que je n'ai pas toujours vu l'uſage de l'*Opium*, dans les fievres intermittentes, ſuivi d'effets auſſi heureux. En 1767, un jeune homme de quinze ans avoit eu pluſieurs accès d'une fievre tierce ſimple : il fut ſaigné, émétiſé & purgé enſuite à diverſes repriſes, par des Apozemes faits avec les Follicules de Sené, le Sel d'Epſom & le Quinquina. Humilié du retour perſéverant de la fievre, je me flattai de la prévenir, en faiſant prendre, deux heures avant le friſſon, un tiers de grain de *Laudanum* ſolide dans quinze grains de Thériaque. Au lieu du friſſon, qui n'eut pas lieu, il ſurvint du délire avec des mouvemens convulſifs à la face. Ces accidens répandirent l'allarme dans la maiſon ; on vint me chercher : quand j'arrivai, l'orage étoit paſſé. Du reſte, l'accès fut plus doux & moins long que les précédens. Le Quinquina, ſans aucune addition pendant quelques jours, termina heureuſement la fievre.

Au mois d'Août 1777, l'*Opium*, encore donné par mon conſeil à une Demoiſelle, âgée de vingt-un ans, ne réuſſit pas mieux. Sa fievre étoit quotidienne : pendant le friſſon, qui duroit long-tems, la malade

reſſentoit une douleur de côté des plus aiguës, comme celle des pleurétiques, avec grande difficulté de reſpirer, & une toux preſque continuelle : elle prit, une heure avant le friſſon, le *Laudanum* liquide, dans la décoction de petite Centaurée : il n'y eut ni étouffement, ni douleur de côté ; mais ces accidens furent remplacés par une douleur de tête des plus violentes qui dura juſqu'à la fin de l'accès : la malade déclara qu'elle ne prendroit plus le calmant. La toux, à laquelle elle eſt très-ſujette, & qui ne la quitta point pendant tout le cours de cette fievre, me rendit timide ſur l'uſage du Quinquina. Après avoir eſſayé inutilement de tous les remedes fébrifuges indiqués par les meilleurs Auteurs, il fallut y avoir recours ; & il ſoutint, dans cette occaſion, comme toutes les fois qu'il eſt bon & bien adminiſtré, ſa réputation de vrai fébrifuge.

Il réſulte de ces faits, & des principes de la plus ſaine pratique, expoſés ci-devant, que l'*Opium* ne peut être regardé comme le ſpécifique des fievres d'accès. Si cependant, par de nouveaux eſſais, on parvenoit à perfectionner l'adminiſtration de ce remede, dans le traitement de ces fievres, on rendroit un très-grand ſervice à l'humanité : ce moyen nouveau de guériſon, pour une fievre quelquefois rebelle aux meilleures méthodes, rempliroit à-la-fois toutes les vues du Médecin, en guériſſant promptement, ſûrement & ſans les dégoûts inſéparables de l'uſage du Quinquina.

Mais s'il arrive que les nouvelles expériences ne ſoient point favorables à cette prétention, l'Art n'a-t-il pas de quoi ſe conſoler ? En fait de remedes, ſes richeſſes ſont immenſes : de bonnes méthodes, qui conſiſtent dans le choix & dans la juſte application de ces remedes, ſuffiſent pour guérir toutes les maladies curables. Dans l'emploi même des ſpécifiques, s'il y en a, la méthode eſt encore néceſſaire ; parce que tout eſt relatif à des circonſtances particulieres, dans la maladie, le malade & le remede. La Nature, conſtamment uniforme dans les grands traits de ſes ouvrages, eſt d'une variété infinie dans les détails. C'eſt la connoiſſance indiſpenſable de tous ces détails, dans l'homme ſain &

dans l'homme malade ; ce ſont les combinaiſons continuelles qu'ils exigent, qui rendent ſi difficile l'exercice de la Médecine. La pratique ſeule peut faire ſentir combien eſt importante la connoiſance de tous ces détails ; en même tems qu'elle montre l'inſuffiſance des regles générales, quoiqu'il faille les bien connoître. Par exemple, tout le monde convient que la cauſe ordinaire des maladies épidémiques eſt l'intempérie des ſaiſons ; mais l'expérience apprend que cette cauſe générale eſt modifiée par le lieu que l'on habite, par le régime de vie pris dans toute ſon étendue, par l'âge & le tempérament ; parce que ces circonſtances contrarient ou favoriſent plus ou moins la cauſe générale : la force ſeule & la direction des vents ſuffit même pour modifier l'intempérie dominante qui conſtitue l'épidémie. La pratique des Opérations chymiques fournit également des preuves qui appuient la vérité que nous voulons établir. Tous les jours des Artiſtes habiles découvrent, en opérant, des exceptions aux regles générales. Cette remarque eſt l'explication naturelle des contradictions qui ſe rencontrent quelquefois dans les obſervations & les expériences faites par différens Artiſtes. Il ne faut qu'une circonſtance, qui ſouvent paroît légere, pour faire varier les réſultats.

FIN DE LA SÉANCE DE 1779.

Typis mandetur hâc die trigeſimâ menſis Octobris, anni 1780, per me licet, LE VACHER DE LA FEUTRIE, *Decanum*.